Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

Rapport financier

Troisième trimestre de 2016

Le Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins ou Mouvement) regroupe les caisses Desjardins réparties au Québec et en Ontario (caisses), la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) et ses filiales (dont Capital Desjardins inc.), la Caisse centrale Desjardins (Caisse centrale), La Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins.

Le Mouvement Desjardins enregistre des excédents de 454 M$, en hausse de 12,4 %

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

RÉSULTATS FINANCIERS ET INDICATEURS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2016	30 juin 2016	30 septembre 2015[1]	**30 septembre 2016**	30 septembre 2015[1]
Revenu net d'intérêts	**1 064 $**	1 053 $	1 094 $	**3 166 $**	3 146 $
Primes nettes	**1 873**	1 740	1 692	**5 334**	5 266
Autres revenus d'exploitation[2]	**636**	720	646	**2 071**	2 048
Revenus d'exploitation[2]	**3 573**	3 513	3 432	**10 571**	10 460
Revenus de placement[2]	**533**	1 027	102	**2 201**	1 012
Revenu total	**4 106**	4 540	3 534	**12 772**	11 472
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**98**	75	102	**264**	294
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	**1 727**	2 065	1 246	**5 550**	4 081
Frais autres que d'intérêts	**1 718**	1 865	1 668	**5 370**	5 197
Impôts sur les excédents	**109**	108	114	**325**	403
Excédents avant ristournes aux membres	**454 $**	427 $	404 $	**1 263 $**	1 497 $
Rendement des capitaux propres[2]	**8,3 %**	7,8 %	7,6 %	**7,7 %**	9,5 %
Indice de productivité[2]	**72,2**	75,4	72,9	**74,4**	70,3
Taux de dotation[2]	**0,24**	0,19	0,26	**0,22**	0,25

[1] Les données de 2015 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.
[2] Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

BILAN ET INDICATEURS

(en millions de dollars et en pourcentage)	**Au 30 septembre 2016**	Au 31 décembre 2015
Bilan		
Actif	**260 157 $**	248 128 $
Prêts et acceptations nets	**164 287**	159 881
Dépôts	**161 337**	156 574
Capitaux propres	**22 316**	21 725
Indicateurs		
Biens sous gestion et sous administration	**431 276 $**	403 350 $
Ratio des fonds propres de la catégorie 1A	**16,3 %**	16,0 %
Ratio des fonds propres de la catégorie 1	**16,3**	16,0
Ratio du total des fonds propres	**16,9**	17,2
Ratio de levier	**7,6**	7,8
Prêts douteux bruts/prêts et acceptations bruts[1]	**0,36**	0,34

[1] Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

MESSAGE DE LA DIRECTION

Lévis, le 10 novembre 2016 — Au terme du troisième trimestre terminé le 30 septembre 2016, le Mouvement Desjardins, premier groupe financier coopératif du Canada, enregistrait des excédents avant ristournes aux membres de 454 M$, soit une augmentation de 50 M$, ou de 12,4 %, comparativement à ceux du trimestre correspondant de 2015. Cette hausse s'explique principalement par les résultats des secteurs d'assurance qui ont connu une croissance de leurs activités dans un contexte de sinistralité difficile en assurance automobile. Rappelons également que les excédents du troisième trimestre de 2015 avaient été marqués par une forte volatilité des marchés financiers, qui s'était traduite par la comptabilisation de pertes de valeurs ayant réduit les revenus de placement. De plus, une fluctuation défavorable de la juste valeur des instruments financiers dérivés associés aux activités de couverture à l'échelle du Mouvement au troisième trimestre de 2016 est venue atténuer la hausse des excédents.

Ce résultat reflète la contribution du secteur Particuliers et Entreprises, qui s'est élevée à 270 M$, ou 59,5 % des excédents. Les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ainsi qu'Assurance de dommages ont procuré respectivement des apports de 126 M$ et de 26 M$, qui représentent 27,8 % et 5,7 % des excédents. La contribution des activités regroupées sous la rubrique Autres a été de 32 M$, ou 7,0 % des excédents.

« Le Mouvement Desjardins présente des résultats solides, notamment attribuables à la bonne performance de nos filiales d'assurance et à la stabilité de nos activités d'intermédiation financière. Sa solidité financière lui permet de poursuivre sa mission et de jouer pleinement son rôle de leader socio-économique partout où il est présent, a déclaré le président et chef de la direction, Guy Cormier. Cela prend notamment la forme d'un fonds de développement de 100 M$ récemment annoncé. Ce fonds vise à accroître la capacité d'action de Desjardins, particulièrement en région, pour y soutenir, à l'initiative du réseau de caisses, des projets porteurs pour l'avenir de Desjardins et de nos communautés. »

Le Mouvement Desjardins maintient une très bonne capitalisation, en conformité avec les règles de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1A et du total des fonds propres étaient respectivement de 16,3 % et de 16,9 % au 30 septembre 2016, alors qu'ils étaient respectivement de 16,0 % et de 17,2 % au 31 décembre 2015.

Guy Cormier
Président et chef de la direction
du Mouvement Desjardins

Réal Bellemare
Premier vice-président, Finances, Trésorerie, Administration
et chef de la direction financière, Mouvement Desjardins

TABLE DES MATIÈRES

1 Faits saillants financiers
2 Message de la direction
3 Rapport de gestion
3 Mise en garde sur les énoncés prospectifs
4 Le Mouvement Desjardins en bref
4 Événements importants de 2016
5 Mode de présentation de l'information financière
8 Évolution du contexte réglementaire
9 Environnement économique et perspectives
11 Revue des résultats financiers
12 Analyse des résultats
15 Résultats par secteurs d'activité
22 Sommaire des résultats intermédiaires
23 Revue du bilan
23 Gestion du bilan
24 Gestion du capital
29 Arrangements hors bilan
29 Gestion des risques
30 Gestion des risques
40 Information additionnelle liée à l'exposition à certains risques
41 Renseignements complémentaires
41 Contrôles et procédures
41 Information relative aux parties liées
41 Méthodes comptables critiques et estimations
41 Modifications comptables futures
43 États financiers combinés intermédiaires résumés non audités

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion, daté du 10 novembre 2016, présente l'analyse des résultats et des principaux changements survenus dans le bilan du Mouvement Desjardins pour la période terminée le 30 septembre 2016, par comparaison avec les périodes antérieures. Le Mouvement Desjardins publie l'information financière en respectant le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* prescrit par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Le Mouvement Desjardins n'est pas, sur une base combinée, un émetteur assujetti à ce règlement. Cependant, il a choisi d'appliquer les dispositions prévues dans ce dernier afin d'exprimer sa volonté de respecter les meilleures pratiques en matière de gouvernance financière. De l'information sur les contrôles et les procédures du Mouvement Desjardins est présentée à la section « Renseignements complémentaires » de ce rapport de gestion.

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers combinés intermédiaires résumés non audités (états financiers combinés intermédiaires), y compris les notes complémentaires, au 30 septembre 2016 et le rapport annuel 2015 du Mouvement Desjardins (rapport annuel 2015), qui comprend le rapport de gestion et les états financiers combinés annuels audités (états financiers combinés annuels).

Des renseignements supplémentaires sur le Mouvement Desjardins sont disponibles sur le site Web du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR), à l'adresse **www.sedar.com** (sous le profil de Capital Desjardins inc.), où l'on trouve également les notices annuelles de la Caisse centrale (sous le profil de la Caisse centrale Desjardins) et de la Fédération (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec). D'autres renseignements peuvent être obtenus sur le site Web du Mouvement Desjardins, à l'adresse **www.desjardins.com/fr/a_propos/investisseurs**. Aucune information présentée sur ces sites n'est intégrée par renvoi à ce rapport de gestion.

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent souvent des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux. Ce rapport de gestion comporte des énoncés prospectifs qui peuvent être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, ses activités, l'examen de la conjoncture économique et des marchés ainsi que les perspectives concernant les économies canadienne, américaine, européenne et internationale. Ces énoncés incluent, entre autres, ceux qui figurent dans les sections « Environnement économique et perspectives », « Revue des résultats financiers », « Revue du bilan » et « Renseignements complémentaires » de ce rapport de gestion. Ils se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel ainsi que de mots et d'expressions comparables.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Il est donc possible qu'en raison de plusieurs facteurs, ces prédictions, projections ou autres énoncés prospectifs ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats réels en diffèrent sensiblement. Le Mouvement Desjardins recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs étant donné que les résultats réels, les conditions, les actions ou les événements futurs pourraient différer sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement.

Divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion. Ces facteurs incluent ceux qui sont décrits dans la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport annuel 2015 et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation. Mentionnons également, au titre de ces facteurs, le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique, y compris les changements d'ordre législatif ou réglementaire au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde, comme les changements apportés aux politiques monétaires et fiscales, aux directives concernant la présentation de l'information et aux directives réglementaires en matière de liquidités, ou les interprétations qui en sont faites. Notons aussi les modifications apportées aux lignes directrices relatives aux fonds propres, et les nouvelles interprétations de ces dernières ainsi que le risque environnemental, qui correspond au risque que le Mouvement Desjardins subisse des pertes financières, opérationnelles ou de réputation résultant d'impacts ou de problèmes d'ordre environnemental, que ceux-ci proviennent des activités relatives au crédit, à l'investissement ou aux opérations de ce dernier. Considérons, enfin, le risque lié aux régimes de retraite qui correspond au risque de pertes résultant des engagements pris par le Mouvement Desjardins au profit de ses employés en matière de régimes de retraite et découlant principalement des risques de taux, de prix, de change et de longévité.

Citons également, à titre de facteurs pouvant influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion, des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités, à l'évolution de la conjoncture économique et financière au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde, notamment les taux d'intérêt à court et à long termes, l'inflation, les fluctuations des marchés des titres de créances, les taux de change, la volatilité des marchés financiers et le resserrement des liquidités sur certains marchés, la vigueur de l'économie et le volume des affaires réalisées par le Mouvement Desjardins dans une région donnée. Signalons aussi les facteurs liés aux politiques monétaires, à la concurrence, aux modifications des normes, des lois et des règlements, à l'exactitude et à l'intégralité des renseignements sur les clients et les contreparties, aux méthodes comptables utilisées par le Mouvement Desjardins, aux nouveaux produits et services destinés à maintenir ou à accroître les parts de marché du Mouvement Desjardins, à la capacité de recruter et de retenir des cadres supérieurs clés, y compris les membres de la haute direction, à l'infrastructure commerciale, à la concentration géographique, aux acquisitions et aux partenariats, aux médias sociaux et aux cotes de crédit.

Mentionnons aussi, à titre de facteurs pouvant influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion, les modifications aux lois fiscales, les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, l'évolution de la technologie, la capacité de mettre en œuvre le plan de relève du Mouvement Desjardins dans un délai raisonnable, l'incidence possible sur les activités de conflits internationaux ou de catastrophes naturelles ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient avoir des répercussions défavorables sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport annuel 2015. Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, il ne peut garantir qu'elles se révéleront exactes. Le Mouvement Desjardins déconseille aux lecteurs de se fier indûment à ses énoncés prospectifs pour prendre des décisions. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque de même que des autres incertitudes et événements potentiels.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter le bilan du Mouvement Desjardins aux dates indiquées ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques. Ces énoncés peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

LE MOUVEMENT DESJARDINS EN BREF

Avec un actif de 260,2 G$, le Mouvement Desjardins est la coopérative financière la plus importante au Canada. Il regroupe, entre autres, 313 caisses réparties au Québec et en Ontario, la Fédération et ses filiales (dont Capital Desjardins inc.), la Caisse centrale, La Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins. Plusieurs de ses filiales et composantes sont actives à l'échelle du Canada. Les secteurs d'activité Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et Assurance de dommages proposent aux membres et aux clients, particuliers et entreprises, une gamme complète de services financiers conçus pour répondre à leurs besoins. Au nombre des employeurs les plus importants au pays, le Mouvement Desjardins mise sur la compétence de plus de 47 000 employés et sur l'engagement de près de 4 600 dirigeants élus.

La Caisse centrale assume les rôles de trésorier et de représentant officiel du Mouvement Desjardins auprès de la Banque du Canada et du système bancaire canadien. Elle est également une institution financière de nature coopérative qui fait partie intégrante du Mouvement.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE 2016

Fusion de la Fédération et de la Caisse centrale

Le 27 octobre 2016, les conseils d'administration de la Fédération et de la Caisse centrale ont décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire de leurs membres le 28 novembre 2016 afin de leur soumettre la proposition de fusionner la Fédération avec la Caisse centrale, par absorption de celle-ci. Chacune des assemblées générales extraordinaires sera appelée à approuver la fusion en adoptant un règlement de fusion aux deux tiers des voix exprimées.

Advenant l'adoption de tels règlements de fusion, la fusion prendrait effet peu de temps après l'obtention des approbations réglementaires requises, notamment celle de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec. Les administrateurs et la direction de la Fédération et de la Caisse centrale s'attendent à ce que la fusion prenne effet le 1er janvier 2017.

À compter de la fusion, la Caisse centrale continuera son existence dans la Fédération, laquelle demeurera responsable de toutes les obligations de la Caisse centrale.

De l'avis des administrateurs et de la direction de la Fédération et de la Caisse centrale, la fusion n'entraînera aucune décote des notations de crédit attribuées à la Caisse centrale et à ses programmes d'émission, ni le retrait de telles notations de crédit.

Dans les jours suivant l'annonce de la convocation des assemblées générales, les quatre agences de notation, Moody's, Standard & Poor's (S&P), DBRS et Fitch, ont émis des communiqués confirmant que la fusion n'entraînerait pas de modification aux notations de crédit attribuées à la Caisse centrale et à ses programmes d'émission, l'attribution de ces notations de crédit s'appuyant sur la solidité financière du Mouvement.

Des renseignements supplémentaires à propos de la fusion sont disponibles dans la *Déclaration de changement important* publiée sur le site Web de SEDAR le 27 octobre 2016.

Changements à la haute direction du Mouvement Desjardins

Le 19 mars 2016, un collège électoral composé de dirigeants de caisses Desjardins provenant de toutes les régions du Québec ainsi que de l'Ontario a élu M. Guy Cormier au poste de président et chef de la direction du Mouvement Desjardins pour un premier mandat de quatre ans débutant le 9 avril 2016. Il succède à Mme Monique F. Leroux, qui occupait ce poste depuis le 29 mars 2008. Au cours du deuxième trimestre de 2016, le conseil d'administration a approuvé la mise en place d'un nouveau comité de direction. M. Denis Berthiaume a été nommé premier vice-président exécutif et chef de l'exploitation du Mouvement. Son mandat est de superviser l'ensemble des activités du Mouvement Desjardins. De plus, M. Réal Bellemare a été nommé premier vice-président Finances, Trésorerie et Administration du Mouvement et a succédé à M. Daniel Dupuis comme chef de la direction financière le 13 août 2016. Le nouveau comité de direction est complété par M. Éric Lachaîne, premier vice-président, Réseau des caisses et Services aux membres et clients, M. André Chatelain, premier vice-président, Services aux particuliers et Marketing Mouvement, Mme Marie-Claude Boisvert, première vice-présidente, Services aux entreprises, M. Denis Dubois, premier vice-président, Assurance de dommages, Mme Marie-Huguette Cormier, première vice-présidente, Ressources humaines et Communications, Mme Francine Champoux, première vice-présidente, Gestion des risques et M. Chadi Habib, premier vice-président, Technologies de l'information. Le 21 octobre 2016, Gregory Chrispin a été nommé premier vice-président, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes. Le 27 octobre 2016, le directeur général de la Caisse centrale et de Capital Desjardins inc., M. L.-Daniel Gauvin, a annoncé sa volonté de relever de nouveaux défis et de prendre sa retraite du Mouvement Desjardins après une carrière de plus de 20 ans au sein du groupe financier coopératif. Il est prévu que M. Gauvin quitte ses fonctions en date de la fusion envisagée entre la Fédération et la Caisse centrale.

Vente de Western Financial, Compagnie d'assurances

Le 17 mai 2016, le Mouvement Desjardins a annoncé la vente de sa filiale d'assurances pour animaux, Western Financial, Compagnie d'assurances, à Assurance Economical. La transaction devrait être conclue d'ici la fin de l'année 2016, sous réserve des modalités de clôture usuelles, y compris l'obtention des approbations réglementaires requises.

MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers combinés annuels et intermédiaires ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux exigences comptables de l'AMF, qui ne diffèrent pas des IFRS. Ces états financiers combinés intermédiaires du Mouvement sont établis selon l'International Accounting Standard (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*. Pour de plus amples renseignements sur les méthodes comptables appliquées, se reporter aux états financiers combinés annuels et intermédiaires.

Ce rapport de gestion a été préparé conformément aux règlements en vigueur des ACVM portant sur les obligations d'information continue. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires du Mouvement Desjardins. Les symboles M$ et G$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

Pour évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise des mesures conformes aux IFRS et diverses mesures financières non conformes aux IFRS. Les mesures financières non conformes autres que les ratios réglementaires et pour lesquelles il n'existe pas de définitions normalisées ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les IFRS. Ces mesures non conformes aux IFRS peuvent être utiles aux investisseurs, entre autres, pour l'analyse du rendement financier. Elles sont définies ci-après :

Excédents nets rajustés du secteur Assurance de dommages

Les excédents nets du secteur Assurance de dommages sont rajustés afin d'exclure le gain à la date d'acquisition et les frais, nets d'impôts, engagés dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de la State Farm Mutual Automobile Insurance Company (State Farm). Les frais comprennent les coûts liés à la transaction, à l'intégration des activités, ainsi que les frais de transformation. Pour les autres secteurs d'activité, ces coûts n'ont pas été significatifs.

Le tableau suivant présente la conciliation des excédents nets du secteur Assurance de dommages tels que présentés dans les états financiers combinés et les excédents nets rajustés tels que présentés dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2016	30 juin 2016	30 septembre 2015	**30 septembre 2016**	30 septembre 2015
Présentation des excédents nets du secteur Assurance de dommages selon les états financiers combinés	**26 $**	49 $	(23)$	**114 $**	247 $
Gain à la date d'acquisition des activités canadiennes de State Farm	**-**	-	-	**-**	(55)
Frais liés à l'acquisition des activités canadiennes de State Farm, nets d'impôts	**7**	10	7	**24**	25
Présentation des excédents nets rajustés du secteur Assurance de dommages selon le rapport de gestion	**33 $**	59 $	(16)$	**138 $**	217 $

Indice de productivité

L'indice de productivité est utilisé comme mesure d'efficacité. On établit ce ratio en divisant les frais autres que d'intérêts par le revenu total, déduction faite des frais de sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance. Le résultat est exprimé en pourcentage. Plus ce ratio est faible, meilleure est la productivité.

Prêts douteux bruts/prêts et acceptations bruts

L'indicateur prêts douteux bruts/prêts et acceptations bruts est utilisé comme mesure de qualité du portefeuille de prêts. Il correspond aux prêts douteux bruts exprimés en pourcentage du total des prêts et acceptations bruts.

Prêts et acceptations moyens – Dépôts moyens

Les soldes moyens de ces éléments sont utilisés comme mesures de croissance. Ils correspondent à la moyenne des montants présentés aux états financiers combinés à la fin des trimestres calculée à compter du trimestre précédant la période visée.

Ratio combiné

Le ratio combiné est utilisé comme mesure de rentabilité du secteur Assurance de dommages. Il correspond aux frais de sinistres ajoutés aux frais d'exploitation exprimés en pourcentage des primes nettes acquises et excluant l'ajustement fondé sur le rendement du marché. Ce dernier se définit comme étant l'incidence des fluctuations du taux d'actualisation sur les provisions pour sinistres et les frais de règlement en fonction du changement du rendement fondé sur le marché des actifs qui appuient ces provisions.

Ratio des frais

Le ratio des frais est utilisé comme mesure de rentabilité du secteur Assurance de dommages. Il correspond aux frais d'exploitation exprimés en pourcentage des primes nettes acquises.

Ratio des sinistres

Le ratio des sinistres est utilisé comme mesure de rentabilité du secteur Assurance de dommages. Il correspond aux frais de sinistres, déduction faite de la réassurance, exprimés en pourcentage des primes nettes acquises et excluant l'ajustement fondé sur le rendement du marché. Ce dernier se définit comme étant l'incidence des fluctuations du taux d'actualisation sur les provisions pour sinistres et les frais de règlement en fonction du changement du rendement fondé sur le marché des actifs qui appuient ces provisions.

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres est utilisé comme mesure de rentabilité. Exprimé en pourcentage, il correspond aux excédents avant ristournes aux membres, à l'exclusion de la part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle, sur les capitaux propres moyens avant les participations ne donnant pas le contrôle.

Revenus

Revenus d'exploitation

La notion des revenus d'exploitation est utilisée dans l'analyse des résultats financiers. Cette notion permet de présenter des données financières mieux structurées et facilite la comparabilité des activités d'exploitation d'une période à l'autre en excluant les résultats propres aux placements. L'analyse des revenus du Mouvement Desjardins est donc expliquée en deux volets, soit les revenus d'exploitation et les revenus de placement, qui composent le revenu total. Cette mesure n'est pas directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés.

Les revenus d'exploitation comprennent le revenu net d'intérêts, les primes nettes et les autres revenus d'exploitation tels que les frais de service sur les dépôts et les paiements, les commissions sur prêts et cartes de crédit, les services de courtage et de fonds de placement, les honoraires de gestion et de services de garde, les revenus de change ainsi que les autres revenus. Ces postes, pris individuellement, correspondent à ceux qui sont présentés dans les états financiers combinés.

Revenus de placement

Quant aux revenus de placement, ils comprennent les revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les revenus nets sur les titres disponibles à la vente ainsi que les revenus nets sur les autres placements. Ces postes, pris individuellement, correspondent à ceux qui sont présentés dans les états financiers combinés. Les revenus de placement incluent, entre autres, les activités d'appariement des filiales d'assurance et les instruments financiers dérivés non désignés dans une relation de couverture.

Le tableau suivant illustre la concordance des revenus totaux présentés dans le rapport de gestion et les états financiers combinés.

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2016	30 juin 2016	30 septembre 2015	**30 septembre 2016**	30 septembre 2015
Présentation des revenus selon les états financiers combinés					
Revenu net d'intérêts	**1 064 $**	1 053 $	1 094 $	**3 166 $**	3 146 $
Primes nettes	**1 873**	1 740	1 692	**5 334**	5 266
Autres revenus					
Frais de service sur les dépôts et les paiements	**128**	119	125	**365**	365
Commissions sur prêts et cartes de crédit	**158**	155	149	**481**	459
Services de courtage et de fonds de placement	**278**	286	255	**824**	774
Honoraires de gestion et de services de garde	**94**	92	90	**274**	274
Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	**385**	878	17	**1 775**	579
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	**99**	99	34	**277**	246
Revenus nets sur les autres placements	**49**	50	51	**149**	187
Revenus de change	**20**	22	20	**58**	67
Autres	**(42)**	46	7	**69**	109
Revenu total	**4 106 $**	4 540 $	3 534 $	**12 772 $**	11 472 $
Présentation des revenus selon le rapport de gestion					
Revenu net d'intérêts	**1 064 $**	1 053 $	1 094 $	**3 166 $**	3 146 $
Primes nettes	**1 873**	1 740	1 692	**5 334**	5 266
Autres revenus d'exploitation					
Frais de service sur les dépôts et les paiements	**128**	119	125	**365**	365
Commissions sur prêts et cartes de crédit	**158**	155	149	**481**	459
Services de courtage et de fonds de placement	**278**	286	255	**824**	774
Honoraires de gestion et de services de garde	**94**	92	90	**274**	274
Revenus de change	**20**	22	20	**58**	67
Autres	**(42)**	46	7	**69**	109
Revenus d'exploitation	**3 573**	3 513	3 432	**10 571**	10 460
Revenus de placement					
Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	**385**	878	17	**1 775**	579
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	**99**	99	34	**277**	246
Revenus nets sur les autres placements	**49**	50	51	**149**	187
	533	1 027	102	**2 201**	1 012
Revenu total	**4 106 $**	4 540 $	3 534 $	**12 772 $**	11 472 $

Taux de couverture individuelle

Le taux de couverture individuelle est utilisé pour mesurer la proportion des prêts douteux bruts provisionnés. Il correspond à la provision individuelle exprimée en pourcentage du portefeuille de prêts douteux bruts.

Taux de dotation

Le taux de dotation est utilisé comme mesure de qualité du portefeuille de prêts. Il correspond à la dotation à la provision pour pertes sur créances sur les prêts et acceptations bruts moyens.

ÉVOLUTION DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Le Mouvement Desjardins effectue un suivi rigoureux de la réglementation en matière de produits et de services financiers ainsi que de l'actualité en matière de fraude, de corruption, de protection des renseignements personnels, de recyclage des produits de la criminalité et de financement des activités terroristes afin d'atténuer toute répercussion défavorable sur ses activités, et il vise à respecter de saines pratiques en la matière.

En juin 2013, l'AMF a statué que le Mouvement Desjardins remplissait les critères le désignant comme une institution financière d'importance systémique intérieure (IFIS-I), ce qui l'assujettit, entre autres, à des exigences de capitalisation supérieures ainsi qu'à des exigences de divulgation accrue conformément aux instructions de l'AMF. Ainsi, en sa qualité d'IFIS-I, le Mouvement se voit imposer, depuis le 1er janvier 2016, une exigence supplémentaire de 1 % relativement à ses ratios de fonds propres minimaux. Notons également qu'en se basant sur les recommandations émises par le Groupe de travail Enhanced Disclosure Task Force (EDTF) du Conseil de stabilité financière et contenues dans le document *Enhancing the Risk Disclosures of Banks,* le Mouvement Desjardins poursuit son évolution en ce qui a trait à la divulgation externe et travaille à intégrer ces recommandations à son cadre de communication de l'information relative à la gestion des risques. De plus, le Mouvement a élaboré un plan de retour à la viabilité détaillant les mesures qu'il mettra en œuvre pour rétablir sa situation financière en cas de crise. Il est à noter que le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a également statué que les six plus grandes institutions financières canadiennes remplissaient les critères de désignation à titre d'IFIS-I.

Le 5 décembre 2013, le ministre des Finances et de l'Économie du Québec d'alors a déposé à l'Assemblée nationale le Rapport sur l'application de la *Loi sur les coopératives de services financiers*. Ce rapport contient des propositions qui serviront de balises aux modifications du cadre législatif actuel visant à l'adapter à l'évolution des coopératives de services financiers et aux exigences des nouvelles normes internationales imposées aux institutions financières. La publication d'un projet de loi amendant le cadre législatif est présentement prévue pour l'automne 2016 et son entrée en vigueur est prévue pour 2017.

La *Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées,* est entrée en vigueur le 1er janvier 2016. Les modifications aux règles de capitalisation visent à favoriser la pérennité des régimes de retraite privés en prévoyant un financement qui doit inclure une provision de stabilisation explicite établie en fonction de la politique de placement du régime. Le financement selon l'approche de solvabilité n'est plus requis. Le 6 avril 2016, le gouvernement du Québec a publié un projet de règlement découlant de cette loi, qui vient préciser les règles permettant de déterminer la provision de stabilisation. Cette provision sera fonction de deux variables, soit l'allocation de l'actif en titres à revenu variable ainsi que le ratio de la durée de l'actif sur la durée du passif de capitalisation. Un second projet de règlement découlant de cette loi a été publié le 20 juillet 2016. Il précise diverses mesures concernant le financement des régimes de retraite et les modalités particulières relatives aux prestations variables. D'autres projets de règlement pourraient être publiés en 2016 afin de préciser notamment les exigences de la politique de financement et de la politique d'achat de rentes. Le Mouvement Desjardins continue de faire une vigie constante de ces règlements afin de s'assurer de les respecter lors de leur entrée en vigueur.

Les lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF applicables aux institutions financières canadiennes comportent, depuis le 1er janvier 2013, des règles relatives aux instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, qui sont inclus dans les fonds propres réglementaires. Le Mouvement Desjardins, en vertu des lignes directrices sur les normes relatives à la suffisance de capital de base de l'AMF, est assujetti à des règles similaires applicables aux instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité de son capital réglementaire et ayant pris effet le 1er janvier 2013. Le Mouvement Desjardins n'a toutefois émis aucun instrument visé par ces règles. Étant donné que des discussions ont lieu au regard de l'application aux entités coopératives des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence au niveau international, des modifications pourraient être apportées aux lignes directrices.

Le 19 juin 2014, afin de renforcer le régime canadien de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, d'améliorer l'efficacité de son régime de sanctions financières ciblées et d'alléger le fardeau de conformité imposé au secteur privé, le Parlement du Canada a sanctionné la *Loi no 1 sur le plan d'action économique de 2014,* qui faisait partie du projet de loi de mise en œuvre budgétaire. Cette loi prévoit des modifications à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* et à ses règlements connexes ainsi qu'à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Certaines modifications sont entrées en vigueur en juin 2016. Les autres modifications entreront en vigueur progressivement, notamment en juin 2017. Parallèlement à ces changements, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) a publié une nouvelle ligne directrice rendant plus flexibles les méthodes d'identification d'un client, applicable depuis le 30 juin 2016. Tout en préparant la mise en œuvre de ces changements législatifs, le Mouvement Desjardins effectue une vigie constante afin d'évaluer leurs incidences sur ses activités.

Le 22 juin 2016, le gouvernement du Canada a promulgué une loi instaurant un régime de recapitalisation interne applicable aux banques canadiennes d'importance systémique nationale. Ce régime n'est pas applicable dans l'immédiat au Mouvement Desjardins, qui est réglementé par l'AMF, et le gouvernement du Québec n'a pas encore publiquement réagi ni annoncé ses intentions à ce sujet.

Le 16 décembre 2014, le gouvernement du Canada a adopté le projet de loi C-43 – *Loi n° 2 sur le plan d'action économique de 2014*. Entre autres choses, cette loi modifie plusieurs lois pour limiter les moyens d'intervention fédéraux à l'endroit des sociétés coopératives de crédit provinciales. Plus précisément, elle officialise le fait que la Banque du Canada ne peut consentir un prêt ou une avance à une société coopérative de crédit provinciale que si la province a consenti, par écrit, à l'indemniser pour les pertes découlant du prêt ou de l'avance qu'elle pourrait subir. Les politiques de la Banque du Canada sur l'aide d'urgence exigeaient déjà de tels engagements d'indemnisation des provinces depuis 2009. La Loi met également fin aux accords de soutien financier à la liquidité conclus notamment entre la Société d'assurance-dépôts du Canada et la Régie de l'assurance-dépôts du Québec (remplacée par l'AMF). Les dispositions de la Loi portant sur les exigences en matière d'aide d'urgence et l'entente fédérale-provinciale relative à l'assurance-dépôts ne sont pas encore en vigueur. Le Mouvement Desjardins s'attend à ce que des ententes satisfaisantes avec les deux ordres de gouvernement soient négociées avant que ces dispositions entrent en vigueur afin que cette loi n'affecte pas la stabilité du système financier canadien.

Le 5 mai 2015, la Banque du Canada a lancé une consultation publique portant sur le cadre régissant ses opérations sur les marchés financiers et ses politiques d'octroi de l'aide d'urgence. La période de consultation a pris fin le 4 juillet 2015. Le 30 septembre 2015, la Banque du Canada a annoncé sa décision de mettre en œuvre les changements proposés dans le document de consultation diffusé en mai 2015. Les changements, qui sont entrés en vigueur le 30 septembre 2015, prescrivent notamment de réserver l'aide d'urgence aux institutions ayant mis en place des cadres crédibles de redressement et de résolution, et, dans certaines circonstances, d'accorder l'aide d'urgence à des institutions provinciales, comme les caisses et les coopératives de crédit ainsi que leurs centrales. Cette aide d'urgence aux institutions provinciales est cependant limitée aux situations où elle est considérée comme nécessaire pour soutenir la stabilité du système financier canadien. La Banque du Canada a publié en 2016 une version mise à jour de son énoncé de politique sur l'octroi de l'aide d'urgence tenant compte de ces changements. Le Mouvement Desjardins continue d'effectuer une vigie constante des politiques de la Banque du Canada pouvant avoir une incidence sur ses activités.

La Réserve fédérale américaine (FED) a mis en place un certain nombre de règles et de normes qui ont des effets sur les institutions financières autres qu'américaines qui exercent des activités aux États-Unis. Ces mesures ont plusieurs répercussions sur le Mouvement Desjardins. Les règles découlant de la *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* adoptée en 2010 touchent notamment la mise en œuvre des articles traitant de la négociation de swaps, de la négociation pour compte propre et de la propriété des fonds de couverture (règle Volcker) ainsi que de ceux qui ont trait aux normes prudentielles plus strictes *(Enhanced Prudential Standards)* et à la production d'un plan de résolution. Le 10 décembre 2013, les autorités américaines ont publié les textes d'application de la règle Volcker qui a été adoptée pour limiter la spéculation faite par des institutions financières. Le Mouvement Desjardins a mis en place les encadrements assurant le respect des exigences de la règle Volcker ayant pris effet le 21 juillet 2015. Un délai supplémentaire allant jusqu'au 21 juillet 2017 a été accordé par la FED en ce qui concerne l'entrée en vigueur de certaines exigences relatives à la propriété des fonds de couverture. En ce qui a trait aux normes prudentielles plus strictes, qui sont entrées en vigueur le 1er juillet 2016, celles-ci imposent certaines exigences au niveau de l'adéquation des fonds propres, du maintien des liquidités, de la gestion des risques et de la simulation de crise. Le Mouvement Desjardins continue de faire une vigie constante de l'évolution de ces exigences afin de s'assurer de les respecter.

L'Organisation de coopération et de développement économiques a mis en place la *Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale,* qui est basée sur les mêmes obligations et principes généraux que la *Foreign Account Tax Compliance Act*, mais au niveau international. Le Canada a confirmé son adhésion à cette norme à compter du 1er juillet 2017, avec un premier échange d'information entre le Canada et les autorités compétentes le 1er mai 2018. Le Mouvement Desjardins a commencé des travaux afin de respecter cette nouvelle réglementation lors de son entrée en vigueur tout en ayant pour objectif de minimiser les impacts sur l'expérience membre et client.

Enfin, le Mouvement Desjardins continue de suivre l'évolution des modifications des exigences concernant le capital et les liquidités en vertu des normes mondiales élaborées par le Comité de Bâle sur les contrôles bancaires. À cet effet, ce comité a publié, en janvier 2015, une nouvelle norme liée au troisième pilier, qui vise à accroître la comparabilité avec les autres institutions financières, la transparence et la communication en matière d'adéquation des fonds propres réglementaires et d'exposition aux risques. En juin dernier, l'AMF a déposé à des fins de consultation, une mise à jour de la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base, qui inclut les dispositions relatives au troisième pilier. Le Mouvement Desjardins réalise actuellement des travaux visant à s'assurer de la conformité à ces nouvelles exigences dès leur entrée en vigueur. La section « Gestion du capital » présente des renseignements supplémentaires sur les principales modifications actuellement à l'étude au niveau du capital.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET PERSPECTIVES

Un troisième trimestre difficile pour les marchés financiers était pressenti à la fin du mois de juin 2016 à la suite du vote des électeurs britanniques en faveur d'une sortie de l'Union européenne (Brexit). Cependant, la crise financière postréférendaire a été évitée pour le moment. Les investisseurs ont été rassurés principalement grâce aux banques centrales, qui ont donné l'assurance qu'elles étaient prêtes à intervenir pour soutenir les marchés, ainsi qu'à la rapide transition des décideurs politiques au Royaume-Uni. Les principaux indices boursiers sont ainsi revenus au-dessus des niveaux observés au début de l'été 2016, quoique la livre sterling demeure plus faible qu'avant le référendum. Les taux obligataires sont demeurés faibles alors que plusieurs banques centrales, dont la Banque d'Angleterre et la Banque du Japon, ont à nouveau assoupli leur politique monétaire. La croissance boursière a été plus faible en août et en septembre 2016 alors que les investisseurs ont recommencé à craindre une remontée des taux directeurs aux États-Unis et à se questionner sur la solidité du système financier européen.

Il est trop tôt pour prévoir les positions que défendra monsieur Trump, élu à la présidence américaine, ce qui rend difficile l'évaluation des incidences sur les perspectives économiques. Pour le moment, les effets appréhendés sur les économies américaine, canadienne et québécoise devraient être modérés. Néanmoins, le climat d'incertitude et certains risques ont pris beaucoup d'ampleur. L'élection de monsieur Trump à la présidence américaine devrait forcer les dirigeants de la FED à s'ajuster. Les probabilités d'une hausse des taux directeurs à sa prochaine réunion en décembre demeurent élevées, bien qu'elles aient quelque peu baissé, reflétant l'instabilité observée sur les marchés financiers. Si la situation actuelle se maintient, la Banque du Canada ne devrait pas réduire à nouveau ses taux d'intérêt directeurs. Ce n'est probablement qu'en 2018 qu'elle amorcera à son tour un resserrement graduel de sa politique monétaire.

L'économie de la zone euro avait ralenti au deuxième trimestre de 2016, principalement en Allemagne, en France et en Italie, et ce, après avoir connu un bon départ en début d'année. Il n'y avait que peu d'indicateurs qui suggéraient une reprise de la croissance au cours de l'été. Cette année, le PIB réel de la zone euro devrait croître de 1,5 % et de 1,3 % l'an prochain. Les données économiques ont généralement surpassé les attentes au Royaume-Uni. Cette tendance s'observait déjà au printemps, alors que la croissance du PIB réel y avait été meilleure que dans les autres pays du G7. Bien qu'il soit prévu que les prochaines années devraient être plus difficiles pour l'économie du Royaume-Uni, les prévisions concernant l'ensemble de 2016 ont été revues à la hausse. Rappelons qu'elles avaient été initialement rabaissées au lendemain du référendum sur la sortie de l'Union européenne. Ainsi, après une croissance prévue de 1,8 % en 2016, le PIB réel britannique pourrait ralentir de moitié en 2017 pour faire un gain de 0,9 %. Parmi les économies émergentes, les autorités chinoises pourraient réussir à stabiliser leur économie. La croissance du PIB réel chinois devrait ralentir néanmoins à 6,1 % en 2017 après avoir fait un gain potentiel de 6,4 % en 2016. Parmi les autres économies émergentes, on note une amélioration au Brésil et en Russie. Ces deux pays semblent être sur le point de sortir de leur récession. La progression du PIB réel mondial devrait être de 2,9 % en 2016 et de 3,3 % en 2017.

Aux États-Unis, la croissance du PIB réel a été de 1,4 % au deuxième trimestre de 2016 après un gain de 0,8 % au premier trimestre. Une meilleure performance est attendue pour le second semestre de 2016, et pour l'année 2017, les dépenses de consommation devraient demeurer relativement fortes et les dépenses en investissement devraient s'accélérer. De son côté, le marché du travail américain devrait poursuivre sa croissance. Pour l'ensemble de 2016, le PIB réel américain devrait afficher une croissance de 1,6 % en 2016, suivie par un gain de 2,4 % en 2017. Les résultats électoraux du 8 novembre pourraient cependant avoir une incidence sur ces prévisions.

Au Canada, la croissance économique a connu des difficultés au deuxième trimestre de 2016. Les feux de forêt dans la région de Fort McMurray, en Alberta, ont perturbé la production de pétrole. De plus, le Canada a connu un ralentissement de ses exportations en raison d'une demande plus faible en provenance des États-Unis. Le deuxième trimestre s'est donc soldé par une diminution de 1,6 % du PIB réel canadien. Cette contreperformance de l'économie canadienne devrait toutefois être de courte durée, car un rebond du PIB réel est attendu au cours de l'automne 2016. Le retour à la normale dans la production de pétrole devrait stimuler la croissance, et les exportations devraient reprendre leur tendance haussière grâce à une demande américaine plus vigoureuse et une devise canadienne relativement faible. Même si les bienfaits du programme de relance du gouvernement fédéral devraient se faire sentir de plus en plus au cours des prochains trimestres, les risques à la baisse entourant les perspectives économiques demeurent importants. En outre, les nouvelles règles fédérales concernant le marché immobilier pourraient ralentir plus que prévu la construction résidentielle et l'activité au sein du marché de la revente. Pour l'ensemble de l'année 2016, le PIB réel canadien devrait croître de 1,2 %. Un gain de 1,9 % est attendu l'an prochain.

Au Québec, un ralentissement de la croissance économique était anticipé à la suite d'un premier trimestre vigoureux. Le PIB réel québécois a augmenté de 0,8 %, à rythme annualisé, au deuxième trimestre de 2016 après avoir augmenté de 2,8 % au trimestre précédent. Dans l'ensemble, l'évolution de l'économie du Québec est conforme aux attentes. Le PIB réel devrait progresser de 1,3 % en 2016, comparativement à 1,1 % en 2015. Le ralentissement de l'économie québécoise au deuxième trimestre s'explique en partie par l'augmentation moins rapide des dépenses des ménages de 0,9 %. La consommation pouvait difficilement maintenir la cadence prise au premier trimestre. Avec la bonne tenue du marché du travail et le niveau relativement élevé de la confiance des consommateurs québécois le contexte est assez favorable pour ceux-ci.

Contrairement à certaines régions du pays, les conditions du secteur immobilier demeurent relativement bonnes au Québec. La hausse des ventes de propriétés existantes reste modérée et l'augmentation annuelle des prix avoisine 2,0 %. Un excès d'offre caractérise toutefois les marchés de la copropriété et des appartements locatifs. La construction neuve continue par conséquent de s'ajuster.

Enfin, les investissements des entreprises québécoises se sont redressés après deux années de recul. Les sommes dépensées en machines et matériel ont fait un bond annualisé de 6,8 % au deuxième trimestre de 2016 alors que la construction non résidentielle est demeurée stable. Les exportations du Québec ont toutefois subi un second recul trimestriel consécutif en raison de la croissance économique lente aux États-Unis pendant cette période.

REVUE DES RÉSULTATS FINANCIERS

RÉSULTATS FINANCIERS ET INDICATEURS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2016	30 juin 2016	30 septembre 2015[1]	**30 septembre 2016**	30 septembre 2015[1]
Résultats					
Revenu net d'intérêts	**1 064 $**	1 053 $	1 094 $	**3 166 $**	3 146 $
Primes nettes	**1 873**	1 740	1 692	**5 334**	5 266
Autres revenus d'exploitation					
Frais de service sur les dépôts et les paiements	**128**	119	125	**365**	365
Commissions sur prêts et cartes de crédit	**158**	155	149	**481**	459
Services de courtage et de fonds de placement	**278**	286	255	**824**	774
Honoraires de gestion et de services de garde	**94**	92	90	**274**	274
Revenus de change	**20**	22	20	**58**	67
Autres	**(42)**	46	7	**69**	109
Revenus d'exploitation[2]	**3 573**	3 513	3 432	**10 571**	10 460
Revenus de placement[2]					
Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	**385**	878	17	**1 775**	579
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	**99**	99	34	**277**	246
Revenus nets sur les autres placements	**49**	50	51	**149**	187
	533	1 027	102	**2 201**	1 012
Revenu total	**4 106**	4 540	3 534	**12 772**	11 472
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**98**	75	102	**264**	294
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	**1 727**	2 065	1 246	**5 550**	4 081
Frais autres que d'intérêts	**1 718**	1 865	1 668	**5 370**	5 197
Impôts sur les excédents	**109**	108	114	**325**	403
Excédents avant ristournes aux membres	**454 $**	427 $	404 $	**1 263 $**	1 497 $
Apport aux excédents combinés par secteurs d'activité[3]					
Particuliers et Entreprises	**270 $**	226 $	268 $	**707 $**	703 $
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	**126**	124	83	**347**	376
Assurance de dommages	**26**	49	(23)	**114**	247
Autres	**32**	28	76	**95**	171
	454 $	427 $	404 $	**1 263 $**	1 497 $
Retour aux membres et à la collectivité					
Ristournes aux membres	**35 $**	22 $	35 $	**87 $**	109 $
Commandites et dons	**19**	22	16	**57**	54
Programme Avantages membre Desjardins	**11**	8	9	**26**	23
	65 $	52 $	60 $	**170 $**	186 $
Indicateurs					
Rendement des capitaux propres[2]	**8,3 %**	7,8 %	7,6 %	**7,7 %**	9,5 %
Indice de productivité[2]	**72,2**	75,4	72,9	**74,4**	70,3
Taux de dotation[2]	**0,24**	0,19	0,26	**0,22**	0,25

(1) Les données de 2015 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.
(2) Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».
(3) Le détail par poste est présenté à la note 14 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Comparaison des troisièmes trimestres de 2016 et de 2015

Excédents

Pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre 2016, le Mouvement Desjardins a enregistré des excédents avant ristournes aux membres de 454 M$, soit une augmentation de 50 M$, ou de 12,4 %, comparativement à ceux du trimestre correspondant de 2015. Cette hausse s'explique principalement par les résultats des secteurs d'assurance qui ont connu une croissance de leurs activités dans un contexte de sinistralité difficile en assurance automobile. Rappelons également que les excédents du troisième trimestre de 2015 avaient été marqués par une forte volatilité des marchés financiers, qui s'était traduite par la comptabilisation de pertes de valeurs ayant réduit les revenus de placement. De plus, une fluctuation défavorable de la juste valeur des instruments financiers dérivés associés aux activités de couverture à l'échelle du Mouvement au troisième trimestre de 2016 est venue atténuer la hausse des excédents.

Ce résultat reflète la contribution du secteur Particuliers et Entreprises, qui s'est élevée à 270 M$, ou 59,5 % des excédents. Les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ainsi qu'Assurance de dommages ont procuré respectivement des apports de 126 M$ et de 26 M$, qui représentent 27,8 % et 5,7 % des excédents. La contribution des activités regroupées sous la rubrique Autres a été de 32 M$, ou 7,0 % des excédents.

Le rendement des capitaux propres s'est situé à 8,3 %, par rapport à 7,6 % au trimestre correspondant de 2015. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des excédents, comme expliqué précédemment.

Par sa nature de groupe financier coopératif, le Mouvement Desjardins a pour mission de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités, un rôle qu'il a poursuivi au troisième trimestre de 2016. À cet effet, le montant provisionné de ristournes s'est élevé à 35 M$ pour le trimestre, soit un montant identique à celui de la même période l'an dernier. En ajoutant à ce montant la somme de 19 M$ remise à divers organismes sous forme de dons et de commandites ainsi que celle de 11 M$ versée par l'intermédiaire du programme Avantages membre Desjardins, le retour à la collectivité s'est élevé à 65 M$ pour le troisième trimestre, comparativement à 60 M$ pour le trimestre correspondant de 2015.

Revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation se sont établis à 3 573 M$, en hausse de 141 M$, ou de 4,1 %, par rapport au troisième trimestre de 2015.

Le revenu net d'intérêts s'est chiffré à 1 064 M$, comparativement à 1 094 M$ pour la même période l'an dernier, soit une baisse de 30 M$, ou de 2,7 %, découlant de la forte concurrence dans le marché qui exerce toujours une pression sur les marges d'intérêt, et ce malgré une croissance de l'encours de l'ensemble du portefeuille de prêts et acceptations de 6,8 G$, ou de 4,3 %, depuis un an. La progression des revenus en provenance des activités de trésorerie générés par les activités de gestion de l'appariement de l'actif et du passif a atténué cette diminution.

Les primes nettes ont augmenté de 181 M$, ou de 10,7 %, par rapport au troisième trimestre de 2015 pour s'établir à 1 873 M$ au 30 septembre 2016.

L'ensemble des activités d'assurance du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes a dégagé des revenus de primes nettes d'assurance et de rentes de 1 123 M$ pour le troisième trimestre de 2016, en hausse de 67 M$, ou de 6,3 %, par rapport à la même période en 2015. Les primes d'assurance ont augmenté de 34 M$, cette croissance provenant de l'assurance collective pour un montant de 21 M$ et de l'assurance individuelle pour un montant de 13 M$. Les primes de rentes ont quant à elles augmenté de 33 M$.

Quant aux activités du secteur Assurance de dommages, elles ont dégagé des revenus de primes nettes de 811 M$ pour le troisième trimestre de 2016, comparativement à 702 M$ à la fin de la même période en 2015, soit une augmentation de 109 M$, ou de 15,5 %. Cette augmentation s'explique principalement par l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm. Ce dernier prévoit une cession décroissante, sur une durée de cinq ans, des primes et des sinistres sur les nouvelles affaires et les renouvellements survenus après la date d'acquisition. L'augmentation s'explique également, dans une moindre mesure, par l'accroissement du nombre de polices émises découlant de multiples initiatives de croissance dans l'ensemble des segments de marché et des régions. Cette hausse est toutefois compensée, en partie, par la baisse des primes nettes découlant de la reprise, au 1er janvier 2015, des primes non acquises transférées lors de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm, qui avaient généré des revenus au troisième trimestre de 2015.

Les autres revenus d'exploitation se sont établis à 636 M$, en baisse de 10 M$, ou de 1,5 %, par rapport au trimestre correspondant de 2015. Cette baisse s'explique principalement par l'augmentation plus importante qu'au troisième trimestre de 2015 de la contrepartie éventuelle à payer découlant de l'évolution favorable des sinistres repris dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm au premier trimestre de 2015. Cette diminution a été atténuée par la progression des revenus liés aux actifs sous gestion et la hausse des revenus liés à la croissance des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente.

Revenus de placement

Par rapport au troisième trimestre de 2015, les revenus de placement ont augmenté de 431 M$ en raison principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance et soutenant les passifs. Cette hausse a été compensée en partie par l'augmentation des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance. Ces variations sont majoritairement attribuables aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations dus en grande partie aux fluctuations des taux d'intérêt à moyen et à long termes. Cette hausse s'explique également par les pertes de valeurs sur actions qui avaient été comptabilisées au troisième trimestre de 2015, causées par une forte volatilité des marchés financiers. La fluctuation favorable de la juste valeur des instruments dérivés du secteur Assurance de dommages, au cours du troisième trimestre de 2016, a également bonifié les revenus de placement. Enfin, une fluctuation défavorable de la juste valeur des instruments financiers dérivés associés aux activités de couverture à l'échelle du Mouvement est venue atténuer la hausse des revenus de placement au troisième trimestre de 2016.

Revenu total

Le revenu total a atteint 4 106 M$, en hausse de 572 M$, ou de 16,2 %, par rapport à celui qui avait été enregistré pour la même période en 2015. Cette variation découle principalement de l'augmentation des revenus de placement, comme expliqué précédemment.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 98 M$, comparable à la dotation de 102 M$ du troisième trimestre de 2015. Le taux de dotation était de 0,24 %, comparativement à 0,26 % pour le trimestre correspondant de 2015. Le Mouvement Desjardins a continué de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. Le ratio des prêts douteux bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts et acceptations bruts, s'établissait à 0,36 % au 30 septembre 2016, identique à celui du trimestre correspondant de 2015.

Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance ont totalisé 1 727 M$, en hausse de 481 M$ par rapport au trimestre correspondant de 2015.

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ont été de 1 216 M$, en hausse de 402 M$ comparativement au troisième trimestre de 2015. Cette variation s'explique principalement par une augmentation de 413 M$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la hausse de la juste valeur des placements appariés. De plus, les primes de rentes collectives, la bonne performance des placements ainsi que l'expérience technique des produits ont contribué, entre autres, à la variation des provisions techniques.

Les charges de sinistres du secteur Assurance de dommages ont totalisé 510 M$ pour le troisième trimestre, soit une hausse de 74 M$, ou de 17,0 %, comparativement au troisième trimestre de 2015. Cette hausse provient principalement de la sinistralité plus importante en assurance automobile, de l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm ainsi que des dommages causés par les événements climatiques survenus au cours du trimestre. Elle est compensée par l'évolution favorable des sinistres des années antérieures en assurance automobile repris dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm au 1er janvier 2015. Le ratio des sinistres des assureurs de dommages s'est établi à 62,2 % pour le troisième trimestre de 2016, alors qu'il était de 63,0 % au trimestre correspondant de 2015. Cette baisse découle de l'évolution favorable des sinistres mentionnée précédemment.

Frais autres que d'intérêts et autre élément

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 1 718 M$, en hausse de 50 M$, ou de 3,0 %, comparativement au troisième trimestre de 2015. La gestion rigoureuse des frais qui se poursuit dans un contexte de progression des affaires et en considérant les coûts liés aux indemnités de départ a permis de limiter cette hausse. La progression des affaires provient notamment des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente ainsi que de celles en assurance. Les frais autres que d'intérêts ont été également été marqués par une hausse des dépenses informatiques.

Quant à l'indice de productivité, il s'est établi à 72,2 % pour le troisième trimestre de 2016, comparativement à 72,9 % au trimestre correspondant l'an dernier, soit une légère amélioration.

Impôts

La charge d'impôt sur les excédents avant ristournes aux membres a totalisé 109 M$ pour le troisième trimestre de 2016, soit une baisse de 5 M$ par rapport à la période correspondante de 2015. Quant au taux d'imposition effectif, il a été de 19,4 %, comparativement à 22,0 % pour le trimestre correspondant de 2015.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et de 2015

Excédents

Pour les neuf premiers mois terminés le 30 septembre 2016, le Mouvement Desjardins a enregistré des excédents avant ristournes aux membres de 1 263 M$, soit une diminution de 234 M$, ou de 15,6 %, comparativement à ceux de la période correspondante de 2015. Rappelons que les excédents des neuf premiers mois de 2015 avaient été marqués par des éléments particuliers comme le gain réalisé à la date d'acquisition des activités canadiennes de State Farm et des changements d'hypothèses actuarielles relativement aux activités en assurance de personnes qui avaient bonifié ces excédents. Notons aussi une sinistralité plus importante en 2016 en assurance de dommages et une fluctuation défavorable de la juste valeur des instruments financiers dérivés associés aux activités de couverture à l'échelle du Mouvement.

Ce résultat reflète la contribution du secteur Particuliers et Entreprises, qui s'est élevée à 707 M$, ou 56,0 % des excédents. Les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ainsi qu'Assurance de dommages ont procuré respectivement des apports de 347 M$ et de 114 M$, qui représentent 27,5 % et 9,0 % des excédents. La contribution des activités regroupées sous la rubrique Autres a été de 95 M$, ou 7,5 % des excédents.

Le rendement des capitaux propres s'est situé à 7,7 %, par rapport à 9,5 % pour la période correspondante de 2015. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des excédents, comme expliqué précédemment.

Par sa nature de groupe financier coopératif, le Mouvement Desjardins a pour mission de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités, un rôle qu'il a poursuivi au cours des neuf premiers mois de 2016. À cet effet, le montant provisionné de ristournes s'est élevé à 87 M$ pour la période, comparativement à 109 M$ pour la même période l'an dernier. En ajoutant à ce montant la somme de 57 M$ remise à divers organismes sous forme de dons et de commandites ainsi que celle de 26 M$ versée par l'intermédiaire du programme Avantages membre Desjardins, le retour à la collectivité s'est élevé à 170 M$ pour les neuf premiers mois de 2016, comparativement à 186 M$ pour la période correspondante de 2015.

Revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation se sont établis à 10 571 M$, en hausse de 111 M$, ou de 1,1 %, par rapport aux neuf premiers mois de 2015.

Le revenu net d'intérêts s'est chiffré à 3 166 M$, comparativement à 3 146 M$ pour la même période l'an dernier, soit une hausse de 20 M$, ou de 0,6 %. Cette augmentation provient de la progression des revenus en provenance des activités de trésorerie générés par les activités de gestion de l'appariement de l'actif et du passif. La croissance de l'encours de l'ensemble du portefeuille de prêts, qui a été de 6,8 G$, ou de 4,3 %, depuis un an, a quant à elle été compensée par la forte concurrence dans le marché, qui exerce toujours une pression sur les marges d'intérêt.

Les primes nettes ont augmenté de 68 M$, ou de 1,3 %, pour s'établir à 5 334 M$ au 30 septembre 2016. Cette hausse provient majoritairement des activités du secteur Gestion du patrimoine et Assurance de personnes. Cette croissance a cependant été atténuée par la baisse des primes nettes du secteur Assurance de dommages, comme décrit ci-après.

L'ensemble des activités d'assurance du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes a dégagé des revenus de primes nettes d'assurance et de rentes de 3 126 M$ pour les neuf premiers mois de 2016, comparativement à 3 038 M$ pour la même période en 2015, soit une hausse de 88 M$, ou de 2,9 %. Les primes d'assurance ont augmenté de 58 M$, cette croissance provenant de l'assurance individuelle pour un montant de 35 M$ et de l'assurance collective pour un montant de 23 M$. Les primes de rentes ont également connu une hausse de 30 M$.

Quant aux activités du secteur Assurance de dommages, elles ont dégagé des revenus de primes nettes de 2 391 M$ au terme des neuf premiers mois de 2016, comparativement à 2 425 M$ à la fin de la même période en 2015, soit une baisse de 34 M$, ou de 1,4 %. Cette diminution s'explique principalement par une baisse des primes nettes découlant de la reprise, au 1er janvier 2015, des primes non acquises transférées lors de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm, qui avaient généré des revenus importants au cours des neuf premiers mois de 2015. Cette incidence est reflétée également dans les frais de sinistres. Cette baisse des revenus de primes nettes a été compensée par la croissance des affaires ainsi que par l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm. Le traité prévoit une cession décroissante, sur une durée de cinq ans, des primes et des sinistres sur les nouvelles affaires et les renouvellements survenus après la date d'acquisition.

Les autres revenus d'exploitation se sont établis à 2 071 M$, en hausse de 23 M$, ou de 1,1 %, par rapport aux neuf premiers mois de 2015. Cette augmentation s'explique principalement par la progression des revenus liés aux actifs sous gestion et la hausse des revenus liés à la croissance des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente. Elle a cependant été atténuée par le gain réalisé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm au premier trimestre de 2015.

Revenus de placement

Par rapport aux neuf premiers mois de 2015, les revenus de placement ont augmenté de 1 189 M$ en raison principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs. Cette hausse a été compensée en partie par l'augmentation des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance. Ces variations sont majoritairement attribuables aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations dus en grande partie aux fluctuations des taux d'intérêt à moyen et à long termes. Cette hausse s'explique également par les pertes de valeurs sur actions qui avaient été comptabilisées au troisième trimestre de 2015, causées par une forte volatilité des marchés financiers. La fluctuation favorable de la juste valeur des instruments dérivés du secteur Assurance de dommages, au cours du troisième trimestre de 2016, a également bonifié les revenus de placement. Cependant, une fluctuation défavorable de la juste valeur des instruments financiers dérivés associés aux activités de couverture à l'échelle du Mouvement, au troisième trimestre de 2016, et des gains sur dispositions de placements immobiliers moindres durant les neuf premiers mois de 2016 par rapport à la période correspondante de 2015 ont atténué la hausse des revenus de placement.

Revenu total

Le revenu total a atteint 12 772 M$, en hausse de 1 300 M$, ou de 11,3 %, par rapport à celui qui avait été enregistré pour la même période en 2015. Cette variation découle principalement de l'augmentation des revenus de placement, comme expliqué précédemment.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 264 M$ pour les neuf premiers mois de 2016, en baisse de 30 M$, ou de 10,2 %, par rapport à celle de la période correspondante en 2015. Cette baisse s'explique principalement par l'évolution favorable des paramètres utilisés dans le modèle d'évaluation de la provision collective et de la provision pour les éléments hors bilan. Le taux de dotation était de 0,22 %, comparativement à 0,25 % pour les neuf premiers mois de 2015. Le Mouvement Desjardins a continué de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. Le ratio des prêts douteux bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts et acceptations bruts, s'établissait à 0,36 % au 30 septembre 2016, identique à celui de la période correspondante en 2015.

Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance ont totalisé 5 550 M$, en hausse de 1 469 M$, ou de 36,0 %, par rapport aux neuf premiers mois de 2015.

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ont été de 3 887 M$, en hausse de 1 323 M$ comparativement aux neuf premiers mois de 2015. Cette variation s'explique principalement par une augmentation de 1 357 M$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la hausse de la juste valeur des placements appariés de 1 186 M$. De plus, un changement d'hypothèses défavorable réalisé en 2016 a contribué à augmenter les provisions techniques de 17 M$, alors qu'un changement d'hypothèses favorable réalisé en 2015, à la suite de modifications au portefeuille de placements, avait contribué à la diminution des provisions techniques pour un montant de 44 M$. L'augmentation de 38 M$ des primes de rentes collectives ainsi que l'expérience technique des produits ont également contribué à la hausse des provisions techniques.

Les charges de sinistres du secteur Assurance de dommages ont totalisé 1 663 M$ pour les neuf premiers mois de 2016, soit une hausse de 135 M$, ou de 8,8 %, comparativement à la période correspondante de 2015. Le ratio des sinistres des assureurs de dommages s'est établi à 67,8 % pour les neuf premiers mois de 2016, alors qu'il était de 62,9 % à la période correspondante de 2015. Cette hausse découle principalement d'une sinistralité plus importante en assurance automobile, des événements climatiques survenus durant la période ainsi que des dommages causés par les feux de forêt de Fort McMurray.

Frais autres que d'intérêts et autre élément

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 5 370 M$, en hausse de 173 M$, ou de 3,3 %, comparativement aux neuf premiers mois de 2015. La gestion rigoureuse des frais qui se poursuit dans un contexte de progression des affaires et en considérant les coûts liés aux indemnités de départ a permis de limiter cette hausse. La progression des affaires provient notamment des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente ainsi que de celles en assurance. Les frais autres que d'intérêts ont été également été marqués par une hausse des dépenses informatiques.

Quant à l'indice de productivité, il s'est établi à 74,4 % pour les neuf premiers mois de 2016, comparativement à 70,3 % pour la période correspondant en 2015. Rappelons que les excédents des neuf premiers mois de 2015 avaient été marqués par des éléments particuliers comme le gain réalisé à la date d'acquisition des activités canadiennes de State Farm et des changements d'hypothèses actuarielles relativement aux activités en assurance de personnes qui avaient bonifié ces excédents. Notons aussi une sinistralité plus importante en 2016 en assurance de dommages et une fluctuation défavorable de la juste valeur des instruments financiers dérivés associés aux activités de couverture à l'échelle du Mouvement qui ont eu un effet à la hausse sur l'indice de productivité.

Impôts

La charge d'impôt sur les excédents avant ristournes aux membres a totalisé 325 M$ pour les neuf premiers mois de 2016, soit une baisse de 78 M$ par rapport à la période correspondante de 2015. Quant au taux d'imposition effectif, il a été de 20,5 %, comparativement à 21,2 % pour la période correspondante de 2015.

RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

La présentation de l'information financière du Mouvement Desjardins est regroupée par activités. Celles-ci sont définies selon les besoins de ses membres et de ses clients ainsi que des marchés dans lesquels il évolue et elles reflètent son mode de gestion interne. Les résultats financiers du Mouvement Desjardins sont donc regroupés en trois secteurs d'activité, soit Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et Assurance de dommages, auxquels s'ajoute une rubrique Autres. Cette section comprend l'analyse des résultats de chacun de ces secteurs.

Les transactions entre ces secteurs sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui correspond au montant accepté par les différentes entités légales et unités d'affaires. Les conditions de ces opérations sont comparables à celles qui sont offertes sur les marchés financiers.

Des renseignements supplémentaires sur ces secteurs d'activité, portant particulièrement sur leur profil, leurs activités, la description de l'industrie à laquelle ils sont associés, leurs stratégies et leurs priorités pour 2016, sont fournis aux pages 38 à 49 du rapport annuel 2015.

SECTEUR D'ACTIVITÉ PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Le secteur Particuliers et Entreprises propose aux membres et aux clients du Mouvement Desjardins une offre intégrée et complète répondant aux besoins des particuliers, des entreprises, des institutions, des organismes à but non lucratif et des coopératives par l'intermédiaire du réseau des caisses Desjardins, de leurs centres Desjardins Entreprises ainsi que des équipes spécialisées. Ce secteur rend également ses produits et ses services disponibles par l'intermédiaire de réseaux complémentaires de distribution et de représentants hypothécaires, par téléphone et Internet, et au moyen d'applications pour appareils mobiles et de guichets automatiques.

PARTICULIERS ET ENTREPRISES – RÉSULTATS SECTORIELS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2016	30 juin 2016	30 septembre 2015[1]	**30 septembre 2016**	30 septembre 2015[1]
Revenu net d'intérêts	**991 $**	982 $	1 038 $	**2 950 $**	2 982 $
Autres revenus d'exploitation	**497**	493	476	**1 484**	1 446
Revenus d'exploitation	**1 488**	1 475	1 514	**4 434**	4 428
Revenus de placement	**19**	18	5	**52**	28
Revenu total	**1 507**	1 493	1 519	**4 486**	4 456
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**102**	79	113	**275**	305
Frais autres que d'intérêts	**1 032**	1 105	1 042	**3 239**	3 199
Impôts sur les excédents	**103**	83	96	**265**	249
Excédents avant ristournes aux membres	**270**	226	268	**707**	703
Ristournes aux membres nettes des impôts recouvrés	**25**	16	26	**63**	80
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	**245 $**	210 $	242 $	**644 $**	623 $
dont :					
Part revenant au Groupe	**244 $**	210 $	242 $	**642 $**	622 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**1**	-	-	**2**	1
Indicateurs					
Prêts et acceptations bruts moyens[2]	**160 121 $**	157 973 $	153 293 $	**158 379 $**	151 081 $
Dépôts moyens[2]	**133 070**	131 406	125 220	**130 331**	124 097
Taux de dotation[2]	**0,25 %**	0,20 %	0,29 %	**0,23 %**	0,27 %
Prêts douteux bruts/prêts et acceptations bruts[2]	**0,37**	0,36	0,36	**0,37**	0,36

[1] Les données de 2015 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.
[2] Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

Comparaison des troisièmes trimestres de 2016 et de 2015

Pour le troisième trimestre de 2016, les excédents avant ristournes aux membres attribuables au secteur Particuliers et Entreprises ont été de 270 M$, soit des excédents stables par rapport à la même période en 2015.

Les revenus d'exploitation se sont chiffrés à 1 488 M$, en baisse de 26 M$, ou de 1,7 %. Ils ont été marqués par une baisse du revenu net d'intérêts de 47 M$, ou de 4,5 %, découlant de la forte concurrence dans le marché, qui exerce toujours une pression sur les marges d'intérêt, et ce malgré une croissance de l'encours moyen de l'ensemble du portefeuille de prêts et acceptations de 6,8 G$, ou de 4,5 %, depuis un an.

Quant aux autres revenus d'exploitation de 497 M$, ils ont augmenté de 21 M$, ou de 4,4 %, par rapport à la même période en 2015. Cette hausse s'explique principalement par les revenus liés à la croissance des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente et la progression des ventes par le réseau des caisses de divers produits du Mouvement Desjardins conçus par les filiales, tels les fonds de placement.

Les revenus de placement ont atteint 19 M$, soit une hausse de 14 M$ comparativement à ceux qui avaient été enregistrés au 30 septembre 2015. Cette augmentation découle des pertes sur la disposition d'instruments financiers réalisées au troisième trimestre de 2015.

Le revenu total de ce secteur s'est élevé à 1 507 M$, soit une baisse de 12 M$, ou de 0,8 %, par rapport au troisième trimestre de 2015.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 102 M$ au troisième trimestre de 2016, en baisse de 11 M$, ou de 9,7 %, par rapport à celle de la période correspondante de 2015. Cette baisse s'explique principalement par l'évolution favorable du profil de risque du portefeuille de prêts aux entreprises.

Les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 1 032 M$, soit une baisse de 10 M$, ou de 1,0 %, comparativement à la même période en 2015. Ils ont été marqués par les efforts de productivité déployés dans le réseau des caisses dont l'effet a été compensé en partie par la croissance attribuable à la progression des affaires, notamment, celles des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et de 2015

Pour les neuf premiers mois de 2016, les excédents avant ristournes aux membres attribuables au secteur Particuliers et Entreprises ont été de 707 M$, soit des excédents stables par rapport à la même période en 2015.

Les revenus d'exploitation se sont chiffrés à 4 434 M$, en hausse de 6 M$, ou de 0,1 %. Ils ont été marqués par une baisse du revenu net d'intérêts de 32 M$, ou de 1,1 %, découlant de la forte concurrence dans le marché, qui exerce toujours une pression sur les marges d'intérêt, et ce malgré une croissance de l'encours moyen de l'ensemble du portefeuille de prêts et acceptations de 7,3 G$, ou de 4,8 %, depuis un an.

Quant aux autres revenus d'exploitation, ils ont augmenté de 38 M$, ou de 2,6 %, comparativement à la même période en 2015, pour s'élever à 1 484 M$. Cette hausse s'explique principalement par les revenus liés à la croissance des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente et la progression des ventes par le réseau des caisses de divers produits du Mouvement Desjardins conçus par les filiales, tels les fonds de placement. Cependant, la diminution des revenus liés aux émissions d'actions a contrebalancé en partie cette hausse.

Les revenus de placement ont atteint 52 M$, soit une hausse de 24 M$ comparativement à ceux qui avaient été enregistrés au 30 septembre 2015. Cette augmentation découle de la croissance des revenus de négociation liés aux marchés des capitaux.

Le revenu total de ce secteur s'est élevé à 4 486 M$, soit une augmentation de 30 M$, ou de 0,7 %, par rapport aux neuf premiers mois de 2015.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 275 M$ pour les neuf premiers mois de 2016, en baisse de 30 M$, ou de 9,8 %, par rapport à celle de la période correspondante de 2015. Cette baisse s'explique principalement par l'évolution favorable des paramètres utilisés dans le modèle d'évaluation de la provision collective et de la provision pour les éléments hors bilan.

Les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 3 239 M$, soit une augmentation de 40 M$, ou de 1,3 %, comparativement à la même période en 2015. Cette croissance est principalement attribuable à la progression des affaires, notamment celles des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente, et à des investissements qui visent entre autres le rehaussement de l'offre de service aux membres des caisses et aux clients. De plus, mentionnons l'augmentation des dépenses découlant de la hausse des revenus de négociation liés aux marchés des capitaux qui ont connu une bonne performance. Ces augmentations ont toutefois été compensées par les efforts de productivité déployés dans le réseau des caisses.

SECTEUR D'ACTIVITÉ GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes propose aux membres et aux clients du Mouvement Desjardins une gamme de produits et de services adaptés aux besoins évolutifs en matière de gestion de patrimoine et de sécurité financière des particuliers, des groupes, des entreprises et des coopératives. Ces produits et services sont distribués par les conseillers et les planificateurs financiers du réseau des caisses Desjardins et du secteur Gestion privée, des conseillers en sécurité financière, des représentants et des courtiers en assurance de personnes et en avantages sociaux ainsi que des courtiers en valeurs mobilières. Certaines gammes de produits sont également distribuées en direct, par Internet, au moyen d'applications pour appareils mobiles et par des centres de contact avec la clientèle.

GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES – RÉSULTATS SECTORIELS

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2016	30 juin 2016	30 septembre 2015[1]	**30 septembre 2016**	30 septembre 2015[1]
Primes nettes	**1 123 $**	1 000 $	1 056 $	**3 126 $**	3 038 $
Autres revenus d'exploitation	**344**	342	308	**1 027**	942
Revenus d'exploitation	**1 467**	1 342	1 364	**4 153**	3 980
Revenus de placement	**434**	854	81	**1 800**	639
Revenu total	**1 901**	2 196	1 445	**5 953**	4 619
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	**1 216**	1 492	814	**3 887**	2 564
Frais autres que d'intérêts	**531**	548	510	**1 630**	1 565
Impôts sur les excédents	**28**	32	38	**89**	114
Excédents nets de la période	**126 $**	124 $	83 $	**347 $**	376 $
dont :					
Part revenant au Groupe	**125 $**	115 $	72 $	**326 $**	307 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**1**	9	11	**21**	69
Indicateurs					
Ventes nettes d'épargne	**2 958 $**	1 679 $	1 470 $	**6 908 $**	5 967 $
Ventes d'assurance	**100**	119	99	**360**	345
Primes d'assurance collective	**780**	762	759	**2 296**	2 273
Primes d'assurance individuelle	**199**	194	186	**586**	551
Primes de rentes	**144**	44	111	**244**	214
Encaissements liés aux fonds distincts[2]	**1 296**	297	52	**2 153**	1 367

(1) Les données de 2015 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.
(2) Les encaissements liés aux fonds distincts sont utilisés comme mesure de croissance des activités du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes. Ils correspondent aux sommes investies par des clients dans les fonds distincts offerts qui sont constitués de fonds de placement dont le capital est garanti au décès ou à l'échéance.

Comparaison des troisièmes trimestres de 2016 et de 2015

Au terme du troisième trimestre de 2016, les excédents nets générés par le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes étaient de 126 M$, soit des excédents supérieurs de 43 M$, ou de 51,8 %, par rapport à la période correspondante de 2015. Cette augmentation s'explique principalement par la bonne performance des placements ainsi que par une gestion efficiente des dépenses dans un contexte de croissance des activités.

Les revenus d'exploitation se sont établis à 1 467 M$, en hausse de 103 M$, ou de 7,6 %, par rapport à la même période en 2015. Les primes d'assurance ont augmenté de 34 M$, cette croissance provenant de l'assurance collective pour un montant de 21 M$ et de l'assurance individuelle pour un montant de 13 M$. Les primes de rentes ont quant à elles augmenté de 33 M$.

Les autres revenus d'exploitation ont augmenté de 36 M$, ou de 11,7 %, pour s'établir à 344 M$ au terme du troisième trimestre de 2016, en raison principalement de la croissance des revenus liés aux actifs sous gestion.

Quant aux revenus de placement, ils ont augmenté de 353 M$ en raison principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs. Cette hausse a été compensée en grande partie par la variation des provisions techniques, qui a entraîné une augmentation des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance. Ces variations sont majoritairement attribuables aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations et des produits dérivés.

Le revenu total du secteur s'est élevé à 1 901 M$, soit une augmentation de 456 M$, ou de 31,6 %, comparativement au trimestre correspondant de 2015. Cette variation découle principalement de l'augmentation des revenus de placement, comme expliqué précédemment.

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance ont été de 1 216 M$, en hausse de 402 M$ comparativement à 2015. Cette variation s'explique principalement par une augmentation de 413 M$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la hausse de la juste valeur des placements appariés. De plus, les primes de rentes collectives, la bonne performance des placements ainsi que l'expérience technique des produits ont contribué, entre autres, à la variation des provisions techniques.

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 531 M$ pour le troisième trimestre de 2016, soit une progression de 21 M$, ou de 4,1 %, par rapport à la même période en 2015. Cette hausse résulte principalement d'une augmentation des charges liées aux actifs sous gestion et a été limitée par une gestion efficiente des dépenses dans un contexte de croissance des activités.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et de 2015

Au terme des neuf premiers mois de 2016, les excédents nets générés par le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes étaient de 347 M$, soit une diminution de 29 M$, ou de 7,7 %, par rapport à la période correspondante de 2015. Cette diminution s'explique principalement par des ajustements aux hypothèses actuarielles relativement aux activités canadiennes d'assurance de personnes acquises de State Farm, qui avaient contribué favorablement aux excédents nets de 2015. La bonne performance des placements en 2016 et la gestion efficiente des dépenses dans un contexte de croissance des activités ont contrebalancé en partie cette diminution.

Les revenus d'exploitation se sont établis à 4 153 M$, en hausse de 173 M$, ou de 4,3 %, par rapport à la même période en 2015. Les primes d'assurance ont augmenté de 58 M$, cette croissance provenant de l'assurance individuelle pour un montant de 35 M$ et de l'assurance collective pour un montant de 23 M$. Les primes de rentes ont également connu une hausse de 30 M$.

Les autres revenus d'exploitation ont progressé de 85 M$, ou de 9,0 %, pour s'établir à 1 027 M$ au terme des neuf premiers mois de 2016 en raison principalement de la croissance des revenus liés aux actifs sous gestion.

Quant aux revenus de placement, ils ont augmenté de 1 161 M$ en raison principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs. Cette hausse a été compensée en grande partie par la variation des provisions techniques, qui a entraîné une augmentation des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance. Ces variations sont majoritairement attribuables aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations et des produits dérivés. De plus, des gains sur dispositions de placements immobiliers moindres durant les neuf premiers mois de l'année par rapport à la période correspondante de 2015 ont atténué la hausse des revenus de placement.

Le revenu total du secteur s'est élevé à 5 953 M$, soit une augmentation de 1 334 M$, ou de 28,9 %, comparativement aux neuf premiers mois de 2015. Cette variation découle principalement de l'augmentation des revenus de placement, comme expliqué précédemment.

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance ont été de 3 887 M$, en hausse de 1 323 M$ comparativement à 2015. Cette variation s'explique principalement par une augmentation de 1 357 M$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la hausse de la juste valeur des placements appariés de 1 186 M$. De plus, un changement d'hypothèses défavorable réalisé en 2016 a contribué à augmenter les provisions techniques de 17 M$ alors qu'un changement d'hypothèses favorable réalisé en 2015, à la suite de modifications au portefeuille de placements, avait contribué à la diminution des provisions techniques pour un montant de 44 M$. L'augmentation de 38 M$ des primes de rentes collectives ainsi que l'expérience technique des produits ont également contribué à la hausse des provisions techniques.

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 1 630 M$ pour les neuf premiers mois de 2016, soit une progression de 65 M$, ou de 4,2 %, par rapport à la même période en 2015. Cette hausse résulte principalement d'une augmentation des charges liées aux actifs sous gestion et a été limitée par une gestion efficiente des dépenses dans un contexte de croissance des activités.

SECTEUR D'ACTIVITÉ ASSURANCE DE DOMMAGES

Le secteur Assurance de dommages offre des produits d'assurance permettant aux membres et aux clients du Mouvement Desjardins de se prémunir contre les incidences d'un sinistre. Il comprend les activités de Desjardins Groupe d'assurances générales inc. et de Western Financial Group Inc. Ses produits sont distribués par l'entremise d'agents en assurance de dommages dans le réseau des caisses Desjardins et dans plusieurs centres de contact avec la clientèle et centres Desjardins Entreprises, par un réseau d'agents exclusifs, par Internet et au moyen d'applications pour téléphones mobiles.

ASSURANCE DE DOMMAGES – RÉSULTATS SECTORIELS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2016	30 juin 2016	30 septembre 2015	**30 septembre 2016**	30 septembre 2015
Revenu net d'intérêts	**- $**	1 $	1 $	**1 $**	1 $
Primes nettes	**811**	797	702	**2 391**	2 425
Autres revenus d'exploitation	**(55)**	42	16	**30**	80
Revenus d'exploitation	**756**	840	719	**2 422**	2 506
Revenus (pertes) de placement	**67**	121	(47)	**267**	153
Revenu total	**823**	961	672	**2 689**	2 659
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	**510**	569	436	**1 663**	1 528
Frais autres que d'intérêts	**278**	326	265	**873**	818
Impôts sur les excédents	**9**	17	(6)	**39**	66
Excédents nets de la période	**26 $**	49 $	(23)$	**114 $**	247 $
Gain à la date d'acquisition des activités canadiennes de State Farm[1]	**-**	-	-	**-**	(55)
Frais liés à l'acquisition des activités canadiennes de State Farm, nets d'impôts[1]	**7**	10	7	**24**	25
Excédents nets rajustés de la période[1]	**33 $**	59 $	(16)$	**138 $**	217 $
selon les excédents nets de la période :					
Part revenant au Groupe	**19 $**	39 $	(27)$	**88 $**	205 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**7**	10	4	**26**	42
Indicateurs					
Primes brutes souscrites[2]	**1 212 $**	1 357 $	1 121 $	**3 670 $**	3 268 $
Ratio des sinistres[1]	**62,2 %**	67,4 %	63,0 %	**67,8 %**	62,9 %
Ratio des frais[1]	**26,2**	31,6	29,7	**28,4**	26,6
Ratio des frais rajustés[1]	**25,0**	29,8	28,2	**27,0**	25,2
Ratio combiné[1]	**88,4**	99,0	92,7	**96,2**	89,5
Ratio combiné rajusté[1]	**87,2**	97,2	91,2	**94,8**	88,1

(1) Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».
(2) Incluent les primes d'assurance vie de Western Financial Group Inc.

Comparaison des troisièmes trimestres de 2016 et de 2015

Pour le troisième trimestre de 2016, les excédents nets provenant du secteur Assurance de dommages ont atteint 26 M$, en hausse de 49 M$, comparativement au troisième trimestre de 2015. Bien que la sinistralité de l'année en cours en assurance automobile a été plus importante qu'au trimestre correspondant de 2015, les excédents du troisième trimestre de 2015 avaient été marqués par une forte volatilité des marchés financiers qui s'était traduite par la comptabilisation de pertes de valeurs ayant réduit les revenus de placement.

Les revenus d'exploitation ont totalisé 756 M$, en hausse de 37 M$, ou de 5,1 %, incluant une augmentation des primes nettes de 109 M$, ou de 15,5 %, par rapport au troisième trimestre de 2015. Cette augmentation s'explique principalement par l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm. Ce dernier prévoit une cession décroissante, sur une durée de cinq ans, des primes et des sinistres sur les nouvelles affaires et les renouvellements survenus après la date d'acquisition. L'augmentation s'explique également, dans une moindre mesure, par l'accroissement du nombre de polices émises découlant de multiples initiatives de croissance dans l'ensemble des segments de marché et des régions. Cette hausse est toutefois compensée, en partie, par la baisse des primes nettes découlant de la reprise, au 1er janvier 2015, des primes non acquises transférées lors de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm, qui avaient généré des revenus au troisième trimestre de 2015.

Les autres revenus d'exploitation ont diminué de 71 M$, principalement en raison de l'augmentation plus importante qu'au troisième trimestre de 2015 de la contrepartie éventuelle à payer dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm et découlant de l'évolution favorable des sinistres repris.

Quant aux revenus de placement, ils ont augmenté de 114 M$ par rapport à la même période en 2015. Cette hausse s'explique principalement par les pertes de valeurs sur actions qui avaient été comptabilisées au troisième trimestre de 2015, causées par une forte volatilité des marchés financiers. La fluctuation favorable de la juste valeur des instruments dérivés, au cours du troisième trimestre de 2016, a également bonifié les revenus de placement. De plus, l'augmentation des revenus de placement s'explique par la hausse de la juste valeur des obligations découlant de la baisse des taux d'intérêt observée sur les marchés alors qu'une diminution de celle-ci avait été constatée au troisième trimestre de 2015. Rappelons que cette augmentation de la valeur des obligations a été compensée par une augmentation similaire de la charge de sinistres en raison d'une stratégie d'appariement.

Le revenu total du secteur s'est élevé à 823 M$ pour le troisième trimestre de 2016, soit une hausse de 151 M$, ou de 22,5 %, par rapport au troisième trimestre de 2015.

Les charges de sinistres du secteur ont totalisé 510 M$ pour le troisième trimestre, soit une hausse de 74 M$, ou de 17,0 %, comparativement au troisième trimestre de 2015. Cette hausse provient principalement de la sinistralité plus importante en assurance automobile, de l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm ainsi que des dommages causés par les événements climatiques survenus au cours du trimestre. Elle est compensée par l'évolution favorable des sinistres des années antérieures en assurance automobile repris dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm au 1er janvier 2015. Le ratio des sinistres des assureurs de dommages s'est établi à 62,2 % pour le troisième trimestre de 2016, alors qu'il était de 63,0 % au trimestre correspondant de 2015. Cette baisse découle de l'évolution favorable des sinistres mentionnée précédemment.

Les frais autres que d'intérêts s'élevaient à 278 M$ au terme du troisième trimestre de 2016, en hausse de 13 M$, ou de 4,9 %, par rapport au même trimestre l'an dernier. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance organique des affaires.

Comparaison des neuf premiers mois de l'année de 2016 et de 2015

Pour les neuf premiers mois de 2016, les excédents nets provenant du secteur Assurance de dommages ont atteint 114 M$, en baisse de 133 M$, ou de 53,8 %, comparativement aux neuf premiers mois de 2015. Les excédents nets rajustés ont atteint 138 M$, en baisse de 79 M$, ou de 36,4 %. Cette baisse des excédents s'explique principalement par la sinistralité plus importante en 2016 et par le gain sur acquisition des activités canadiennes de State Farm constaté au premier trimestre de 2015.

Les revenus d'exploitation ont totalisé 2 422 M$, en baisse de 84 M$, ou de 3,4 %. Cette diminution s'explique principalement par une baisse des primes nettes découlant de la reprise, au 1er janvier 2015, des primes non acquises transférées lors de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm, qui avaient généré des revenus importants au cours des neuf premiers mois de 2015. Cette incidence est reflétée également dans les frais de sinistres. Cette baisse des revenus de primes nettes a été compensée par la croissance des affaires ainsi que par l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm. Le traité prévoit une cession décroissante, sur une durée de cinq ans, des primes et des sinistres sur les nouvelles affaires et les renouvellements survenus après la date d'acquisition.

Les autres revenus d'exploitation ont diminué de 50 M$, ou de 62,5 %, principalement en raison du gain qui avait été comptabilisé à la date d'acquisition des activités canadiennes de State Farm en 2015.

Quant aux revenus de placement, ils ont augmenté de 114 M$, ou de 74,5 %, par rapport à la même période en 2015. Cette hausse s'explique principalement par la fluctuation favorable de la juste valeur des instruments dérivés dans les neuf premiers mois de 2016 et par les pertes de valeurs sur actions causées par une forte volatilité des marchés financiers qui avaient été comptabilisées dans la période correspondante de 2015.

Le revenu total du secteur s'est élevé à 2 689 M$ pour les neuf premiers mois de 2016, soit une hausse de 30 M$, ou de 1,1 %, par rapport aux neuf premiers mois de 2015.

Les charges de sinistres du secteur ont totalisé 1 663 M$ pour les neuf premiers mois de 2016, soit une hausse de 135 M$, ou de 8,8 %, comparativement aux neuf premiers mois de 2015. Le ratio des sinistres des assureurs de dommages s'est établi à 67,8 % pour les neuf premiers mois de 2016, alors qu'il était de 62,9 % à la période correspondante de 2015. Cette hausse découle principalement d'une sinistralité plus importante en assurance automobile, des événements climatiques survenus durant la période ainsi que des dommages causés par les feux de forêt de Fort McMurray.

Les frais autres que d'intérêts s'élevaient à 873 M$ au terme des neuf premiers mois de 2016, en hausse de 55 M$, ou de 6,7 %, par rapport à la même période l'an dernier. À l'exclusion des frais liés à l'acquisition des activités canadiennes de State Farm, les frais autres que d'intérêts ont été de 840 M$, en hausse de 56 M$, ou de 7,1 %. Cette dernière hausse est principalement attribuable à la croissance organique des affaires et à la hausse des frais liés aux agents exclusifs.

RUBRIQUE AUTRES

La rubrique Autres comprend l'information financière qui n'est pas particulière à un secteur d'activité. Elle inclut principalement les activités de trésorerie liées aux opérations de la Caisse centrale et celles qui ont trait à l'intermédiation financière entre les surplus ou besoins de liquidités des caisses. On y trouve également les résultats des fonctions de soutien offertes par la Fédération à l'ensemble du Mouvement, les activités de Capital Desjardins inc. et du Fonds de sécurité Desjardins et celles qui sont liées aux billets à terme adossés à des actifs (BTAA) détenus par le Mouvement Desjardins. Elle inclut aussi Groupe Technologies Desjardins inc., qui regroupe l'ensemble des activités relatives aux technologies de l'information du Mouvement. En plus des différents ajustements nécessaires à la préparation des états financiers combinés intermédiaires, les éliminations des soldes intersectoriels sont classées sous cette rubrique.

Le Mouvement Desjardins considère que l'analyse comparative par postes des activités regroupées sous cette rubrique n'est pas pertinente compte tenu de l'intégration des différents ajustements de consolidation ainsi que des éliminations des soldes intersectoriels. Par conséquent, il présente une analyse fondée sur l'apport de ces activités aux excédents avant ristournes aux membres.

RUBRIQUE AUTRES

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2016	30 juin 2016	30 septembre 2015	**30 septembre 2016**	30 septembre 2015
Activités de trésorerie	**48 $**	49 $	29 $	**139 $**	132 $
Activités du Fonds de sécurité Desjardins	**14**	25	20	**61**	55
Activités liées aux billets à terme adossés à des actifs	**4**	3	4	**10**	29
Activités liées aux dérivés associés aux activités de couverture	**(21)**	(4)	19	**(27)**	39
Autres[(1)]	**(13)**	(45)	4	**(88)**	(84)
Excédents nets de la période	**32 $**	28 $	76 $	**95 $**	171 $
dont :					
Part revenant au Groupe	**31 $**	26 $	74 $	**92 $**	167 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**1**	2	2	**3**	4

(1) Incluent les activités des fonctions de soutien, les différents ajustements nécessaires à la préparation des états financiers combinés intermédiaires ainsi que les éliminations des soldes intersectoriels.

Apport aux excédents

Comparaison des troisièmes trimestres de 2016 et de 2015

Les excédents nets de la période découlant des activités regroupées sous la rubrique Autres ont totalisé 32 M$ pour le troisième trimestre de 2016, comparativement à 76 M$ pour la période correspondante en 2015.

Les activités de trésorerie ont contribué pour 48 M$ aux excédents. Il s'agit d'une augmentation de 19 M$, qui s'explique principalement par la croissance des revenus générés par les activités de gestion de l'appariement de l'actif et du passif ainsi que de négociation.

Les activités du Fonds de sécurité Desjardins ont permis de dégager des excédents de 14 M$, par rapport à 20 M$ à la période correspondante de 2015. Cette diminution s'explique par des gains sur dispositions de titres disponibles à la vente inférieurs en 2016 comparativement à 2015.

Les excédents découlant des activités liées aux BTAA se sont chiffrés à 4 M$, soit des excédents identiques à ceux de la période correspondante de 2015.

Les activités liées aux dérivés associés aux activités de couverture ont enregistré un déficit de 21 M$, comparativement à des excédents de 19 M$ pour la période correspondante de 2015, soit une diminution de 40 M$. Cela s'explique principalement par une fluctuation défavorable de la juste valeur des swaps liée à la hausse des taux d'intérêt au troisième trimestre de 2016 comparativement à la période correspondante de 2015. La diminution de la portion non admissible à la comptabilité de couverture et la diminution de l'amortissement lié aux cessations de couvertures ont également contribué à cette baisse.

Les autres activités ont été principalement marquées au troisième trimestre de 2016 par des coûts liés à des indemnités de départ et la hausse des frais liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement. Notamment, les projets tels que le programme Avantages membre Desjardins et la transformation accélérée du réseau des caisses visent l'amélioration de l'offre de produits et services aux membres et aux clients, pour mieux répondre à leurs besoins, au meilleur coût.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et de 2015

Les excédents nets de la période découlant des activités regroupées sous la rubrique Autres ont totalisé 95 M$ pour les neuf premiers mois de 2016, comparativement à 171 M$ pour la période correspondante en 2015.

Les activités de trésorerie ont contribué pour 139 M$ aux excédents de la période. Il s'agit d'une augmentation de 7 M$ comparativement à la période correspondante de 2015, qui s'explique principalement par la croissance des revenus générés par les activités de gestion de l'appariement de l'actif et du passif ainsi que de négociation. Ceci a été atténué par un effet défavorable des fluctuations des écarts entre les courbes de taux d'intérêt européenne et canadienne sur la portion non admissible à la comptabilité de couverture des instruments financiers dérivés utilisés pour couvrir les dépôts en devises étrangères et par la hausse des frais sur les ententes d'impartition liés aux projets.

Les activités du Fonds de sécurité Desjardins ont permis de dégager des excédents de 61 M$, par rapport à 55 M$ à la période correspondante de 2015. Cette augmentation s'explique par des gains sur dispositions de titres disponibles à la vente supérieurs en 2016 comparativement à 2015.

Les excédents découlant des activités liées aux BTAA se sont chiffrés à 10 M$. Cela constitue une diminution de 19 M$ par rapport à la période correspondante de 2015, diminution qui est attribuable à une variation positive de la juste valeur du portefeuille des BTAA, nette des positions de couverture, inférieure en 2016 en comparaison de 2015. Notons que l'exposition du Mouvement à ces activités est en baisse.

Les activités liées aux dérivés associés aux activités de couverture ont enregistré un déficit de 27 M$, comparativement à des excédents de 39 M$ pour la période correspondante de 2015, soit une diminution de 66 M$. Cela s'explique principalement par une fluctuation défavorable de la juste valeur des swaps liée à la hausse des taux d'intérêt en 2016 comparativement à la période correspondante de 2015. La diminution de la portion non admissible à la comptabilité de couverture et la diminution de l'amortissement lié aux cessations de couvertures ont également contribué à cette baisse.

Les autres activités ont été principalement marquées au cours des neuf premiers mois de 2016 par des coûts liés à des indemnités de départ et la hausse des frais liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement. Notamment, les projets tels que le programme Avantages membre Desjardins et la transformation accélérée du réseau des caisses visent l'amélioration de l'offre de produits et services aux membres et aux clients, pour mieux répondre à leurs besoins, au meilleur coût.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

Le tableau suivant présente un sommaire des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres du Mouvement Desjardins.

RÉSULTATS DES HUIT DERNIERS TRIMESTRES

(en millions de dollars)	**2016**			2015				2014
	T3	T2	T1[1]	T4[1]	T3[1]	T2[1]	T1[1]	T4
Revenu net d'intérêts	**1 064 $**	1 053 $	1 049 $	1 107 $	1 094 $	1 057 $	995 $	1 021 $
Primes nettes	**1 873**	1 740	1 721	1 641	1 692	1 698	1 876	1 480
Autres revenus d'exploitation								
Frais de service sur les dépôts et les paiements	**128**	119	118	124	125	122	118	127
Commissions sur prêts et cartes de crédit	**158**	155	168	161	149	156	154	157
Services de courtage et de fonds de placement	**278**	286	260	263	255	267	252	239
Honoraires de gestion et de services de garde	**94**	92	88	67	90	95	89	95
Revenus de change	**20**	22	16	21	20	21	26	22
Autres	**(42)**	46	65	56	7	12	90	84
Revenus d'exploitation	**3 573**	3 513	3 485	3 440	3 432	3 428	3 600	3 225
Revenus (pertes) de placement								
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	**385**	878	512	230	17	(612)	1 174	686
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	**99**	99	79	72	34	107	105	83
Revenus nets sur les autres placements	**49**	50	50	48	51	92	44	36
	533	1 027	641	350	102	(413)	1 323	805
Revenu total	**4 106**	4 540	4 126	3 790	3 534	3 015	4 923	4 030
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**98**	75	91	83	102	103	89	68
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	**1 727**	2 065	1 758	1 350	1 246	332	2 503	1 760
Frais autres que d'intérêts	**1 718**	1 865	1 787	1 782	1 668	1 781	1 748	1 745
Impôts sur les excédents	**109**	108	108	113	114	170	119	103
Excédents avant ristournes aux membres	**454**	427	382	462	404	629	464	354
Ristournes aux membres nettes des impôts recouvrés	**25**	16	22	33	26	24	30	5
Excédents de la période après ristournes aux membres	**429 $**	411 $	360 $	429 $	378 $	605 $	434 $	349 $
dont :								
Part revenant au Groupe	**419 $**	390 $	339 $	373 $	361 $	531 $	409 $	326 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**10**	21	21	56	17	74	25	23

[1] Les données des périodes précédentes ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

Les revenus, les charges et les excédents trimestriels avant ristournes aux membres varient en fonction de certaines tendances, y compris des fluctuations saisonnières, de la conjoncture générale et des conditions du marché. Pour plus de renseignements sur les variations trimestrielles, se référer à la page 52 du rapport annuel 2015.

REVUE DU BILAN

GESTION DU BILAN

BILAN COMBINÉ

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 septembre 2016		Au 31 décembre 2015	
Actif				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	**1 929 $**	**0,7 %**	1 716 $	0,7 %
Valeurs mobilières	**55 799**	**21,4**	51 987	21,0
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	**7 677**	**3,0**	7 881	3,2
Prêts et acceptations nets	**164 287**	**63,2**	159 881	64,4
Actif net des fonds distincts	**11 620**	**4,5**	9 781	3,9
Instruments financiers dérivés	**3 978**	**1,5**	4 818	1,9
Autres actifs	**14 867**	**5,7**	12 064	4,9
Total de l'actif	**260 157 $**	**100,0 %**	248 128 $	100,0 %
Passif et capitaux propres				
Dépôts	**161 337 $**	**62,0 %**	156 574 $	63,0 %
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	**7 674**	**2,9**	5 464	2,2
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	**10 098**	**3,9**	10 383	4,2
Instruments financiers dérivés	**1 735**	**0,7**	1 689	0,7
Passifs des contrats d'assurance	**28 988**	**11,1**	26 734	10,8
Passif net des fonds distincts	**11 607**	**4,5**	9 776	3,9
Autres passifs	**15 017**	**5,8**	13 899	5,6
Obligations subordonnées	**1 385**	**0,5**	1 884	0,8
Capitaux propres	**22 316**	**8,6**	21 725	8,8
Total du passif et des capitaux propres	**260 157 $**	**100,0 %**	248 128 $	100,0 %

ACTIF TOTAL

Au 30 septembre 2016, l'actif total du Mouvement Desjardins s'élevait à 260,2 G$, en hausse de 12,0 G$, ou de 4,8 %, depuis le 31 décembre 2015. Cette progression s'explique principalement par l'augmentation du portefeuille de prêts et acceptations de 4,4 G$ et la croissance de 3,6 G$ des valeurs mobilières.

TRÉSORERIE, DÉPÔTS AUPRÈS D'INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET VALEURS MOBILIÈRES

Au 30 septembre 2016, l'encours de la trésorerie et des dépôts auprès d'institutions financières du Mouvement Desjardins totalisait 1,9 G$, en hausse de 213 M$, ou de 12,4 %, depuis le 31 décembre 2015. Le volume des valeurs mobilières, y compris celles empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, a augmenté de 3,6 G$, ou de 6,0 %, pour se fixer à 63,5 G$ au 30 septembre 2016. Cette hausse s'explique par la croissance des activités de marché et des dépôts.

PRÊTS ET ACCEPTATIONS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 septembre 2016		Au 31 décembre 2015	
Hypothécaires résidentiels	**105 908 $**	**64,3 %**	102 323 $	63,8 %
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	**21 723**	**13,2**	21 204	13,2
Aux entreprises et aux gouvernements	**37 118**	**22,5**	36 809	23,0
	164 749	**100,0 %**	160 336	100,0 %
Provision pour pertes sur prêts	**(462)**		(455)	
Total des prêts et acceptations par catégories d'emprunteurs	**164 287 $**		159 881 $	
Prêts garantis ou assurés[(1)]	**44 425 $**		44 817 $	

(1) Prêts qui incluent une garantie ou une assurance, complète ou partielle, auprès d'un assureur public ou privé ou d'un gouvernement.

Au 30 septembre 2016, l'encours du portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins, y compris les acceptations, net de la provision pour pertes sur prêts, se chiffrait à 164,3 G$, en hausse de 4,4 G$, ou de 2,8 %, depuis le 31 décembre 2015. Les prêts hypothécaires résidentiels, qui représentaient 64,3 % du portefeuille au terme de ce trimestre, expliquent principalement cette croissance.

En effet, l'encours des prêts hypothécaires résidentiels, qui s'élevait à 105,9 G$ au 30 septembre 2016, s'est majoré de 3,6 G$, ou de 3,5 %, depuis la fin de 2015. L'activité soutenue du marché de l'habitation au Québec et en Ontario, notamment dans le secteur de la revente de maisons existantes, a créé un environnement favorable au développement des affaires du Mouvement Desjardins.

L'encours du financement à la consommation, sur cartes de crédit et aux autres prêts aux particuliers, totalisait 21,7 G$ au 30 septembre 2016, en hausse de 519 M$, ou de 2,4 %, depuis le 31 décembre 2015. Quant aux prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris les acceptations, leur encours s'élevait à 37,1 G$ au 30 septembre 2016, comparativement à un volume de 36,8 G$ observé à la fin de 2015, soit une augmentation de 309 M$, ou de 0,8 % durant cette période.

Qualité du crédit

Des renseignements sur la qualité du portefeuille de crédit du Mouvement Desjardins sont présentés dans la section « Gestion des risques » à la page 31 de ce rapport de gestion.

DÉPÔTS

(en millions de dollars et en pourcentage)	**Au 30 septembre 2016**		Au 31 décembre 2015	
Particuliers	**95 122 $**	**59,0 %**	91 243 $	58,2 %
Entreprises et gouvernements	**64 735**	**40,1**	63 833	40,8
Institutions de dépôts et autres	**1 480**	**0,9**	1 498	1,0
Total des dépôts	**161 337 $**	**100,0 %**	156 574 $	100,0 %

Au 30 septembre 2016, l'encours des dépôts du Mouvement Desjardins se chiffrait à 161,3 G$, en hausse de 4,8 G$, ou de 3,0 %, depuis le 31 décembre 2015. L'épargne en provenance des particuliers, qui constituait 59,0 % de ce portefeuille, est principalement responsable de cette croissance. En effet, elle a progressé de 3,9 G$, ou de 4,3 %, pendant la même période, pour s'établir à 95,1 G$ au 30 septembre 2016.

En ce qui concerne l'encours des dépôts des entreprises et des gouvernements, il composait 40,1 % de son portefeuille de dépôts total et s'élevait à 64,7 G$ au 30 septembre 2016, soit une augmentation de 902 M$, ou de 1,4 %, depuis le 31 décembre 2015. Quant à l'épargne provenant des institutions de dépôts et d'autres sources, elle est demeurée stable, pour un volume de 1,5 G$ au 30 septembre 2016. La progression des dépôts des entreprises et des gouvernements s'explique notamment par les différentes émissions de titres effectuées sur les marchés américain, canadien et européen, qui ont permis de soutenir la croissance des besoins de fonds du Mouvement Desjardins.

CAPITAUX PROPRES

Au 30 septembre 2016, les capitaux propres s'élevaient à 22,3 G$, en hausse de 591 M$, ou de 2,7 %, depuis le 31 décembre 2015. Les excédents nets des neuf premiers mois de 2016 après ristournes aux membres totalisant 1 200 M$, qui ont été contrebalancés en partie par la réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies, ont été la principale source de cette croissance.

La note complémentaire 21 « Capital social » des états financiers combinés annuels présente des renseignements supplémentaires sur le capital social du Mouvement Desjardins.

GESTION DU CAPITAL

La gestion du capital est un élément essentiel de la gestion financière du Mouvement Desjardins. Elle a comme objectif d'assurer que le niveau et la structure de fonds propres du Mouvement Desjardins et de ses composantes respectent son profil de risque, son caractère distinctif et ses objectifs coopératifs. Elle doit également faire en sorte que la structure de fonds propres soit adéquate au regard de la protection des membres et des clients, des cibles de rentabilité, des objectifs de croissance, des attentes des agences de notation et des exigences des organismes de réglementation. De plus, elle doit optimiser la répartition des fonds propres et les mécanismes de circulation de ces derniers à l'interne de même que soutenir la croissance, le développement et la gestion des risques liés aux actifs du Mouvement Desjardins.

Le Mouvement Desjardins préconise une gestion prudente de son capital. Celle-ci vise à maintenir des ratios de fonds propres réglementaires supérieurs à ceux de l'industrie bancaire canadienne et aux exigences réglementaires. Cette gestion prudente du capital du Mouvement Desjardins se reflète dans la qualité des cotes de crédit que lui accordent les différentes agences de notation.

La crise financière mondiale a amené l'industrie à mettre davantage l'accent sur une saine capitalisation de ses activités. En fait, les agences de notation et le marché favorisent plus que jamais les institutions les mieux capitalisées. Ces éléments militent en faveur d'une augmentation générale du niveau et de la qualité du capital émis par les institutions financières. Cela se reflète également dans les exigences rehaussées de Bâle III mises en place le 1er janvier 2013. C'est dans ce contexte que le Mouvement Desjardins a fixé sa cible de fonds propres de la catégorie 1A et de la catégorie 1 à 15 %.

Cadre intégré de gestion du capital du Mouvement Desjardins

De façon générale, le Cadre intégré de gestion du capital du Mouvement Desjardins prévoit les politiques et processus nécessaires pour établir les cibles de capitalisation de ce dernier, et les affecter à ses composantes, établir les stratégies permettant d'assurer l'atteinte de ces cibles, mobiliser rapidement les capitaux, assurer une mesure adéquate de la performance des composantes et optimiser les mécanismes de circulation et d'utilisation des fonds propres à l'interne.

Le Mouvement Desjardins a conçu un programme de simulations de crise. L'objectif de ce dernier est d'établir et de mesurer l'effet de différents scénarios intégrés, c'est-à-dire de simuler divers scénarios économiques à l'égard de l'ensemble des composantes du Mouvement et d'en évaluer les répercussions financières et réglementaires. Ce processus permet de déterminer si la cible minimale, établie selon le plan de capitalisation, est adéquate au regard des risques auxquels le Mouvement Desjardins est exposé.

Cadre réglementaire et politiques internes

La gestion du capital du Mouvement Desjardins est sous la responsabilité du conseil d'administration de la Fédération qui, pour le soutenir à cet égard, a mandaté le comité de gestion Finances et Risques pour veiller à ce que le Mouvement soit doté d'une base de fonds propres suffisante et rassurante. La première vice-présidence Finances, Trésorerie et Administration prépare annuellement, avec l'appui des composantes du Mouvement, un plan de capitalisation qui lui permet de projeter l'évolution des fonds propres, d'élaborer des stratégies et de recommander des plans d'action permettant l'atteinte des objectifs et des cibles en matière de fonds propres.

Les situations actuelles et projetées révèlent que, globalement, le Mouvement Desjardins dispose d'une solide base de fonds propres lui permettant de se maintenir parmi les institutions financières les mieux capitalisées.

Les ratios de fonds propres réglementaires du Mouvement Desjardins sont calculés selon la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base à l'intention des coopératives de services financiers émise par l'AMF (ligne directrice). Cette dernière tient compte du dispositif réglementaire mondial visant à renforcer la résilience des établissements et systèmes bancaires (Bâle III) édicté par la Banque des règlements internationaux.

Soulignons que les autorités réglementaires exigent qu'un montant minimal de fonds propres soit maintenu sur une base combinée par l'ensemble des composantes du Mouvement Desjardins, principalement par les caisses, la Fédération sur une base non consolidée, la Caisse centrale, le Fonds de sécurité Desjardins, Capital Desjardins inc., Banque Zag, Valeurs mobilières Desjardins inc. et la Fiducie Desjardins inc.

Ces fonds propres prennent en considération les investissements effectués au sein des autres composantes du Mouvement Desjardins. Certaines d'entre elles sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires, de liquidités ou de financement, qui sont fixées par des organismes de réglementation régissant, entre autres, les banques et les valeurs mobilières. Le Mouvement Desjardins surveille et gère les exigences en matière de fonds propres de ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace de ceux-ci et le respect continu de la réglementation applicable.

Aux fins du calcul des fonds propres, la société de portefeuille Desjardins Société financière inc., qui regroupe principalement les sociétés d'assurance, est déconsolidée et présentée en déduction des fonds propres. Cette dernière est assujettie à la Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance des fonds propres pour les assureurs de personnes émise par l'AMF.

De même, certaines des filiales du Mouvement Desjardins, dont les sociétés d'assurance, sont assujetties à des exigences réglementaires provenant de l'AMF ou d'autres autorités réglementaires. La plupart de ces filiales doivent respecter des exigences minimales de capitaux qui pourraient limiter la capacité du Mouvement Desjardins à affecter une partie de ces capitaux ou de ces fonds à d'autres fins.

Accord de Bâle III

Le cadre réglementaire de Bâle III rehausse les exigences en matière de fonds propres. Bien que ce dernier prévoie une période transitoire allant de 2013 à 2019 afin d'atténuer l'incidence des nouvelles règles sur la capitalisation, l'AMF a exigé que le Mouvement Desjardins respecte dès le premier trimestre de 2013 les seuils établis pour 2019 relativement au ratio de fonds propres de la catégorie 1A. Pour les ratios de fonds propres de la catégorie 1 et du total des fonds propres, l'AMF a exigé que le Mouvement respecte les seuils déterminés pour 2019 dès le premier trimestre de 2014. L'AMF peut aussi, à sa discrétion, fixer des ratios cibles plus élevés lorsque les circonstances le justifient.

En juin 2013, l'AMF a statué que le Mouvement Desjardins remplissait les critères le désignant comme une institution financière d'importance systémique intérieure (IFIS-I). En sa qualité d'IFIS-I, le Mouvement se voit imposer, depuis le 1er janvier 2016, une exigence supplémentaire de 1 % relativement à ses ratios de fonds propres minimaux. Le BSIF a aussi statué que les six plus grandes institutions financières canadiennes remplissaient les critères de désignation à titre d'IFIS-I.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des ratios cibles réglementaires établis par l'AMF en vertu de l'accord de Bâle III.

SOMMAIRE DES RATIOS RÉGLEMENTÉS PAR L'AMF EN VERTU DE L'ACCORD DE BÂLE III[1][2]

	Ratio minimal	Réserve de conservation des fonds propres	Ratio minimal incluant la réserve de conservation des fonds propres	Supplément s'appliquant aux IFIS-I[3]	Ratio minimal incluant la réserve de conservation des fonds propres et le supplément s'appliquant aux IFIS-I	Ratio de fonds propres et de levier au 30 septembre 2016
Fonds propres de la catégorie 1A	> 4,5 %	2,5 %	> 7,0 %	1,0 %	> 8,0 %	**16,3 %**
Fonds propres de la catégorie 1	> 6,0	2,5	> 8,5	1,0	> 9,5	**16,3**
Total des fonds propres	> 8,0	2,5	> 10,5	1,0	> 11,5	**16,9**
Ratio de levier	> 3,0	s.o.	> 3,0	s.o.	> 3,0	**7,6**

(1) Les ratios de fonds propres s'expriment en pourcentage des fonds propres réglementaires par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques, et ce conformément à la ligne directrice.
(2) Le ratio de levier est calculé conformément à la directive sur les exigences publiques au titre du ratio de levier de Bâle III émise par l'AMF et se définit comme étant la mesure des fonds propres, soit les fonds propres de la catégorie 1, divisée par la mesure de l'exposition. La mesure de l'exposition comprend : 1) les expositions au bilan; 2) les expositions sur opérations de financement par titres; 3) les expositions sur dérivés; et 4) les autres expositions hors bilan.
(3) En vigueur depuis le 1er janvier 2016.

Évolution future de la réglementation

Le Mouvement Desjardins continue de suivre l'évolution des modifications aux exigences concernant le capital en vertu des normes mondiales élaborées par le Comité de Bâle sur les contrôles bancaires (CBCB).

À cet effet, le CBCB a publié, en décembre 2014, deux documents consultatifs intitulés *Capital floors the design of a framework based on standardised approaches* et « Révision de l'approche standard pour le risque de crédit », ce dernier a été revu une deuxième fois en décembre 2015. Le plancher des fonds propres vise à atténuer le risque lié aux modèles internes de calcul du risque de crédit et à améliorer la comparabilité du risque parmi les institutions financières. Le nouveau plancher remplacerait celui utilisé actuellement, qui est toujours fondé sur l'Accord de Bâle I. La nouvelle approche standardisée pour le risque de crédit vise à réduire la dépendance aux agences de notation et à améliorer la sensibilité à certains risques.

En juillet 2015, le CBCB a publié un document consultatif qui porte sur la révision du cadre de la charge d'ajustement de l'évaluation de crédit (AEC) tel que défini dans les normes de fonds propres actuelles de Bâle III pour le traitement du risque de crédit de contrepartie. Le cadre révisé propose de rendre les normes de fonds propres plus compatibles avec la méthodologie d'évaluation à la juste valeur de la charge AEC instaurée dans plusieurs référentiels comptables et les révisions proposées du cadre de risque de marché selon l'étude intitulée *Fundamental Review of the Trading Book*.

Le 14 janvier 2016, le CBCB a publié la version révisée des exigences minimales de fonds propres à l'égard du risque de marché. L'objectif du dispositif révisé est de faire en sorte que, pour le traitement du risque de marché, l'approche standard et l'approche fondée sur les notations internes aboutissent à des résultats crédibles en matière de dotation en fonds propres et favorisent une mise en œuvre concordante des normes dans l'ensemble des juridictions. Le CBCB exigera des institutions financières qu'elles présentent l'information en vertu des nouvelles normes d'ici la fin de 2019. L'AMF n'a pas encore établi de calendrier à cet effet.

Le 4 mars 2016, le CBCB a déposé un document consultatif, qui propose une nouvelle approche de calcul du capital réglementaire pour le risque opérationnel, nommé *Standardised Measurement Approach for operational risk*. Cette nouvelle approche remplacerait l'approche standard actuellement décrite dans la ligne directrice alors que l'approche des mesures avancées serait retirée.

Le CBCB a publié le 24 mars 2016 un document concernant la révision des approches de notation interne. L'objectif est de mieux encadrer l'utilisation de ces approches en éliminant l'option d'utiliser celles-ci pour certains portefeuilles, en mettant en place des seuils sur certains paramètres de risques et en balisant davantage la modélisation des paramètres de certains portefeuilles éligibles à la notation interne dans la perspective d'en diminuer la volatilité.

Le 6 avril 2016, le CBCB a publié un document consultatif sur les révisions du cadre régissant le ratio de levier de Bâle III et réaffirme l'exigence réglementaire minimale de 3 %. Toutefois, il examine la possibilité d'imposer de plus grandes exigences aux banques d'importance systémique mondiale. Ce rehaussement d'exigence ne s'applique pas au Mouvement Desjardins qui n'est pas désigné comme une banque d'importance systémique mondiale. Aucune banque canadienne n'a reçu cette désignation jusqu'à présent.

Le 21 avril 2016, le CBCB a également publié un document nommé *Interest rate risk in the banking book*. Ce document se veut une mise à jour du document publié en 2004, *Principles for the management and supervision of interest rate risk* portant sur la gestion des risques, le traitement des fonds propres et la supervision du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire. Il vise à faire en sorte que les institutions financières disposent de fonds propres suffisants pour couvrir des pertes potentielles dans le portefeuille bancaire qui découlent de fluctuations des taux d'intérêt et ainsi limiter l'arbitrage sur les fonds propres entre le portefeuille de négociation et le portefeuille bancaire. La mise en application est requise à partir de 2018.

Enfin, le 11 juillet 2016, le CBCB a révisé les règles finales du cadre de la titrisation publiées en décembre 2014 dans le document intitulé *Revisions to the securitisation framework*, qui seront mises en oeuvre à partir de janvier 2018. Cette mise à jour vise, entre autres, un traitement qui respecte les exigences de simplicité, transparence et comparabilité.

Respect des exigences

Au 30 septembre 2016, les ratios de fonds propres de la catégorie 1A et de la catégorie 1 de même que le ratio du total des fonds propres du Mouvement Desjardins, calculés selon les exigences de Bâle III, étaient respectivement de 16,3 %, de 16,3 % et de 16,9 %. Quant au ratio de levier, il se situait à 7,6 %. Le Mouvement Desjardins a une très bonne capitalisation, son ratio de fonds propres de la catégorie 1A se situant au-dessus de sa cible de 15 %.

Le Mouvement Desjardins et toutes ses composantes qui sont soumises à des exigences réglementaires minimales en matière de capitalisation respectaient celles-ci au 30 septembre 2016.

Fonds propres réglementaires

Les tableaux qui suivent présentent les principales composantes des fonds propres du Mouvement, les soldes de fonds propres, les actifs pondérés en fonction des risques, les ratios de fonds propres ainsi que l'évolution des fonds propres au cours de la période.

PRINCIPALES COMPOSANTES DES FONDS PROPRES

	Total des fonds propres		
	Fonds propres de la catégorie 1		Fonds propres de la catégorie 2
	Catégorie 1A[1]	Catégorie 1B[1]	
Éléments admissibles	• Réserves et excédents non répartis • Cumul des autres éléments du résultat global admissibles • Parts de capital de la Fédération • Parts permanentes et de ristournes assujetties au retrait progressif • Participations ne donnant pas le contrôle[2]	• Participations ne donnant pas le contrôle[2]	• Provisions collectives admissibles • Obligations subordonnées assujetties au retrait progressif • Parts de qualification admissibles • Participations ne donnant pas le contrôle[2]
Ajustements réglementaires	• Goodwill • Logiciels • Autres actifs incorporels • Actifs d'impôt différé issus essentiellement du report prospectif des pertes • Déficit de provisions		
Déductions	• Principalement des participations significatives dans des entités financières[3]		• Investissement en actions privilégiées dans une composante exclue du périmètre de consolidation réglementaire • Instrument financier subordonné

(1) Les ratios de la catégorie 1A et de la catégorie 1B sont l'équivalent pour une coopérative financière régie par l'AMF des ratios CET1 et AT1 des institutions financières.
(2) Le solde des participations ne donnant pas le contrôle attribuable aux différentes catégories de fonds propres est déterminé, entre autres, en fonction de la nature des activités et du niveau de capitalisation de l'entité émettrice.
(3) Correspondent à la part des investissements dans les composantes exclues du périmètre de consolidation réglementaire (principalement Desjardins Société financière inc.) qui excède 10 % des fonds propres nets des ajustements réglementaires. De plus, lorsque le solde non déduit, auquel s'ajoutent les actifs d'impôt différé nets des passifs d'impôt différé correspondants, est supérieur à 15 % des fonds propres ajustés, l'excédent est également déduit de ces fonds propres. Le solde net non déduit est assujetti à une pondération en fonction des risques de 250 %.

FONDS PROPRES, ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES ET RATIOS DE FONDS PROPRES

(en millions de dollars et en pourcentage)	**Au 30 septembre 2016**	Au 31 décembre 2015
Fonds propres		
Fonds propres de la catégorie 1A	**17 477 $**	17 354 $
Fonds propres de la catégorie 1	**17 490**	17 371
Total des fonds propres	**18 134**	18 700
Actifs pondérés en fonction des risques		
Risque de crédit	**78 294 $**	74 845 $
Risque de marché	**2 347**	2 157
Risque opérationnel	**13 275**	13 032
Total des actifs pondérés en fonction des risques avant la charge d'ajustement et le seuil	**93 916**	90 034
Charge d'ajustement de l'évaluation de crédit (AEC) et ajustement transitoire en fonction du seuil[1][2]	**13 138**	18 450
Total des actifs pondérés en fonction des risques	**107 054 $**	108 484 $
Ratios et exposition du ratio de levier		
Fonds propres de la catégorie 1A	**16,3 %**	16,0 %
Fonds propres de la catégorie 1	**16,3**	16,0
Total des fonds propres	**16,9**	17,2
Levier	**7,6**	7,8
Exposition du ratio de levier	**231 603 $**	222 825 $

(1) Comme l'exige la section 1.6 de la ligne directrice de l'AMF. Le seuil est présenté pour tenir compte des APR après les dispositions transitoires pour la charge AEC en ce qui concerne les fonds propres.
(2) Les facteurs scalaires utilisés pour tenir compte des exigences relatives à la charge AEC sont appliqués progressivement au calcul des ratios de fonds propres de la catégorie 1A et de la catégorie 1 ainsi qu'au calcul du ratio du total des fonds propres depuis le 1er janvier 2014. Ils sont respectivement de 64 %, de 71 % et de 77 %, tout comme en 2015. Ils atteindront 100 % pour chaque catégorie de capital d'ici 2019.

Conformément aux exigences de Bâle III, les instruments de fonds propres qui ne satisfont plus aux critères d'admissibilité des catégories de fonds propres sont exclus de celles-ci depuis le 1er janvier 2013. Toutefois, en vertu de mesures transitoires énoncées dans la ligne directrice, ceux qui répondent à certaines conditions sont éliminés progressivement des fonds propres à raison de 10 % par année pendant une période de neuf ans qui a débuté le 1er janvier 2013. Ces instruments comprennent des parts permanentes et de ristournes émises avant le 12 septembre 2010 et totalisant 2,1 G$.

De plus, les obligations subordonnées émises par Capital Desjardins inc. sont aussi assujetties à cet amortissement de 10 %. Pour être pleinement admissibles à titre de fonds propres de la catégorie 2, ces obligations doivent répondre aux exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité. Des discussions portant sur l'application de ces exigences aux entités coopératives sont toujours en cours à l'échelle internationale. Le Mouvement ne prévoit procéder à aucune émission de ce type d'instrument financier tant que ces exigences n'auront pas été précisées davantage.

Le 18 décembre 2015, la Fédération a déposé un prospectus visant l'émission de parts de capital supplémentaires totalisant 500 M$. Cette nouvelle émission a débuté le 25 janvier 2016. Au cours des neuf premiers mois de l'année 2016, la Fédération a procédé à l'émission de parts de capital pour un produit brut de 426 M$. De plus, la Fédération a émis des parts de capital d'une valeur de 101 M$ pour le paiement d'intérêts lorsque le détenteur a fait le choix de recevoir la rémunération en parts de capital.

Le 1er juin 2016, Capital Desjardins inc. a procédé au remboursement par anticipation de la totalité des obligations de premier rang de la série F d'un montant de 500 M$.

Le 4 novembre 2016, la Caisse Centrale, l'une des principales filiales de la Fédération, a procédé à des rachats de parts aux fins d'annulation pour un montant de 60 M$.

Au 30 septembre 2016, le ratio de fonds propres de la catégorie 1A est en hausse de 33 points de base par rapport à l'an dernier. La croissance des excédents et des réserves, l'émission de parts de capital de même que la diminution des actifs pondérés en fonction des risques ont contribué à l'augmentation du ratio.

ÉVOLUTION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Pour la période de neuf mois terminée le

(en millions de dollars)	30 septembre 2016
Fonds propres de la catégorie 1A	
Solde au début de la période	**17 354 $**
Croissance des réserves et des excédents non répartis[1]	**667**
Cumul des autres éléments du résultat global admissibles	**225**
Parts de capital de la Fédération[2]	**527**
Parts permanentes et de ristournes assujetties au retrait progressif	**(356)**
Participations ne donnant pas le contrôle	**(10)**
Déductions	**(930)**
Solde à la fin de la période	**17 477**
Fonds propres de la catégorie 1B	
Solde au début de la période	**17**
Participations ne donnant pas le contrôle	**(4)**
Solde à la fin de la période	**13**
Total des fonds propres de la catégorie 1	**17 490**
Fonds propres de la catégorie 2	
Solde au début de la période	**1 329**
Parts de qualification admissibles	**(1)**
Participations ne donnant pas le contrôle	**(1)**
Obligations de premier rang assujetties au retrait progressif	**(679)**
Provisions collectives admissibles	**(4)**
Déductions	**-**
Solde à la fin de la période	**644**
Total des fonds propres	**18 134 $**

(1) Montant incluant la variation du passif au titre des régimes de retraite à prestations définies.
(2) Montant net des frais d'émission.

Actifs pondérés en fonction des risques (APR)

Le Mouvement Desjardins calcule des APR pour le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel. Depuis mars 2009, le Mouvement utilise l'approche des notations internes pour le risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts de la clientèle de détail – Particuliers. Quant aux autres expositions aux risques de crédit et de marché, elles sont évaluées selon l'approche standard, alors que le risque opérationnel est calculé à partir de l'approche indicateur de base. De plus, le Mouvement est assujetti à un seuil défini en vertu de Bâle I. Ce seuil est déterminé par la différence entre l'exigence minimale de fonds propres réglementaires selon les règles de la dernière version de la ligne directrice de l'AMF fondée sur Bâle I multiplié par un facteur de redressement établi par l'AMF et l'exigence minimale de fonds propres réglementaires calculée en vertu de Bâle III.

Pour le risque de crédit, l'évolution des APR pour le troisième trimestre de 2016 est segmentée en deux volets, soit le risque de crédit et le risque de contrepartie et d'émetteur. Pour le risque de crédit, les principales variations ont été causées par l'évolution de la taille du portefeuille, qui a entraîné une augmentation de 1,3 G$. La détérioration de la qualité du portefeuille a causé une augmentation de 368 M$. Finalement, la variation de taux de change a occasionné une hausse de 34 M$. Pour le risque de contrepartie et d'émetteur, la détérioration de la qualité des différents portefeuilles soumis au risque de contrepartie et d'émetteur, ainsi qu'une diminution du volume de transactions ont entraîné une augmentation de 53 M$.

En ce qui a trait au risque de marché, une augmentation de 29 M$ a été observée, laquelle a été causée par une légère variation des niveaux de risques. Une légère variation a aussi été observée en ce qui a trait au risque opérationnel, en raison de la variation des revenus générés qui a entraîné une hausse de 60 M$.

L'ajustement en fonction du seuil tel que défini précédemment a diminué de 4,5 G$ depuis le 30 juin 2016. Cette baisse résulte essentiellement de la révision de l'approche permise par l'AMF au cours du trimestre.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Le Mouvement Desjardins contracte différents arrangements hors bilan dans le cours normal de ses activités. Ces arrangements incluent les biens sous gestion et sous administration pour le compte de membres et de clients, les instruments de crédit, les engagements contractuels, les actifs financiers reçus en garantie et autres ainsi que les entités structurées, y compris la titrisation.

Biens sous gestion et sous administration

Au 30 septembre 2016, le Mouvement Desjardins administrait et gérait, pour le compte de ses membres et de ses clients, des biens d'une valeur de 431,3 G$, soit une hausse de 27,9 G$, ou de 6,9 %, depuis le 31 décembre 2015. Les avoirs financiers confiés au Mouvement à titre de gestionnaire de patrimoine se chiffraient à 51,5 G$ au 30 septembre 2016, ce qui représente une croissance de 5,4 G$, ou de 11,7 %, depuis le 31 décembre 2015.

Entités structurées

Le Mouvement Desjardins procède à diverses opérations financières avec des entités structurées dans le cours normal de ses affaires afin de diversifier ses sources de financement et de gérer son capital. Ces entités sont habituellement créées dans un objectif précis et bien défini, et leurs activités sont souvent limitées. Il est fréquent que leurs capitaux propres soient insuffisants pour leur permettre de financer leurs activités sans devoir recourir à un soutien financier subordonné ou elles ont souvent recours à du financement par l'émission, auprès d'investisseurs, de multiples instruments liés entre eux par contrat. Ces entités peuvent être incluses dans le bilan combiné du Mouvement si celui-ci en détient le contrôle. Les détails concernant les expositions significatives à des entités structurées non incluses dans le bilan combiné du Mouvement sont fournis ci-dessous. La note complémentaire 13 « Intérêts détenus dans d'autres entités » des états financiers combinés annuels contient plus de renseignements sur les entités structurées.

Fiducies de véhicules d'actif cadre (VAC)

Le Mouvement Desjardins détient des intérêts économiques dans des fiducies VAC qui sont des entités structurées non incluses dans le bilan combiné. Ces fiducies effectuent des transactions liées à des actifs synthétiques, des actifs inadmissibles et des actifs traditionnels liés au portefeuille de BTAA. Le Mouvement a conclu plusieurs transactions de natures diverses visant à réduire le risque de ce portefeuille, de la facilité de financement de marge (FFM) qui y est rattachée et des autres titres restructurés. La mise en place de couvertures sur des indices de crédit visant une portion significative des portefeuilles des VAC, l'acquisition d'une protection à l'égard des engagements du Mouvement en vertu de la FFM et la vente de divers portefeuilles restructurés ont réduit de façon très importante le risque lié à ces portefeuilles.

Ces fiducies disposaient d'actifs s'élevant à environ 6 355 M$ au 30 septembre 2016, comparativement à 6 392 M$ au 31 décembre 2015, et ne possédaient aucuns capitaux propres. Au 30 septembre 2016, le Mouvement Desjardins avait une FFM de 1 193 M$ et détenait des billets d'une juste valeur de 809 M$, par rapport à des montants respectifs de 1 193 M$ et de 801 M$ au 31 décembre 2015. La somme de ces montants représente le risque maximal de perte relativement aux VAC si l'on exclut l'effet de la stratégie de couverture économique. La note complémentaire 5 « Valeurs mobilières » des états financiers combinés intermédiaires contient plus de renseignements à ce sujet.

Titrisation d'actifs financiers du Mouvement

Le Mouvement Desjardins participe au Programme des titres hypothécaires émis aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) pour gérer ses liquidités et ses fonds propres. Les opérations effectuées dans le cadre de ce programme exigent parfois l'utilisation d'une entité structurée mise en place par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) en vertu du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC), soit la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH). La note complémentaire 8 « Décomptabilisation d'actifs financiers » des états financiers combinés annuels contient plus de renseignements sur les actifs financiers cédés par le Mouvement Desjardins dans le cadre des opérations de titrisation.

GESTION DES RISQUES

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail Enhanced Disclosure Task Force (EDTF) mis sur pied par le Conseil de stabilité financière a publié, le 29 octobre 2012, un rapport intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks* dans lequel il a émis 32 recommandations visant à rehausser la communication et la transparence de l'information sur les risques.

Le Mouvement poursuit son évolution en ce qui a trait à la divulgation externe et travaille à enrichir de façon continue sa communication de l'information relative à la gestion des risques.

Les informations découlant des recommandations de l'EDTF sont présentées dans le rapport annuel 2015, le rapport financier intermédiaire du troisième trimestre de 2016 ainsi que le document *Informations financières complémentaires,* qui sont disponibles sur le site Web du Mouvement, à l'adresse **www.desjardins.com/fr/a_propos.** Le document *Informations financières complémentaires* n'est pas intégré par renvoi à ce rapport de gestion.

Voici un sommaire des renseignements à fournir en vertu des recommandations de l'EDTF ainsi que leur emplacement :

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS DE L'EDTF

		Pages		
Catégorie	**Information à fournir**	**Rapport annuel 2015**	**Rapport financier intermédiaire**	**Informations financières complémentaires**
Général	Sommaire des informations en matière de risque	65	Présente page	
	Glossaire des risques, des mesures de risques et des principaux paramètres	66-93, 211-217		
	Principaux risques et risques émergents	57, 58, 66, 67, 71, 72, 83	25, 35	
	Nouveaux ratios réglementaires	57-60, 83, 84, 179-181	24-28, 35, 36	7, 8
Gouvernance des risques, gestion des risques et modèles d'affaires	Structure organisationnelle de la gestion des risques	69-71		
	Culture de gestion des risques	69, 70		
	Risques inhérents au modèle d'affaires et appétit pour le risque	24, 66-68, 71, 72		
	Simulations de crise	67, 68		
Suffisance des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	Exigences minimales de fonds propres réglementaires	57, 58	25	
	Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire	58-60, 179-181	26-28	7, 8, 10-12
	Évolution des fonds propres réglementaires	58-60	26-28	9
	Gestion et planification du capital	57-60	24-28	6
	Ventilation des exigences de fonds propres par catégories de risque et par méthodes de calcul	60, 61, 73, 74, 81	33, 34	14
	Risque de crédit			17-22
	Évolution des actifs pondérés en fonction des risques par catégories de risque	61, 62	28	15, 16
	Essais à rebours et validation des modèles de crédit	74		
Liquidité	Gestion des besoins de liquidités et réserve de liquidités	83-86	35-37	
Financement	Actifs grevés et non grevés	86-88, 184-186	38-40	
	Échéances contractuelles résiduelles des actifs, des passifs et des engagements hors bilan	86	38	
	Sources et stratégies de financement	55, 56, 83, 86, 87	35, 36, 38, 39	
Risque de marché	Facteurs de risque de marché	80-82, 165-169, 187	32-34	
	Hypothèses, limites et procédures de validation des modèles de risque de marché	81, 82	33, 34	
	Mesures de pertes extrêmes	81, 82	33-35	
Risque de crédit	Profil de risque de crédit	53-55, 67, 68, 74, 75, 79, 95	23, 24, 32	14, 17-25
	Politique de désignation des prêts douteux bruts	76, 117-134		
	Rapprochement des prêts douteux bruts et des provisions pour pertes sur créances	53-55, 74, 75, 77, 78, 117-134, 148	23, 24, 31, 61	
	Risque de contrepartie lié aux produits dérivés	79, 170-175		
	Mesures d'atténuation du risque de crédit	75, 76, 79, 170-175		31, 32
Autres risques	Gestion des autres risques	60, 61, 71, 72, 89-93	28	
	Événements publics ayant une incidence sur les risques	89-91, 184-186		

GESTION DES RISQUES

L'objectif du Mouvement Desjardins en matière de gestion des risques est d'optimiser la relation risque-rendement dans le respect des niveaux de tolérance établis en élaborant et en appliquant des stratégies, des encadrements, des pratiques ainsi que des processus de gestion et de contrôle des risques intégrés à l'ensemble de ses activités. À cet égard, le Mouvement s'est doté d'un Cadre de gestion intégrée des risques qui vise, entre autres, à donner à sa haute direction et au conseil d'administration de la Fédération un niveau de confiance et de confort approprié quant à la compréhension et à la gestion de la gamme complète des risques liés à l'atteinte de ses objectifs.

Le Mouvement Desjardins est exposé à différents risques dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité, au risque opérationnel, au risque d'assurance, au risque stratégique, au risque de réputation, au risque lié aux régimes de retraite, au risque environnemental ainsi qu'au risque lié à l'environnement réglementaire et juridique.

La gestion rigoureuse et efficace de ces risques constitue une priorité pour le Mouvement Desjardins et vise à soutenir ses grandes orientations, entre autres, à l'égard de la solidité financière du Mouvement et de sa croissance soutenue et rentable dans le respect des exigences réglementaires. Le Mouvement Desjardins considère les risques comme des éléments indissociables de son développement et, par conséquent, cherche à promouvoir une culture au sein de laquelle la gestion des risques est une responsabilité qui incombe à chacun de ses secteurs d'activité, de ses employés et de ses gestionnaires.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2016, la structure de gouvernance, les encadrements et les pratiques du Mouvement Desjardins en matière de gestion des risques de même que la nature et la description des risques auxquels le Mouvement est exposé (y compris le risque d'assurance, le risque stratégique, le risque de réputation, le risque lié aux régimes de retraite, le risque environnemental ainsi que le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique) n'ont pas changé de façon significative par rapport à ce qui est présenté aux pages 65 à 95 du rapport annuel 2015.

L'évolution de la divulgation des risques sera accentuée avec l'atteinte, au cours des prochaines années, de la conformité aux principes d'agrégation des données sur les risques et de la notification des risques (ADRNR) qui renforcera la gouvernance de même que les capacités d'agrégation et de reddition des données sur les risques compte tenu de la désignation du Mouvement Desjardins en tant qu'une institution financière d'importance systémique intérieure (IFIS-I).

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'un emprunteur, d'un garant, d'un émetteur ou d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan combiné.

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque de crédit d'abord par ses prêts directs aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements. Il est également exposé par divers autres engagements, dont les lettres de crédit, les opérations portant sur les instruments financiers dérivés et les opérations portant sur les valeurs mobilières.

Qualité du portefeuille de prêts

Au 30 septembre 2016, l'encours des prêts douteux bruts se chiffrait à 598 M$, en hausse de 57 M$ par rapport au 31 décembre 2015. Le ratio des prêts douteux bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts et acceptations bruts, s'établissait à 0,36 % au terme du troisième trimestre de 2016, en légère hausse par rapport au ratio de 0,34 % enregistré au 31 décembre 2015. Le Mouvement Desjardins continue de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité.

Les provisions individuelles pour pertes sur prêts, qui totalisaient 120 M$ au 30 septembre 2016, ont permis d'obtenir un taux global de couverture de 20,1 % du portefeuille de prêts douteux bruts, alors que ce ratio était de 22,4 % au 31 décembre 2015.

Quant à la provision collective, elle s'établissait à 342 M$ au 30 septembre 2016, en hausse par rapport à celle de 334 M$ qui avait été enregistrée à la fin de 2015. De plus, une provision liée au risque relatif à des arrangements hors bilan de 93 M$ au 30 septembre 2016 a été comptabilisée au poste « Autres passifs – Autres » du bilan combiné, soit une baisse de 12 M$ par rapport au montant qui avait été enregistré au 31 décembre 2015. La provision collective reflète la meilleure estimation quant au risque de pertes sur les prêts qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant des prêts douteux.

PRÊTS DOUTEUX BRUTS PAR CATÉGORIES D'EMPRUNTEURS

(en millions de dollars et en pourcentage)	**Au 30 septembre 2016**				Au 31 décembre 2015
	Prêts et acceptations bruts	**Prêts douteux bruts**	**Provisions individuelles pour pertes sur prêts**	**Prêts douteux nets**	Prêts douteux nets
Hypothécaires résidentiels	**105 908 $**	**194 $**	**19 $**	**175 $**	164 $
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	**21 723**	**96**	**16**	**80**	81
Aux entreprises et aux gouvernements	**37 118**	**308**	**85**	**223**	175
Total	**164 749 $**	**598 $**	**120 $**	**478 $**	420 $
En pourcentage des prêts et acceptations bruts		**0,36 %**		**0,29 %**	0,26 %

TAUX DE COUVERTURE INDIVIDUELLE

(en pourcentage)	**Au 30 septembre 2016**	Au 31 décembre 2015
Hypothécaires résidentiels	**9,8 %**	9,9 %
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	**16,7**	18,2
Aux entreprises et aux gouvernements	**27,6**	32,7
Taux de couverture du portefeuille de prêts douteux	**20,1**	22,4

Risque de contrepartie et d'émetteur

Le risque de contrepartie et d'émetteur est un risque de crédit relatif à divers types de transactions portant sur des valeurs mobilières, des instruments financiers dérivés et des prêts de valeurs.

La première vice-présidence Gestion des risques (PVPGR) du Mouvement détermine les montants maximaux d'exposition par contrepartie et par émetteur à partir de critères quantitatifs et qualitatifs. Ces montants sont par la suite alloués aux différentes composantes en fonction de leurs besoins.

Le Mouvement Desjardins est principalement exposé au risque que représentent les différents ordres de gouvernements canadiens, les entités publiques ou parapubliques québécoises et les grandes banques canadiennes. La cote de crédit de la plupart de ces contreparties et émetteurs est égale ou supérieure à A-. L'exposition du Mouvement aux institutions financières européennes et américaines est faible et son exposition à la dette souveraine est concentrée au Canada et aux États-Unis. La situation sur le continent européen est néanmoins à surveiller. De plus, certains pays de la zone euro pourraient avoir à recapitaliser leurs banques en raison de la détérioration des économies locales.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de crédit et leur volatilité.

Le Mouvement Desjardins est principalement exposé au risque de marché en raison de ses positions découlant de ses activités traditionnelles de financement et de collecte d'épargne. Il est également exposé à ce risque en raison de ses activités d'assurance et de négociation. Le Mouvement et ses composantes ont adopté des politiques décrivant les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion du risque de marché.

L'ensemble des instruments financiers génère un risque de marché pour les activités de négociation, les activités d'assurance et les activités de gestion du risque structurel de taux d'intérêt. La principale mesure relative à la gestion du risque structurel de taux d'intérêt et aux activités d'assurance est présentée au tableau « Sensibilité aux taux d'intérêt ». Le suivi des activités de négociation est principalement effectué à l'aide de la VaR globale et de la VaR globale en période de tension présentées au tableau « VaR par catégories de risques ». Ces différentes mesures sont complétées par des programmes de simulations de crise.

Gestion du risque structurel de taux d'intérêt

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond aux répercussions éventuelles des fluctuations de ces taux sur le revenu net d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres. Ce risque est la principale composante du risque de marché en ce qui a trait aux activités bancaires traditionnelles du Mouvement autres que de négociation telles que l'acceptation de dépôts et l'octroi de prêts ainsi qu'aux portefeuilles de valeurs mobilières qu'il détient à des fins de placements à long terme et comme réserve de liquidités.

La sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt est fonction de la date d'échéance des éléments d'actif et de passif et des instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque structurel de taux d'intérêt ou, si elle est plus proche, de leur date de renégociation. La situation présentée reflète la position à la date indiquée, qui peut changer de façon importante au cours des trimestres subséquents selon les préférences des membres et des clients du Mouvement Desjardins et selon l'application des politiques sur la gestion du risque structurel de taux d'intérêt.

Certains postes du bilan combiné sont considérés comme des instruments non sensibles aux taux d'intérêt, notamment les placements en actions, les prêts improductifs, les dépôts ne portant pas intérêt, les dépôts sans échéance portant intérêt dont le taux d'intérêt n'est pas indexé selon un taux spécifique (comme le taux préférentiel) et les capitaux propres. Les pratiques de gestion du Mouvement Desjardins reposent, comme l'exigent ses politiques, sur des hypothèses prudentes quant au profil d'échéance utilisé dans ses modèles pour établir la sensibilité de ces instruments aux taux d'intérêt.

En plus de l'écart de sensibilité total, les principaux facteurs de risque structurel de taux d'intérêt sont :
- l'évolution du niveau et de la volatilité des taux d'intérêt;
- les variations dans la forme de la courbe de taux d'intérêt;
- le comportement des membres et des clients dans le choix des produits;
- la marge d'intermédiation financière;
- l'optionalité des différents produits financiers offerts.

Afin d'atténuer ces facteurs de risque, une gestion saine et prudente est exercée pour optimiser le revenu net d'intérêts tout en minimisant l'incidence défavorable des mouvements des taux d'intérêt. Les politiques élaborées décrivent les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion de ce risque. L'utilisation de simulations permet de mesurer l'effet de différentes variables sur l'évolution du revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres. Ces politiques précisent les facteurs de risque structurel de taux d'intérêt, les mesures de risques retenues, les niveaux de tolérance au risque, les limites de gestion ainsi que les procédures en cas de dépassement des limites. Le risque structurel de taux d'intérêt est évalué à la fréquence requise selon la volatilité des portefeuilles (quotidienne, mensuelle, trimestrielle).

Les hypothèses alimentant les simulations sont basées sur l'analyse des données historiques et les retombées de différents contextes de taux d'intérêt sur l'évolution de ces données. Ces hypothèses touchent l'évolution de la structure des actifs et des passifs, y compris la modélisation des dépôts sans échéance et des capitaux propres, du comportement des membres et des clients ainsi que de la tarification. Le comité de gestion de l'actif et du passif du Mouvement Desjardins (comité actif-passif) a la responsabilité d'analyser et d'entériner mensuellement la stratégie d'appariement globale dans le respect des paramètres définis par les politiques de gestion du risque structurel de taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôts de la gestion du risque structurel de taux d'intérêt associé aux activités bancaires, d'une augmentation et d'une diminution immédiates et soutenues de 100 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres du Mouvement Desjardins. L'incidence liée aux activités d'assurance est présentée dans la note 1 de ce tableau.

SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT (AVANT IMPÔTS)[1]

(en millions de dollars)	**Au 30 septembre 2016**		Au 30 juin 2016		Au 30 septembre 2015	
	Revenu net d'intérêts[2]	**Valeur économique des capitaux propres[3]**	Revenu net d'intérêts[2]	Valeur économique des capitaux propres[3]	Revenu net d'intérêts[2]	Valeur économique des capitaux propres[3]
Incidence d'une augmentation des taux d'intérêt de 100 points de base	**(35)$**	**(92)$**	(14)$	(78)$	(26)$	(92)$
Incidence d'une diminution des taux d'intérêt de 100 points de base[4]	**(31)**	**288**	(61)	274	(40)	157

(1) La sensibilité aux taux d'intérêt liée aux activités d'assurance n'est pas reflétée dans les montants ci-dessus. Pour ces activités, une augmentation des taux d'intérêt de 100 points de base donnerait lieu à une diminution de la valeur économique des capitaux propres de 208 M$ avant impôts au 30 septembre 2016 et de respectivement 219 M$ et 251 M$ au 30 juin 2016 et au 30 septembre 2015. Une diminution des taux d'intérêt de 100 points de base donnerait lieu à une augmentation de la valeur économique des capitaux propres de 230 M$ avant impôts au 30 septembre 2016 et de respectivement 231 M$ et 266 M$ au 30 juin 2016 et au 30 septembre 2015.
(2) Représente la sensibilité aux taux d'intérêt du revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois.
(3) Représente la sensibilité de la valeur actualisée des actifs, des passifs et des instruments hors bilan.
(4) Les résultats de l'incidence d'une diminution des taux d'intérêt prennent en considération l'utilisation d'un plancher pour ne pas avoir de taux d'intérêt négatif.

Gestion du risque de change

Le risque de change correspond au risque que la valeur réelle ou prévue des éléments d'actif libellés en une devise étrangère soit supérieure ou inférieure à celle des éléments de passif libellés en cette même devise.

Dans certaines situations particulières, le Mouvement et ses composantes peuvent s'exposer au risque de change lié notamment au dollar américain et à l'euro. Cette exposition provient surtout de leurs activités d'intermédiation avec les membres et les clients, de financement et de placement. Une politique du Mouvement sur le risque de marché a établi des limites d'exposition au risque de change et un suivi est effectué par la PVPGR. De plus, le Mouvement et ses composantes utilisent, entre autres, des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme et des swaps de devises en vue de leur permettre de bien contrôler ce risque. L'exposition résiduelle du Mouvement à ce risque est faible considérant qu'il réduit son risque de change à l'aide d'instruments financiers dérivés.

Gestion du risque de marché lié aux activités de négociation – Valeur à risque

La gestion du risque de marché des portefeuilles de négociation est effectuée quotidiennement et elle est encadrée par une politique spécifique. Cette politique précise les facteurs de risque qui doivent être mesurés ainsi que la limite attribuable à chacun de ces facteurs et au total. Des limites de tolérance sont également prévues pour les différentes simulations de crise. Le respect de ces limites est suivi quotidiennement et un tableau de bord sur le risque de marché est produit chaque jour et expédié à la haute direction. Tout dépassement de limites est analysé immédiatement et les actions appropriées sont prises à son égard.

Le principal outil qui sert à mesurer ce risque est la « Valeur à risque » (VaR). La VaR constitue une estimation de la perte potentielle sur un certain intervalle de temps et selon un niveau de confiance donné. Une VaR Monte Carlo, avec un niveau de confiance de 99 %, est calculée quotidiennement pour les portefeuilles de négociation sur un horizon de détention d'un jour. Il est donc raisonnable de prévoir une perte excédant la VaR une fois tous les 100 jours. Le calcul de la VaR se fait à partir de données historiques sur un intervalle d'un an.

En plus de la VaR globale, le Mouvement calcule également une VaR globale en période de tension. Cette dernière est calculée de la même manière que la VaR globale, sauf en ce qui concerne l'utilisation des données historiques. Ainsi, au lieu d'utiliser l'intervalle de la dernière année, la VaR globale en période de tension prend en compte les données historiques d'une période de crise d'un an, soit celle débutant en septembre 2008.

Le tableau suivant présente la VaR globale et la VaR globale en période de tension des activités de négociation par catégories de risques ainsi que l'effet de diversification. Le risque de prix des actions, le risque de taux d'intérêt, le risque spécifique de taux d'intérêt et le risque de change représentent les quatre catégories de risques auxquelles est exposé le Mouvement Desjardins. Ces facteurs de risque sont pris en compte dans la mesure du risque de marché du portefeuille de négociation. Ils sont reflétés dans le tableau de la VaR présenté ci-dessous. La définition du portefeuille de négociation répond aux différents critères définis dans l'Accord de Bâle.

VaR PAR CATÉGORIES DE RISQUES (PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION)

(en millions de dollars)	Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016				Pour les trimestres terminés le 30 juin 2016		30 septembre 2015	
	Au 30 septembre 2016	**Moyenne**	**Haut**	**Bas**	Au 30 juin 2016	Moyenne	Au 30 septembre 2015	Moyenne
Actions	**0,2 $**	**0,2 $**	**1,6 $**	**0,1 $**	0,1 $	0,2 $	0,1 $	0,1 $
Change	**0,3**	**0,3**	**1,8**	**0,1**	0,1	0,3	0,5	0,4
Taux d'intérêt	**3,1**	**3,3**	**4,3**	**2,6**	3,8	3,2	5,1	3,7
Risque spécifique de taux d'intérêt[1]	**4,4**	**4,5**	**6,0**	**2,9**	4,3	4,5	8,5	10,3
Effet de diversification[2]	**(4,9)**	**(5,0)**	**s. o.[3]**	**s. o.[3]**	(4,5)	(4,9)	(9,1)	(10,7)
VaR globale	**3,1 $**	**3,3 $**	**4,3 $**	**2,7 $**	3,8 $	3,3 $	5,1 $	3,8 $
VaR globale en période de tension	**6,3 $**	**8,8 $**	**12,2 $**	**6,3 $**	7,6 $	9,6 $	15,6 $	12,5 $

[1] Le risque spécifique est le risque directement lié à l'émetteur d'un titre financier, indépendamment des événements de marché. Une approche portefeuille est utilisée pour distinguer le risque spécifique du risque général de marché. Cette approche consiste à créer un sous-portefeuille qui contient les positions comportant un risque spécifique d'émetteur, comme les provinces, les municipalités et les sociétés, et un sous-portefeuille qui contient les positions considérées comme sans risque d'émetteur, comme le gouvernement dans sa devise locale.
[2] Représente la réduction du risque liée à la diversification, soit la différence entre la somme des VaR des différents risques de marché et la VaR globale.
[3] Le haut et le bas des différentes catégories de risques de marché peuvent se rapporter à différentes dates.

La moyenne de la VaR globale du portefeuille de négociation a été de 3,3 M$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016, équivalente à celle du trimestre terminé le 30 juin 2016. Quant à la moyenne de la VaR globale en période de tension, elle a été de 8,8 M$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016, en baisse de 0,8 M$ par rapport au trimestre terminé le 30 juin 2016. Il est à noter qu'il n'y a eu aucun changement de modèle ni d'hypothèse au cours des périodes présentées.

La VaR globale et la VaR globale en période de tension sont des mesures appropriées d'un portefeuille de négociation, mais elles doivent être interprétées en tenant compte de certaines limites, notamment les suivantes :

- ces mesures ne permettent pas de prédire les pertes futures si les fluctuations réelles du marché diffèrent sensiblement de celles qui ont été utilisées pour effectuer les calculs;
- ces mesures servent à déterminer les pertes potentielles pour une période de détention d'un jour et non les pertes liées aux positions qui ne peuvent être liquidées ou couvertes durant cette période d'un jour;
- ces mesures ne donnent pas d'information sur les pertes potentielles au-delà du niveau de confiance choisi de 99 %.

Compte tenu de ces limites, le processus de surveillance des activités de négociation au moyen de la VaR est complété par des simulations de crise et l'établissement de limites à cet égard.

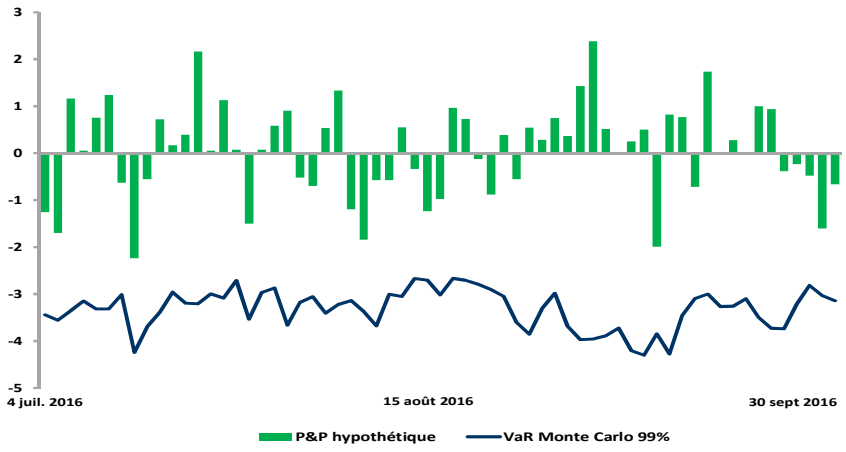
Contrôle ex post

Afin de valider le modèle de la VaR, un contrôle ex post, soit la comparaison quotidienne de la VaR avec le profit ou la perte (P&P) des portefeuilles, est effectué afin de s'assurer que les résultats hypothétiques correspondent statistiquement à ceux du modèle de la VaR. De plus, une unité indépendante de validation en modélisation effectue annuellement des travaux sur ce modèle.

Le Mouvement Desjardins effectue quotidiennement un contrôle ex post avec un P&P hypothétique sur ses portefeuilles de négociation. Le P&P hypothétique est calculé au moyen de l'établissement de la différence de valeur attribuable aux changements dans les conditions de marché entre deux jours consécutifs. La composition des portefeuilles entre ces deux jours demeure statique.

Le graphique ci-dessous représente l'évolution de la VaR des activités de négociation ainsi que les P&P hypothétiques liés à ces activités. Au cours du troisième trimestre de 2016, il n'y a eu aucun dépassement du P&P hypothétique.

VaR PAR RAPPORT AU P&P HYPOTHÉTIQUE DES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION
(en millions de dollars)



Simulations de crise

Certains événements ayant une faible probabilité de réalisation et pouvant avoir des répercussions considérables sur les portefeuilles de négociation se produisent à l'occasion. Ces événements de queue de distribution sont le résultat de situations extrêmes. L'utilisation d'un programme de simulations de crise est nécessaire en vue d'évaluer l'incidence de ces situations potentielles.

Le programme de simulations de crise pour les portefeuilles de négociation inclut des scénarios historiques, hypothétiques et de sensibilités. Ces scénarios se basent notamment sur des événements comme les attentats du 11 septembre 2001 ou la crise de crédit de 2008. Ces simulations permettent de faire le suivi de la variation de la valeur marchande des positions détenues à la suite de la réalisation de ces différents scénarios. La plupart de ces simulations de crise sont de type prédictif. Ainsi, pour une simulation donnée, des chocs sont appliqués à certains facteurs de risque (taux d'intérêt, taux de change, produits de base), et les effets de ces chocs sont transmis à l'ensemble des facteurs de risque en tenant compte des corrélations historiques. La réalisation de chacune de ces simulations est considérée comme indépendante par rapport aux autres. De plus, certaines simulations font l'objet d'un suivi de limite. Les résultats de ces simulations sont analysés et communiqués quotidiennement au moyen d'un tableau de bord conjointement avec le calcul de la VaR afin de détecter la vulnérabilité à de tels événements. Le programme de simulations est révisé périodiquement afin d'assurer qu'il demeure d'actualité.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité correspond au risque lié à la capacité du Mouvement Desjardins de réunir les fonds nécessaires (par augmentation du passif ou conversion de l'actif) pour faire face à une obligation financière figurant ou non au bilan combiné.

La gestion du risque de liquidité a pour objectif de garantir au Mouvement Desjardins, en temps opportun et de façon rentable, l'accès aux fonds nécessaires pour honorer ses engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles, tant en situation normale qu'en situation de crise. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres liquides, un approvisionnement en fonds stable et diversifié, un suivi d'indicateurs et un plan de contingence en cas de crise de liquidités.

La gestion du risque de liquidité constitue un volet clé de la stratégie globale de gestion des risques. Le Mouvement et ses composantes ont établi des politiques décrivant les principes, les limites, les seuils d'appétit et de tolérance au risque ainsi que les mécanismes applicables à la gestion du risque de liquidité. Ces politiques sont revues régulièrement afin d'assurer leur concordance avec le contexte opérationnel et les conditions de marché. Elles sont également mises à jour en fonction des exigences des organismes de réglementation et des saines pratiques en matière de gestion du risque de liquidité.

La mise en œuvre de l'Accord de Bâle III renforce les exigences internationales minimales de liquidité au moyen de l'application du ratio de liquidité à court terme (LCR), du ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) et des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Le Mouvement Desjardins produit déjà ces deux ratios ainsi que les NCCF conformément à sa politique sur la gestion du risque de liquidité et les présente régulièrement à l'AMF. Les exigences réglementaires liées au ratio NSFR devraient entrer en vigueur le 1er janvier 2018. Le Mouvement entend respecter le ratio NSFR à son entrée en vigueur.

En vertu de l'application des règles de calcul élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire et reconduites dans la ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités de l'AMF, le Mouvement Desjardins présente un ratio LCR moyen de 124,4 % pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016 comparativement à un ratio de 121,5 % pour le trimestre précédent. L'AMF exige qu'en l'absence de période de tension, la valeur de ce ratio ne soit pas inférieure à 100 %. Ce ratio est géré proactivement par la Trésorerie du Mouvement Desjardins et le maintien d'un niveau d'actifs liquides de haute qualité assure une couverture adéquate des sorties de fonds théoriques associées au scénario de crise standardisé dans le cadre de l'Accord de Bâle III. Les principales sources de sorties de fonds théoriques du Mouvement Desjardins proviennent de retraits massifs potentiels des dépôts par les membres des caisses ainsi que d'un assèchement brusque des sources de financement institutionnel à court terme utilisées au jour le jour par le Mouvement.

La Trésorerie du Mouvement Desjardins s'assure de la stabilité et de la diversité des sources d'approvisionnement en fonds institutionnels selon leur type, leur provenance et leur échéance. Elle utilise un éventail de produits financiers et de programmes d'emprunt sur différents marchés pour ses besoins de financement.

De plus, le Mouvement procède à l'émission d'obligations sécurisées et à la titrisation des prêts assurés par la SCHL dans le cadre de ses opérations courantes. Le Mouvement Desjardins est aussi admissible aux différents programmes d'intervention administrés par la Banque du Canada de même qu'aux facilités de prêts visant des avances au titre de l'aide d'urgence. Il est à noter que le gouvernement fédéral a adopté un projet de loi qui modifie plusieurs lois fédérales pour limiter les moyens d'intervention fédéraux à l'endroit des sociétés coopératives de crédit provinciales. Ces modifications ne sont pas actuellement en vigueur. Pour des renseignements supplémentaires, se référer à la section « Évolution du contexte réglementaire » de ce rapport de gestion.

Mesure et suivi du risque de liquidité

Le Mouvement Desjardins établit ses besoins de liquidités au moyen de la revue de ses activités courantes et de l'évaluation de ses prévisions futures pour ce qui est de la croissance du bilan et des conditions de financement institutionnel. Il utilise différentes analyses pour établir le niveau de liquidités réel des actifs et la stabilité des passifs sur la base des comportements observés ou des échéances contractuelles. Le maintien de réserves de liquidités composées d'actifs de haute qualité est nécessaire pour compenser d'éventuelles sorties de fonds découlant d'un dérèglement des marchés financiers ou d'événements qui limiteraient son accès au financement ou se traduiraient en retraits massifs des dépôts.

Les niveaux minimaux d'actifs liquides que doivent maintenir le Mouvement, le réseau des caisses et la Caisse centrale sont précisément prescrits par des politiques. La gestion quotidienne de ces valeurs mobilières et le niveau des réserves à maintenir font l'objet d'une gestion centralisée à la Trésorerie du Mouvement Desjardins et sont suivis par le secteur de la Gestion des risques sous la supervision du comité de gestion Finances et Risques. Les titres admissibles aux réserves de liquidités doivent respecter des critères élevés de sécurité et de négociabilité et fournir l'assurance de leur suffisance lors d'une éventuelle crise de liquidités sévère. Les valeurs mobilières détenues sont constituées en majorité de titres des gouvernements canadiens.

En plus des ratios imposés sur une base réglementaire, un programme de scénarios de crise est mis en place à l'échelle du Mouvement Desjardins. Ce programme intègre les concepts mis de l'avant dans le document *Bâle III : dispositif international de mesure, normalisation et surveillance du risque de liquidité* publié par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Ces scénarios basés sur une décote du Mouvement combinée à un choc sur les marchés financiers permettent :

- d'évaluer l'ampleur, sur une période d'un an, des sorties de fonds potentielles en situation de crise;
- de mettre en place des ratios et des niveaux de liquidités à maintenir pour l'ensemble du Mouvement Desjardins;
- d'évaluer le coût marginal potentiel de tels événements en fonction du type, de la sévérité et du niveau de la crise.

Ces calculs sont effectués quotidiennement afin d'assurer que les seuils de liquidité à maintenir en fonction des scénarios de crise sont respectés.

Ratio de liquidité à court terme

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a élaboré un ratio LCR afin de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité des institutions financières. Le LCR correspond à l'encours des actifs liquides de haute qualité (HQLA) non grevés sur les sorties nettes de trésorerie des 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une grave crise de liquidités.

Selon la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF, les HQLA admissibles aux fins du calcul du ratio LCR sont constitués d'actifs pouvant être convertis rapidement en liquidités sur les marchés financiers sans ou avec peu de perte de valeur. Pour le Mouvement, ces actifs liquides de haute qualité sont constitués essentiellement de trésorerie et de titres assortis de notations élevées émis ou garantis par des gouvernements. Cette ligne directrice de l'AMF prescrit également les pondérations pour les entrées et les sorties de trésorerie.

Le tableau suivant présente les informations quantitatives relatives au ratio LCR sur la base du modèle préconisé par les exigences de divulgation du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME[1]

	Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016		Pour le trimestre terminé le 30 juin 2016
(en millions de dollars et en pourcentage)	Valeur non pondérée[2] totale (moyenne[4])	Valeur pondérée[3] totale (moyenne[4])	Valeur pondérée[3] totale (moyenne[4])
Actifs liquides de haute qualité			
Total des actifs liquides de haute qualité	**s. o.**	**21 907 $**	20 629 $
Sorties de trésorerie			
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont[5] :	**61 880 $**	**3 986 $**	3 985 $
Dépôts stables	**31 464**	**944**	960
Dépôts moins stables	**30 416**	**3 042**	3 025
Financement de gros non garanti, dont :	**20 047**	**11 726**	10 851
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	**3 831**	**883**	1 303
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	**9 198**	**3 825**	2 715
Dettes non garanties	**7 018**	**7 018**	6 833
Financement de gros garanti	**s. o.**	**-**	-
Exigences supplémentaires, dont :	**11 594**	**3 727**	3 831
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	**2 575**	**2 457**	2 506
Sorties associées à une perte de financements sur produits de dette	**-**	**-**	-
Facilités de crédit et de liquidité	**9 019**	**1 270**	1 325
Autres obligations de financement contractuelles	**1 689**	**101**	-
Autres obligations de financement conditionnelles	**93 693**	**1 544**	1 628
Total des sorties de trésorerie	**s. o.**	**21 084 $**	20 295 $
Entrées de trésorerie			
Prêts garantis (par ex. conventions de revente)	**4 016 $**	**133 $**	145 $
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	**3 175**	**1 587**	1 720
Autres entrées de trésorerie	**1 754**	**1 754**	1 445
Total des entrées de trésorerie	**8 945 $**	**3 474 $**	3 310 $

	Valeur ajustée totale[6]	Valeur ajustée totale[6]
Total des actifs liquides de haute qualité	**21 907 $**	20 629 $
Total des sorties nettes de trésorerie	**17 610 $**	16 985 $
Ratio de liquidité à court terme	**124,4 %**	121,5 **%**

(1) À l'exclusion des filiales d'assurance.
(2) Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.
(3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes prescrites pour les actifs liquides de haute qualité et des taux prescrits pour les entrées et les sorties de trésorerie.
(4) La moyenne est établie à partir des données des trois fins de mois du trimestre considéré.
(5) Ne tient pas compte des dépôts dont les taux de sortie de trésorerie sont de 0 %.
(6) La valeur ajustée totale tient compte, s'il y a lieu, des plafonds prescrits par l'AMF pour les actifs liquides de haute qualité et les entrées de trésorerie.

Actifs liquides

Le tableau suivant présente un sommaire des actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins, lesquels excluent les actifs détenus par les filiales d'assurance puisque ces actifs sont engagés pour couvrir les passifs d'assurance et non les besoins de liquidités des autres composantes du Mouvement. Les actifs liquides constituent la principale réserve de liquidités du Mouvement pour l'ensemble de ses activités. Certaines restrictions pourraient s'appliquer à l'utilisation en tout ou en partie des actifs de certains fonds, notamment les actifs du Fonds de sécurité Desjardins, qui ne peuvent être utilisés en situation normale par la Caisse centrale. Les actifs liquides grevés comprennent principalement des actifs liquides donnés en garantie ou qui ne peuvent être utilisés en raison d'exigences réglementaires ou de politiques internes.

ACTIFS LIQUIDES[1]

Au 30 septembre 2016

(en millions de dollars)	**Actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins**	**Valeurs mobilières reçues en garantie – Financement sur titres et transactions sur dérivés**	**Total des actifs liquides**	**Actifs liquides grevés**	**Actifs liquides non grevés**
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	**1 328 $**	**- $**	**1 328 $**	**- $**	**1 328 $**
Valeurs mobilières					
Émises ou garanties par le Canada, des provinces au Canada, des corps municipaux au Canada, des corps scolaires et publics au Canada, des administrations publiques à l'étranger	**27 189**	**8 259**	**35 448**	**17 532**	**17 916**
Autres titres au Canada	**1 193**	**59**	**1 252**	**82**	**1 170**
Émises ou garanties par des émetteurs étrangers	**69**	**-**	**69**	**-**	**69**
Prêts					
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	**3 077**	**-**	**3 077**	**1 322**	**1 755**
Total	**32 856 $**	**8 318 $**	**41 174 $**	**18 936 $**	**22 238 $**

Au 31 décembre 2015[2]

(en millions de dollars)	Actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins	Valeurs mobilières reçues en garantie – Financement sur titres et transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 160 $	- $	1 160 $	- $	1 160 $
Valeurs mobilières					
Émises ou garanties par le Canada, des provinces au Canada, des corps municipaux au Canada, des corps scolaires et publics au Canada, des administrations publiques à l'étranger	24 240	9 392	33 632	15 384	18 248
Autres titres au Canada	1 061	61	1 122	51	1 071
Émises ou garanties par des émetteurs étrangers	31	-	31	-	31
Prêts					
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	1 460	-	1 460	793	667
Total	27 952 $	9 453 $	37 405 $	16 228 $	21 177 $

(1) À l'exclusion des actifs détenus par les filiales d'assurance.
(2) Les montants ont été révisés afin de les rendre comparables à la présentation courante à la suite d'un raffinement méthodologique.

ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR ENTITÉS[1]

(en millions de dollars)	**Au 30 septembre 2016**	Au 31 décembre 2015[2]
Caisse centrale Desjardins	**10 387 $**	10 632 $
Réseau des caisses	**9 307**	7 937
Autres entités	**2 544**	2 608
Total	**22 238 $**	21 177 $

(1) À l'exclusion des actifs détenus par les filiales d'assurance. La quasi-totalité des actifs liquides non grevés présentés dans ce tableau ont comme monnaie d'émission le dollar canadien.
(2) Les montants ont été révisés afin de les rendre comparables à la présentation courante à la suite d'un raffinement méthodologique.

Sources de refinancement

Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts, constitue l'assise sur laquelle repose la position de liquidité du Mouvement Desjardins. La solide base de dépôts de particuliers combinée au financement de gros diversifié tant par les programmes utilisés que par l'étalement des échéances contractuelles permet le maintien de hauts ratios de liquidité réglementaire tout en assurant leur stabilité. Le total des dépôts, incluant le financement de gros, présentés au bilan combiné s'élevait à 161,3 G$ au 30 septembre 2016, en hausse de 4,7 G$ depuis le 31 décembre 2015. Des informations additionnelles sur les dépôts sont présentées à la section « Revue du bilan » de ce rapport de gestion.

Le tableau suivant représente les durées à l'échéance résiduelle du financement de gros.

DURÉES À L'ÉCHÉANCE RÉSIDUELLE DU FINANCEMENT DE GROS

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2016								Au 31 décembre 2015
	Moins de 1 mois	**De 1 mois à 3 mois**	**Plus de 3 mois à 6 mois**	**Plus de 6 mois à 12 mois**	**Total – Moins de 1 an**	**De 1 an à 2 ans**	**Plus de 2 ans**	**Total**	Total
Billets à escompte au porteur	**1 587 $**	**1 428 $**	**90 $**	**- $**	**3 105 $**	**- $**	**- $**	**3 105 $**	2 162 $
Papier commercial	**780**	**2 618**	**1 133**	**-**	**4 531**	**-**	**-**	**4 531**	7 069
Billets à moyen terme	**799**	**-**	**361**	**3 082**	**4 242**	**3 376**	**4 167**	**11 785**	10 188
Titrisation de créances hypothécaires	**-**	**684**	**-**	**650**	**1 334**	**1 839**	**5 036**	**8 209**	7 619
Obligations sécurisées	**-**	**-**	**1 967**	**-**	**1 967**	**-**	**4 411**	**6 378**	7 955
Obligations subordonnées	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**1 385**	**1 385**	1 884
Total	**3 166 $**	**4 730 $**	**3 551 $**	**3 732 $**	**15 179 $**	**5 215 $**	**14 999 $**	**35 393 $**	36 877 $
dont :									
Garantis	**- $**	**684 $**	**1 967 $**	**650 $**	**3 301 $**	**1 839 $**	**10 832 $**	**15 972 $**	17 458 $
Non garantis	**3 166**	**4 046**	**1 584**	**3 082**	**11 878**	**3 376**	**4 167**	**19 421**	19 419

L'ensemble du financement de gros du Mouvement Desjardins présenté dans le tableau ci-dessus a été effectué par la Caisse centrale, à l'exception des obligations subordonnées qui ont été émises par Capital Desjardins inc. Le total du financement de gros a diminué de 1,5 G$ par rapport au 31 décembre 2015. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution du papier commercial et des obligations sécurisées, compensée en partie par la croissance des billets à moyen terme et des billets à escompte au porteur.

De plus, le Mouvement Desjardins diversifie ses sources de refinancement afin de limiter sa dépendance à une devise. Le tableau « Financement de gros par devises » présente la répartition des emprunts sur les marchés et des obligations subordonnées par devises. Ces fonds sont principalement obtenus par l'intermédiaire de billets à court et à moyen termes, de la titrisation de créances hypothécaires et des obligations sécurisées et subordonnées.

FINANCEMENT DE GROS PAR DEVISES

(en millions de dollars et en pourcentage)	**Au 30 septembre 2016**		Au 31 décembre 2015	
Dollars canadiens	**16 984 $**	**48,0 %**	15 940 $	43,2 %
Dollars américains	**9 740**	**27,5**	13 499	36,6
Autres	**8 669**	**24,5**	7 438	20,2
	35 393 $	**100,0 %**	36 877 $	100,0 %

Programmes et stratégies de refinancement

À titre de trésorier du Mouvement Desjardins, la Caisse centrale répond aux besoins des membres et des clients de l'organisation. La mise en œuvre de stratégies appropriées pour déterminer, mesurer et gérer les risques est sa principale priorité, et ces stratégies sont encadrées par des politiques. Au cours des neuf premiers mois de 2016, la Caisse centrale a réussi à maintenir un niveau de liquidités suffisant pour répondre aux besoins du Mouvement grâce à la rigueur de sa politique de trésorerie, à la solidité de ses refinancements institutionnels et à l'apport du réseau des caisses.

En vue de tirer parti d'un refinancement à long terme au coût le plus avantageux sur le marché, la Caisse centrale maintient sa présence dans le marché de la titrisation de créances hypothécaires garanties par le gouvernement fédéral dans le cadre du Programme des titres hypothécaires émis aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). De plus, pour s'assurer un refinancement stable, elle diversifie ses sources provenant des marchés institutionnels. Ainsi, elle a régulièrement recours au marché des capitaux lorsque les conditions sont favorables et procède, au besoin, à des émissions publiques et privées de billets à terme sur les marchés canadien, américain et européen.

Les principaux programmes utilisés actuellement par la Caisse centrale sont les suivants :

PRINCIPAUX PROGRAMMES DE REFINANCEMENT
Au 30 septembre 2016

Programmes de refinancement	Montant maximal autorisé
Billets à moyen terme (canadiens)	7 milliards de dollars
Obligations sécurisées (multidevises)	5 milliards d'euros[(1)]
Billets à court terme (européens)	3 milliards d'euros
Billets à court terme (américains)	10 milliards de dollars américains
Billets à moyen terme (multidevises)	7 milliards d'euros

(1) Le montant maximal autorisé couvre le Programme d'obligations sécurisées structuré (2011) et le Programme d'obligations sécurisées législatif (2014) de la Caisse centrale.

La Caisse centrale a par ailleurs participé à de nouvelles émissions dans le cadre du Programme des titres hypothécaires LNH, avec une participation totale de 1,4 G$ au cours des neuf premiers mois de 2016. Durant la même période, elle a également procédé à une émission par l'entremise de son programme de billets à moyen terme multidevises d'un montant total de 1,0 G d'euros sur le marché européen.

L'encours des émissions effectuées dans le cadre de programmes de refinancement à moyen terme de la Caisse centrale s'élevait à 26,4 G$ au 30 septembre 2016, comparativement à 25,8 G$ au 31 décembre 2015. L'encours de ces émissions est présenté au bilan combiné, au poste « Dépôts – Entreprises et gouvernements ». Quant à Capital Desjardins inc., l'encours de ses obligations de premier rang totalisait 1,4 G$ au 30 septembre 2016, comparativement à 1,9 G$ au 31 décembre 2015. Soulignons par ailleurs que le 1er juin 2016, Capital Desjardins inc. a procédé au remboursement par anticipation de la totalité des obligations de premier rang de la série F d'un montant de 500 M$. De plus, afin de compléter son refinancement et d'augmenter la base de son capital, le Mouvement Desjardins, par l'entremise de la Fédération, a émis, au cours des neuf premiers mois de 2016, des parts de capital pour un montant total de 527 M$, nets des frais d'émission.

L'ensemble de ces transactions a permis de répondre adéquatement aux besoins de liquidités du Mouvement Desjardins, de diversifier encore mieux ses sources de financement et d'en allonger davantage le terme moyen.

Cotes de crédit des titres émis

Les cotes de crédit du Mouvement Desjardins ont une incidence sur sa capacité à accéder aux sources de financement auprès des marchés financiers de même que sur les conditions de ce financement. Elles contribuent au renforcement de la crédibilité et de la réputation du Mouvement auprès des investisseurs institutionnels et des contreparties.

Les agences de notation attribuent les cotes de crédit et les perspectives qui s'y rattachent en fonction de leur propre méthodologie, qui comprend plusieurs critères d'analyse comme la capitalisation et la qualité des actifs, mais également des facteurs qui ne sont pas sous le contrôle du Mouvement. Les agences évaluent principalement le Mouvement Desjardins sur une base cumulée puisque les cotes de crédit de la Caisse centrale, émetteur pleinement assujetti, et de Capital Desjardins inc., émetteur assujetti émergent, sont adossées à la solidité financière du Mouvement. Les agences reconnaissent sa capitalisation, la stabilité de ses excédents d'exploitation, ses importantes parts de marché au Québec et la qualité de ses actifs.

Au cours des neuf premiers mois de 2016, les cotes de crédit attribuées aux titres du Mouvement Desjardins sont demeurées inchangées. Le 22 août 2016, l'agence de notation DBRS a confirmé les cotes de crédit et leurs perspectives, tout comme les agences de notation Fitch, Moody's et Standard & Poor's (S&P), qui l'avaient fait durant le premier semestre de 2016.

Par ailleurs, à la suite de l'annonce, le 27 octobre 2016, du projet de fusion entre la Fédération et la Caisse centrale, les quatre agences de notation, Moody's, S&P, DBRS et Fitch, ont indiqué que la fusion ne devrait pas entraîner de modification aux notations de crédit attribuées à la Caisse centrale et à ses programmes d'émission. De plus, S&P et Moody's ont commencé à noter la Fédération et lui ont assigné des cotes équivalentes à celles de la Caisse centrale.

Les perspectives attribuées aux cotes du Mouvement Desjardins par S&P et Fitch sont stables, alors que celles apposées par DBRS et Moody's au Mouvement et aux six grandes banques canadiennes demeurent négatives. La perspective attribuée aux cotes de Capital Desjardins inc. par Moody's demeure toutefois stable. DBRS et Moody's expliquent leur décision d'apposer une perspective négative aux cotes du Mouvement et à celles des six grandes banques canadiennes par l'incertitude entourant le maintien du soutien gouvernemental aux institutions financières d'importance systémique relativement au régime de recapitalisation interne proposé par le gouvernement canadien.

La Caisse centrale et Capital Desjardins inc. continuent de bénéficier de cotes de crédit de première qualité qui figurent parmi les meilleures des grandes institutions bancaires canadiennes et internationales.

COTES DE CRÉDIT DES TITRES ÉMIS

	DBRS	STANDARD & POOR'S	MOODY'S	FITCH
Caisse centrale Desjardins				
Court terme	R-1 (élevé)	A-1	P-1	F1+
Moyen et long termes de premier rang	AA	A+	Aa2	AA-
Capital Desjardins inc.				
Moyen et long termes de premier rang	AA (faible)	A	A2	A+

Le Mouvement surveille régulièrement le niveau d'obligations additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas de baisse des cotes de crédit de la Caisse centrale et de Capital Desjardins inc. Ce suivi permet au Mouvement d'évaluer l'incidence d'une telle baisse sur sa capacité de financement, d'effectuer des transactions dans le cours normal de ses opérations et de s'assurer qu'il détient les actifs liquides et les sûretés additionnelles pour s'acquitter de ses obligations. Dans l'éventualité où la cote de crédit de la Caisse centrale serait abaissée de trois niveaux par une ou plusieurs agences de notation, cette dernière serait dans l'obligation de fournir des garanties de 1,2 G$ afin de respecter ses engagements liés au programme des billets à terme adossés à des actifs (BTAA) restructurés dans l'Accord de Montréal. Lors d'une telle situation, la mise en garantie d'actifs diminuerait les réserves de liquidités de la Caisse centrale d'un montant équivalant à la valeur des garanties déposées, ces dernières se trouvant dès lors grevées et donc non utilisables. Ce montant demeurera en vigueur jusqu'à l'échéance de l'Accord de Montréal en janvier 2017.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des processus, à des personnes, à des systèmes internes ou à des événements extérieurs se soldant par des pertes, par la non-atteinte d'objectifs ou par des conséquences négatives sur la réputation.

Le risque opérationnel est inhérent à toute activité commerciale, aux activités internes et aux activités imparties. Il peut entraîner des pertes découlant principalement de vols et de fraudes, de dommages aux actifs corporels, d'actes non conformes à la réglementation ou à la législation, de dysfonctionnements des systèmes, d'accès non autorisés aux systèmes informatiques (ex. cybercriminalité) ainsi que de problèmes ou d'erreurs dans la gestion des processus. Bien que ce risque ne puisse être complètement éliminé, des mécanismes sont en place au sein du Mouvement afin de le maintenir à un niveau acceptable.

Cadre de gestion du risque opérationnel

Le cadre de gestion du risque opérationnel permet d'assurer l'identification, la mesure, l'atténuation et le suivi de ce risque ainsi que l'intervention et la reddition de comptes le concernant, conformément à l'appétit et à la tolérance à ce risque de même qu'aux encadrements adoptés par le conseil d'administration. Il est appuyé par des principes directeurs qui établissent les fondements de la gestion du risque opérationnel.

Ce cadre est révisé annuellement afin d'assurer son adéquation et sa pertinence en fonction du profil de risque du Mouvement et de l'évolution des pratiques de l'industrie.

À l'instar de la tendance mondiale, le risque technologique est considéré comme un risque opérationnel important par le Mouvement. Afin de mieux gérer ce risque, un cadre de gestion spécifique a été mis en place. Ce cadre est cohérent avec le cadre de gestion du risque opérationnel et est soutenu par un cadre de contrôles spécifique.

INFORMATION ADDITIONNELLE LIÉE À L'EXPOSITION À CERTAINS RISQUES

Les tableaux suivants présentent des renseignements détaillés sur les instruments financiers plus complexes et plus risqués.

TITRES ADOSSÉS

(en millions de dollars)	**Au 30 septembre 2016**		Au 31 décembre 2015	
	Montants nominaux	**Juste valeur**	Montants nominaux	Juste valeur
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales[1]	**21 $**	**21 $**	49 $	50 $
Titres adossés à des actifs financiers et à des créances hypothécaires[2]	**238**	**248**	307	316

(1) Ces titres sont présentés au bilan combiné, au poste « Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ».
(2) Aucun des titres détenus n'est directement adossé à des créances hypothécaires résidentielles à risque. Ces titres sont présentés au bilan combiné, aux postes « Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat » et « Titres disponibles à la vente ».

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

(en millions de dollars)	**Au 30 septembre 2016**			Au 31 décembre 2015		
	Montants nominaux	**Valeur positive**	**Valeur négative**	Montants nominaux	Valeur positive	Valeur négative
Swaps sur défaillance de crédit[1]	**634 $**	**8 $**	**- $**	706 $	4 $	- $
Swaps sur rendement total[2]	**66**	**1**	**-**	69	1	-

(1) Les swaps sur défaillance de crédit sont présentés au bilan combiné comme des instruments financiers dérivés.
(2) Ces montants excluent ceux qui ont été réalisés dans le cadre des activités de titrisation. Les swaps sur rendement total sont présentés au bilan combiné comme des instruments financiers dérivés.

STRUCTURES DE FINANCEMENT À LEVIER ET PRÊTS À RISQUE

(en millions de dollars)	**Au 30 septembre 2016**	Au 31 décembre 2015
Structures de financement à levier[1]	**176 $**	203 $
Prêts à risque de la catégorie Alt-A[2]	**26**	35
Prêts à risque sur créances hypothécaires résidentielles[3]	**2**	2

(1) Les structures de financement à levier sont des prêts accordés aux grandes sociétés et à des sociétés de financement dont la cote de crédit se situe entre BB+ et D, et dont le niveau d'endettement est très élevé comparativement à celui des autres sociétés actives dans la même industrie.
(2) Les prêts hypothécaires de catégorie Alt-A sont définis comme étant des prêts octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation standard sur les revenus. Ces prêts sont présentés au bilan combiné, au poste « Prêts – Hypothécaires résidentiels », et sont évalués au coût amorti.
(3) Ces prêts sont définis comme étant des prêts octroyés à des emprunteurs présentant un profil de risque de crédit élevé. Les prêts hypothécaires résidentiels à risque sont présentés au bilan combiné, au poste « Prêts – Hypothécaires résidentiels », et sont évalués au coût amorti.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Au cours de la période intermédiaire terminée le 30 septembre 2016, le Mouvement Desjardins n'a apporté aucun changement à son contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence importante, ou susceptible d'avoir une incidence importante, sur ses activités. L'information sur les intervenants et leurs responsabilités liées à ces contrôles est présentée aux pages 96 et 97 du rapport annuel 2015.

INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de ses affaires, le Mouvement Desjardins offre des services financiers à ses parties liées, y compris ses sociétés associées et autres sociétés liées, et conclut des ententes visant des services d'exploitation avec elles. De plus, il verse une rémunération à ses principaux dirigeants dans des conditions normales de marché.

Le Mouvement Desjardins offre aussi ses produits et services financiers dans des conditions normales de marché à ses administrateurs, à ses principaux dirigeants ainsi qu'aux personnes avec qui ces derniers ont des liens.

Le Mouvement a mis en place un processus afin d'obtenir l'assurance que ses opérations avec ses dirigeants et les personnes qui leur sont liées sont conclues dans des conditions de concurrence normale de même que conformément à l'encadrement législatif applicable à ses diverses composantes. Ces politiques et procédures n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2015.

La note complémentaire 33 « Information relative aux parties liées » des états financiers combinés annuels présente des renseignements supplémentaires sur les transactions entre parties liées du Mouvement Desjardins.

MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS

La description des méthodes comptables du Mouvement Desjardins est essentielle à la compréhension des états financiers combinés annuels et intermédiaires. Les principales méthodes comptables sont décrites à la note complémentaire 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins, aux pages 117 à 134 du rapport annuel 2015.

Certaines de ces méthodes revêtent une importance particulière quant à la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation du Mouvement Desjardins du fait que la direction doit exercer des jugements et avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de certains actifs, passifs, revenus et charges ainsi que sur l'information connexe. Les pages 98 à 102 du rapport annuel 2015 fournissent des explications sur les principales méthodes comptables qui ont nécessité que la direction porte des jugements difficiles, subjectifs ou complexes, souvent sur des questions de nature incertaine.

Aucun changement significatif n'a été apporté à ces jugements, à ces estimations, à ces hypothèses et à ces méthodes comptables au cours des neuf premiers mois de 2016.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les normes comptables qui ont été publiées par l'IASB, mais qui n'étaient pas encore en vigueur le 31 décembre 2015, sont présentées à la note complémentaire 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins, à la page 134 du rapport annuel 2015. L'IASB a publié depuis la norme et les amendements suivants :

IFRS 16, *Contrats de location*

L'IASB a publié en janvier 2016 l'IFRS 16, *Contrats de location,* qui remplacera l'actuelle IAS 17, *Contrats de location*. L'IFRS 16 énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information relatifs aux contrats de location. L'IFRS 16 introduit un modèle de comptabilisation unique pour le preneur, qui exige de comptabiliser au bilan des actifs et des passifs liés aux contrats de location pour la plupart de ces contrats, et élimine ainsi la distinction actuelle entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Pour le bailleur, la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement demeure similaire. Le Mouvement Desjardins évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16, qui sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

L'IASB a publié en avril 2016 des amendements à l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients,* qui fournissent des clarifications additionnelles sur la comptabilisation des produits et sur les dispositions transitoires relatives à l'application initiale. Le Mouvement Desjardins évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces amendements, qui seront applicables à la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 15 à compter du 1er janvier 2018.

IFRS 4, *Contrats d'assurance*

L'IASB a publié en septembre 2016 des amendements à l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, qui visent à résoudre les préoccupations des assureurs et des organisations qui les représentent concernant les dates d'entrée en vigueur différentes de l'IFRS 9, *Instruments financiers* au 1er janvier 2018 et de la nouvelle norme IFRS attendue sur les contrats d'assurance.

Les amendements permettent, sans toutefois l'exiger, à une entité qui émet des contrats d'assurance d'effectuer un choix entre deux options. La première option consiste à appliquer l'exemption temporaire en continuant d'utiliser l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* plutôt que l'IFRS 9 pour les exercices ouverts avant le 1er janvier 2021 si l'entité n'a pas préalablement appliqué l'IFRS 9, et que ses activités prédominantes sont liées à l'assurance. La deuxième option consiste à appliquer l'approche par superposition aux actifs financiers éligibles et désignés selon certains critères spécifiques en reclassant, entre le résultat net et les autres éléments du résultat global, la différence entre le montant présenté dans le résultat net selon l'IFRS 9 et le montant qui aurait été présenté dans le résultat net si l'entité avait appliqué l'IAS 39.

Le Mouvement Desjardins évalue actuellement les incidences de l'approche par superposition, qui est la seule option proposée par ces amendements qui pourrait être appliquée. Si cette option est sélectionnée, elle devra être appliquée aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018.

Table des matières

États financiers combinés	• Bilan combiné	44
	• État combiné du résultat	45
	• État combiné du résultat global	46
	• État combiné des variations des capitaux propres	47
	• Tableau combiné des flux de trésorerie	48

Notes complémentaires aux états financiers combinés	• Note 1 – Informations relatives au Mouvement des caisses Desjardins	49
	• Note 2 – Mode de présentation et principales méthodes comptables	49
	• Note 3 – Valeur comptable des instruments financiers	51
	• Note 4 – Juste valeur des instruments financiers	53
	• Note 5 – Valeurs mobilières	60
	• Note 6 – Prêts et provision pour pertes sur prêts	61
	• Note 7 – Obligations sécurisées	62
	• Note 8 – Dépôts	62
	• Note 9 – Instruments financiers dérivés et activités de couverture	63
	• Note 10 – Capital social	63
	• Note 11 – Cumul des autres éléments du résultat global	64
	• Note 12 – Gestion du capital	64
	• Note 13 – Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	65
	• Note 14 – Information sectorielle	66
	• Note 15 – Événement postérieur à la date de clôture	67

BILAN COMBINÉ

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Au 30 septembre 2016	Au 31 décembre 2015
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières		**1 929 $**	1 716 $
Valeurs mobilières			
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat		**32 112**	28 715
Titres disponibles à la vente	5	**23 687**	23 272
		55 799	51 987
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente		**7 677**	7 881
Prêts	6		
Hypothécaires résidentiels		**105 908**	102 323
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers		**21 723**	21 204
Aux entreprises et aux gouvernements		**37 095**	36 433
		164 726	159 960
Provision pour pertes sur prêts	6	**(462)**	(455)
		164 264	159 505
Actif net des fonds distincts		**11 620**	9 781
Autres actifs			
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		**23**	376
Primes à recevoir		**2 071**	1 662
Instruments financiers dérivés	9	**3 978**	4 818
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières		**3 051**	2 033
Actifs de réassurance		**2 509**	1 964
Immeubles de placement		**778**	683
Immobilisations corporelles		**1 438**	1 451
Goodwill		**470**	472
Immobilisations incorporelles		**691**	661
Actifs d'impôt différé		**1 052**	784
Autres		**2 807**	2 354
		18 868	17 258
TOTAL DE L'ACTIF		**260 157 $**	248 128 $
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
PASSIF			
Dépôts	8		
Particuliers		**95 122 $**	91 243 $
Entreprises et gouvernements		**64 735**	63 833
Institutions de dépôts		**1 480**	1 498
		161 337	156 574
Autres passifs			
Acceptations		**23**	376
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert		**7 674**	5 464
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat		**10 098**	10 383
Instruments financiers dérivés	9	**1 735**	1 689
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières		**5 343**	4 713
Passifs des contrats d'assurance		**28 988**	26 734
Passif net des fonds distincts		**11 607**	9 776
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies		**3 312**	2 428
Passifs d'impôt différé		**163**	163
Autres		**6 176**	6 219
		75 119	67 945
Obligations subordonnées		**1 385**	1 884
TOTAL DU PASSIF		**237 841**	226 403
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	10	**5 272**	5 158
Capital-actions		**89**	86
Excédents non répartis		**1 345**	1 793
Cumul des autres éléments du résultat global	11	**790**	589
Réserves		**13 971**	12 864
Capitaux propres – Part revenant au Groupe		**21 467**	20 490
Participations ne donnant pas le contrôle		**849**	1 235
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		**22 316**	21 725
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		**260 157 $**	248 128 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

Au nom du conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec,

Guy Cormier
Président du conseil

Yvon Vinet, LL.L., D.D.N.
Vice-président du conseil

ÉTAT COMBINÉ DU RÉSULTAT

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre 2016	2015	Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre 2016	2015
REVENU D'INTÉRÊTS					
Prêts		**1 418 $**	1 464 $	**4 221 $**	4 287 $
Valeurs mobilières		**79**	79	**239**	234
		1 497	1 543	**4 460**	4 521
FRAIS D'INTÉRÊTS					
Dépôts		**415**	417	**1 227**	1 280
Obligations subordonnées et autres		**18**	32	**67**	95
		433	449	**1 294**	1 375
REVENU NET D'INTÉRÊTS		**1 064**	1 094	**3 166**	3 146
PRIMES NETTES		**1 873**	1 692	**5 334**	5 266
AUTRES REVENUS					
Frais de service sur les dépôts et les paiements		**128**	125	**365**	365
Commissions sur prêts et cartes de crédit		**158**	149	**481**	459
Services de courtage et de fonds de placement		**278**	255	**824**	774
Honoraires de gestion et de services de garde		**94**	90	**274**	274
Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	13	**385**	17	**1 775**	579
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente		**99**	34	**277**	246
Revenus nets sur les autres placements		**49**	51	**149**	187
Revenus de change		**20**	20	**58**	67
Autres		**(42)**	7	**69**	109
		1 169	748	**4 272**	3 060
REVENU TOTAL		**4 106**	3 534	**12 772**	11 472
DOTATION À LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES	6	**98**	102	**264**	294
SINISTRES, PRESTATIONS, RENTES ET VARIATIONS DES PASSIFS DES CONTRATS D'ASSURANCE		**1 727**	1 246	**5 550**	4 081
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS					
Salaires et avantages sociaux		**841**	840	**2 658**	2 614
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement		**158**	149	**482**	450
Ententes de services et impartition		**75**	84	**236**	255
Communications		**66**	66	**219**	214
Autres		**578**	529	**1 775**	1 664
		1 718	1 668	**5 370**	5 197
EXCÉDENTS D'EXPLOITATION		**563**	518	**1 588**	1 900
Impôts sur les excédents		**109**	114	**325**	403
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES[(1)]		**454**	404	**1 263**	1 497
Ristournes aux membres		**35**	35	**87**	109
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres		**(10)**	(9)	**(24)**	(29)
EXCÉDENTS NETS DE LA PÉRIODE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES		**429 $**	378 $	**1 200 $**	1 417 $
dont :					
Part revenant au Groupe		**419 $**	361 $	**1 148 $**	1 301 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle		**10**	17	**52**	116

(1) La part revenant au Groupe des « Excédents avant ristournes aux membres » est présentée à la note 14 « Information sectorielle ».

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

ÉTAT COMBINÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre 2016	2015	Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre 2016	2015
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	**429 $**	378 $	**1 200 $**	1 417 $
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)				
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	**(200)**	(25)	**(653)**	310
Quote-part des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	**(1)**	-	**(3)**	1
	(201)	(25)	**(656)**	311
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	**148**	(227)	**321**	(83)
Reclassement à l'état combiné du résultat des (gains) pertes sur les titres disponibles à la vente	**(43)**	21	**(105)**	(73)
	105	(206)	**216**	(156)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**(24)**	44	**4**	175
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**(12)**	(19)	**(38)**	(57)
	(36)	25	**(34)**	118
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion d'un investissement net dans un établissement à l'étranger, déduction faite des opérations de couverture	**-**	1	**(1)**	2
	69	(180)	**181**	(36)
Total des autres éléments du résultat global (nets d'impôts)	**(132)**	(205)	**(475)**	275
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	**297 $**	173 $	**725 $**	1 692 $
dont :				
Part revenant au Groupe	**284 $**	173 $	**675 $**	1 581 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**13**	-	**50**	111

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

IMPÔTS SUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

La charge (le recouvrement) d'impôt relative à chaque composante des autres éléments du résultat global de la période est présentée dans le tableau suivant :

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre 2016	2015	Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre 2016	2015
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	**(73) $**	(9) $	**(239) $**	113 $
	(73)	(9)	**(239)**	113
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	**37**	(73)	**111**	(39)
Reclassement à l'état combiné du résultat des (gains) pertes sur les titres disponibles à la vente	**(7)**	3	**(22)**	(22)
	30	(70)	**89**	(61)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**(7)**	12	**3**	62
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**(5)**	(7)	**(15)**	(22)
	(12)	5	**(12)**	40
	18	(65)	**77**	(21)
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt	**(55) $**	(74) $	**(162) $**	92 $

ÉTAT COMBINÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(non audité)

Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre (en millions de dollars canadiens)	Capital		Excédents non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 11)	Réserves				Capitaux propres – Part revenant au Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social (note 10)	Capital-actions			Réserve de stabilisation	Réserve pour ristournes éventuelles	Réserve générale et autres réserves	Total des réserves			
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2015	**5 158 $**	**86 $**	**1 793 $**	**589 $**	**983 $**	**479 $**	**11 402 $**	**12 864 $**	**20 490 $**	**1 235 $**	**21 725 $**
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	**-**	**-**	**1 148**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**1 148**	**52**	**1 200**
Autres éléments du résultat global de la période	**-**	**-**	**(643)**	**170**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(473)**	**(2)**	**(475)**
Résultat global de la période	**-**	**-**	**505**	**170**	**-**	**-**	**-**	**-**	**675**	**50**	**725**
Émission de parts de capital F	**527**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**527**	**-**	**527**
Autres variations nettes du capital social	**(413)**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(413)**	**-**	**(413)**
Émission de capital-actions	**-**	**3**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**3**	**3**	**6**
Rachat de capital-actions	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(3)**	**(3)**
Rémunération sur le capital social	**-**	**-**	**(208)**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(208)**	**-**	**(208)**
Dividendes	**-**	**-**	**(4)**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(4)**	**(26)**	**(30)**
Transfert des titulaires de contrats avec participation[(1)]	**-**	**-**	**362**	**34**	**-**	**-**	**-**	**-**	**396**	**(396)**	**-**
Virement provenant des excédents non répartis (affectation aux réserves)	**-**	**-**	**(1 103)**	**-**	**-**	**(21)**	**1 124**	**1 103**	**-**	**-**	**-**
Transactions liées aux options de vente	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**1**	**1**	**1**	**(6)**	**(5)**
Autres	**-**	**-**	**-**	**(3)**	**-**	**-**	**3**	**3**	**-**	**(8)**	**(8)**
SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2016	**5 272 $**	**89 $**	**1 345 $**	**790 $**	**983 $**	**458 $**	**12 530 $**	**13 971 $**	**21 467 $**	**849 $**	**22 316 $**
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2014	4 777 $	85 $	1 468 $	615 $	981 $	479 $	10 016 $	11 476 $	18 421 $	472 $	18 893 $
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	-	-	1 301	-	-	-	-	-	1 301	116	1 417
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	304	(24)	-	-	-	-	280	(5)	275
Résultat global de la période	-	-	1 605	(24)	-	-	-	-	1 581	111	1 692
Émission de parts de capital F	974	-	-	-	-	-	-	-	974	-	974
Autres variations nettes du capital social	(600)	-	-	-	-	-	-	-	(600)	-	(600)
Émission de capital-actions	-	2	-	-	-	-	-	-	2	652	654
Rachat de capital-actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(21)	(21)
Rémunération sur le capital social	-	-	(182)	-	-	-	-	-	(182)	-	(182)
Dividendes	-	-	(3)	-	-	-	-	-	(3)	(30)	(33)
Virement provenant des excédents non répartis (affectation aux réserves)	-	-	(1 459)	-	2	-	1 457	1 459	-	-	-
Transactions liées aux options de vente	-	-	-	-	-	-	13	13	13	(6)	7
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3)	(3)
SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2015	5 151 $	87 $	1 429 $	591 $	983 $	479 $	11 486 $	12 948 $	20 206 $	1 175 $	21 381 $

[(1)] En vertu de la Loi sur les assurances, une société d'assurance de personnes peut transférer, dans le cours normal de ses affaires, une portion des excédents cumulatifs attribuables aux titulaires de contrat avec participation aux capitaux propres revenant au groupe.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

TABLEAU COMBINÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre 2016	2015
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédents d'exploitation	**1 588 $**	1 900 $
Ajustements sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement	**124**	122
Variation nette des passifs des contrats d'assurance	**2 254**	535
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**264**	294
Dépréciation comptabilisée au résultat net sur les titres disponibles à la vente	**22**	101
Gains nets réalisés sur les titres disponibles à la vente	**(143)**	(218)
Autres	**118**	121
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :		
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	**(3 397)**	(1 520)
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	**204**	(175)
Prêts	**(5 023)**	(6 549)
Instruments financiers dérivés, montant net	**850**	(1 525)
Sommes à recevoir et à payer aux clients, courtiers et institutions financières, montant net	**(388)**	1 989
Dépôts	**4 763**	8 219
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	**2 210**	2 278
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	**(285)**	(3 667)
Autres	**(1 530)**	(202)
Impôts versés sur les excédents	**(379)**	(290)
Versements des ristournes aux membres	**(157)**	(177)
	1 095	1 236
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'obligations subordonnées	**-**	13
Remboursement d'obligations subordonnées	**(500)**	-
Achats de titres d'emprunt et d'obligations subordonnées à des tiers sur le marché	**-**	(26)
Émission de parts de capital F	**426**	909
Autres variations nettes du capital social	**(413)**	(600)
Rémunération sur le capital social	**(107)**	(117)
Émission de capital-actions	**6**	654
Rachat de capital-actions	**(3)**	(21)
Dividendes versés	**(30)**	(33)
Exercice d'options de vente émises à l'intention des Participations ne donnant pas le contrôle	**(17)**	(49)
	(638)	730
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions de titres disponibles à la vente	**(37 811)**	(40 629)
Produits tirés de la vente de titres disponibles à la vente	**14 483**	22 524
Produits tirés de l'échéance de titres disponibles à la vente	**23 287**	16 589
Acquisitions d'entreprises nettes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	**-**	(76)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	**(203)**	(231)
	(244)	(1 823)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**213**	143
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	**1 716**	1 781
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	**1 929 $**	1 924 $
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts versés	**1 507 $**	1 389 $
Intérêts et dividendes reçus	**5 419**	4 493

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(non auditées)

NOTE 1 – INFORMATIONS RELATIVES AU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

NATURE DES ACTIVITÉS

Le Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins) regroupe les caisses Desjardins réparties au Québec et en Ontario, la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) et ses filiales, la Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. (FCPO) ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins (FSD). Plusieurs filiales sont actives à l'échelle du Canada. Son siège social est situé au 100, rue des Commandeurs, Lévis (Québec), Canada.

MODE DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS

En tant que groupe de services financiers intégré, le Mouvement Desjardins constitue une entité économique à part entière. Ces états financiers combinés intermédiaires résumés non audités (états financiers combinés intermédiaires) ont été établis dans le but de présenter la situation financière, la performance financière ainsi que les flux de trésorerie de cette entité économique. En effet, les caisses Desjardins exercent un pouvoir collectif sur la Fédération, qui est l'entité coopérative responsable de l'orientation, de l'encadrement, de la coordination et du développement du Mouvement Desjardins. La Fédération a également pour rôle de protéger les intérêts des membres du Mouvement Desjardins.

En vertu de la nature même des caisses Desjardins et de la Fédération en tant que coopératives de services financiers, ces états financiers combinés intermédiaires comportent des différences par rapport aux états financiers consolidés d'un groupe doté d'une structure organisationnelle traditionnelle. Ainsi, les états financiers combinés du Mouvement Desjardins constituent un regroupement des comptes des caisses Desjardins du Québec et des caisses populaires de l'Ontario, de la Fédération, de la FCPO et des entités contrôlées par ces dernières, soit les filiales de la Fédération et le FSD. Le capital social du Mouvement Desjardins représente la somme du capital social émis par les caisses, la Fédération et la FCPO.

NOTE 2 – MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

MODE DE PRÉSENTATION

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Aux termes de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, ces états financiers combinés intermédiaires ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), plus particulièrement selon l'International Accounting Standard (IAS) 34, *Information financière intermédiaire,* et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec, qui ne diffèrent pas des IFRS.

Ces états financiers combinés intermédiaires doivent être lus conjointement avec les états financiers combinés annuels audités (états financiers combinés annuels) de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 ainsi que les zones ombragées de la section 4.1 « Gestion des risques » du rapport de gestion afférent, qui font partie intégrante des états financiers combinés annuels. L'ensemble des méthodes comptables a été appliqué de la manière décrite à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels.

Ces états financiers combinés intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration du Mouvement Desjardins, qui est celui de la Fédération, le 10 novembre 2016.

MONNAIE DE PRÉSENTATION ET MONNAIE FONCTIONNELLE

Ces états financiers combinés intermédiaires sont exprimés en dollars canadiens, cette monnaie étant également la monnaie fonctionnelle du Mouvement Desjardins. Les chiffres présentés dans les tableaux des notes complémentaires sont en millions de dollars, sauf indication contraire. Les symboles M$ et G$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

NOTE 2 – MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES *(suite)*

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les normes comptables qui ont été publiées par l'IASB, mais qui n'étaient pas en vigueur le 31 décembre 2015, sont décrites à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels. L'IASB a publié depuis la norme et les amendements suivants :

IFRS 16, *Contrats de location*

L'IASB a publié en janvier 2016 l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplacera la norme actuelle IAS 17, *Contrats de location*. L'IFRS 16 énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information relatifs aux contrats de location. L'IFRS 16 introduit un modèle de comptabilisation unique pour le preneur, qui exige de comptabiliser au bilan des actifs et des passifs liés aux contrats de location pour la plupart de ces contrats, éliminant ainsi la distinction actuelle entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Pour le bailleur, la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement demeure similaire. Le Mouvement Desjardins évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 qui sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

L'IASB a publié en avril 2016 des amendements à l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui fournissent des clarifications additionnelles sur la comptabilisation des produits et sur les dispositions transitoires relatives à l'application initiale. Le Mouvement Desjardins évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces amendements, qui seront applicables à la date d'entrée en vigueur d'IFRS 15 à compter du 1er janvier 2018.

IFRS 4*, Contrats d'assurance*

L'IASB a publié en septembre 2016 des amendements à l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, qui visent à résoudre les préoccupations des assureurs et des organisations qui les représentent concernant les dates d'entrée en vigueur différentes de l'IFRS 9*, Instruments financiers* au 1er janvier 2018 et de la nouvelle norme IFRS attendue sur les contrats d'assurance.

Les amendements permettent, sans toutefois l'exiger, à une entité qui émet des contrats d'assurance d'effectuer un choix entre deux options. La première option consiste à appliquer l'exemption temporaire en continuant d'utiliser l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* plutôt que l'IFRS 9 pour les exercices ouverts avant le 1er janvier 2021, si l'entité n'a pas préalablement appliqué l'IFRS 9 et que ses activités prédominantes sont liées à l'assurance. La deuxième option consiste à appliquer l'approche par superposition aux actifs financiers éligibles et désignés selon certains critères spécifiques en reclassant, entre le résultat net et les autres éléments du résultat global, la différence entre le montant présenté dans le résultat net selon l'IFRS 9 et le montant qui aurait été présenté dans le résultat net si l'entité avait appliqué l'IAS 39.

Le Mouvement Desjardins évalue actuellement les incidences de l'approche par superposition, qui est la seule option proposée par ces amendements qui pourrait être appliquée. Si cette option est sélectionnée, elle devra être appliquée aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018.

NOTE 3 – VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

CLASSEMENT ET VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable de tous les actifs et passifs financiers selon leur classement dans les catégories définies par les normes relatives aux instruments financiers ainsi que celle des instruments financiers désignés comme instruments de couverture :

	À la juste valeur par le biais du compte de résultat					
Au 30 septembre 2016	**Détenus à des fins de transaction**	**Désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat**	**Disponibles à la vente**	**Prêts et créances et passifs financiers au coût amorti**	**Dérivés désignés comme instruments de couverture[2]**	**Total**
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	**17 $**	**92 $**	**300 $**	**1 520 $**	**- $**	**1 929 $**
Valeurs mobilières						
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	**12 680**	**19 432**	**-**	**-**	**-**	**32 112**
Titres disponibles à la vente	**-**	**-**	**23 687**	**-**	**-**	**23 687**
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	**-**	**-**	**-**	**7 677**	**-**	**7 677**
Prêts[1]	**-**	**-**	**-**	**164 264**	**-**	**164 264**
Autres actifs financiers						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	**-**	**-**	**-**	**23**	**-**	**23**
Primes à recevoir	**-**	**-**	**-**	**2 071**	**-**	**2 071**
Instruments financiers dérivés	**2 318**	**-**	**-**	**-**	**1 660**	**3 978**
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	**-**	**-**	**-**	**3 051**	**-**	**3 051**
Autres	**-**	**-**	**-**	**1 340**	**-**	**1 340**
Total des actifs financiers	**15 015 $**	**19 524 $**	**23 987 $**	**179 946 $**	**1 660 $**	**240 132 $**
Passifs financiers						
Dépôts	**- $**	**- $**	**- $**	**161 337 $**	**- $**	**161 337 $**
Autres passifs financiers						
Acceptations	**-**	**-**	**-**	**23**	**-**	**23**
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	**7 674**	**-**	**-**	**-**	**-**	**7 674**
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	**-**	**-**	**-**	**10 098**	**-**	**10 098**
Instruments financiers dérivés	**1 549**	**-**	**-**	**-**	**186**	**1 735**
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	**-**	**-**	**-**	**5 343**	**-**	**5 343**
Autres	**306**	**-**	**-**	**3 814**	**-**	**4 120**
Obligations subordonnées	**-**	**-**	**-**	**1 385**	**-**	**1 385**
Total des passifs financiers	**9 529 $**	**- $**	**- $**	**182 000 $**	**186 $**	**191 715 $**

[1] Pour plus de renseignements, se référer à la note 6 « Prêts et provision pour pertes sur prêts ».
[2] Pour obtenir le détail des dérivés désignés comme instruments de couverture, se référer à la note 9 « Instruments financiers dérivés et activités de couverture ».

NOTE 3 – VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

CLASSEMENT ET VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

Au 31 décembre 2015	À la juste valeur par le biais du compte de résultat					
	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Disponibles à la vente	Prêts et créances et passifs financiers au coût amorti	Dérivés désignés comme instruments de couverture[2]	Total
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	18 $	59 $	297 $	1 342 $	- $	1 716 $
Valeurs mobilières						
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	10 262	18 453	-	-	-	28 715
Titres disponibles à la vente	-	-	23 272	-	-	23 272
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	-	-	-	7 881	-	7 881
Prêts[1]	-	-	-	159 505	-	159 505
Autres actifs financiers						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	376	-	376
Primes à recevoir	-	-	-	1 662	-	1 662
Instruments financiers dérivés	2 133	-	-	-	2 685	4 818
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	2 033	-	2 033
Autres	-	-	-	1 096	-	1 096
Total des actifs financiers	12 413 $	18 512 $	23 569 $	173 895 $	2 685 $	231 074 $
Passifs financiers						
Dépôts	- $	- $	- $	156 574 $	- $	156 574 $
Autres passifs financiers						
Acceptations	-	-	-	376	-	376
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	5 464	-	-	-	-	5 464
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	10 383	-	10 383
Instruments financiers dérivés	1 568	-	-	-	121	1 689
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	4 713	-	4 713
Autres	337	-	-	3 810	-	4 147
Obligations subordonnées	-	-	-	1 884	-	1 884
Total des passifs financiers	7 369 $	- $	- $	177 740 $	121 $	185 230 $

[1] Pour plus de renseignements, se référer à la note 6 « Prêts et provision pour pertes sur prêts ».
[2] Pour obtenir le détail des dérivés désignés comme instruments de couverture, se référer à la note 9 « Instruments financiers dérivés et activités de couverture ».

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers, particulièrement celle des valeurs mobilières et des engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert, obtenue à l'aide de prix cotés sur des marchés actifs, comprend peu de subjectivité quant à son établissement. Cette juste valeur est basée sur le prix coté à l'intérieur de l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, qui reflète le mieux la juste valeur selon les circonstances.

S'il n'existe pas de prix cotés sur des marchés actifs, la juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'utilisation de données observables et minimisent celle de données non observables. Les estimations de la juste valeur sont alors établies à l'aide de techniques d'évaluation telles que la valeur actualisée des flux de trésorerie, la comparaison avec des instruments financiers similaires, des modèles d'évaluation des options et d'autres techniques utilisées couramment par les intervenants du marché, s'il a été démontré que ces techniques produisent des estimations fiables. Les techniques d'évaluation se basent sur des hypothèses relatives au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation qui sont fondés principalement sur des données observables telles que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change, les courbes de crédit et les facteurs de volatilité. Lorsqu'une ou plusieurs données significatives ne sont pas observables sur le marché, la juste valeur est principalement établie au moyen de données et d'estimations internes qui tiennent compte des caractéristiques propres à l'instrument financier ainsi que de tout facteur pertinent pour l'évaluation. En ce qui a trait aux instruments financiers complexes, un jugement important est exercé dans la détermination de la technique d'évaluation à utiliser ainsi que dans la sélection des intrants et des ajustements liés à cette technique. En raison de la nécessité de recourir à des estimations et du jugement qu'il convient d'exercer dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation, les estimations de la juste valeur des actifs identiques ou semblables peuvent différer d'une entité à une autre. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée et peut donc ne pas être représentative des justes valeurs futures. Elle ne saurait non plus être interprétée comme un montant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

Pour plus de renseignements concernant la description des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des principaux instruments financiers, se référer à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels.

Instruments financiers dont la juste valeur est égale à la valeur comptable

La valeur comptable de certains instruments financiers venant à échéance au cours des 12 prochains mois constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur. Ces instruments financiers incluent les éléments suivants : « Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières »; « Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente »; « Engagements de clients en contrepartie d'acceptations »; « Primes à recevoir »; « Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières »; certains « Autres actifs – Autres »; « Acceptations »; « Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat »; « Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières »; et certains « Autres passifs – Autres ».

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente les instruments financiers dont la valeur comptable n'est pas égale à la juste valeur :

	Au 30 septembre 2016		Au 31 décembre 2015	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Prêts	**164 264 $**	**164 805 $**	159 505 $	159 776 $
Passifs financiers				
Dépôts	**161 337**	**161 529**	156 574	156 878
Obligations subordonnées	**1 385**	**1 555**	1 884	2 061

HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers est établie en fonction de la hiérarchie à trois niveaux suivante :

- le niveau 1 a trait à une évaluation fondée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- le niveau 2 a trait à des techniques d'évaluation fondées principalement sur des données observables sur le marché;
- le niveau 3 a trait à des techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché.

Transferts entre niveaux

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des instruments évalués à la juste valeur se font à la date de clôture.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

HIÉRARCHIE DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des instruments financiers évalués à la juste valeur au bilan combiné :

Au 30 septembre 2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	**19 $**	**90 $**	**- $**	**109 $**
Valeurs mobilières – Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	**7 473**	**713**	**-**	**8 186**
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	**16 173**	**1 248**	**-**	**17 421**
Corps scolaires ou publics au Canada	**31**	**114**	**-**	**145**
Administrations publiques à l'étranger	**304**	**-**	**-**	**304**
Autres titres				
Institutions financières	**31**	**844**	**61**	**936**
Autres émetteurs	**-**	**1 921**	**1 840**	**3 761**
Titres de participation	**1 026**	**232**	**101**	**1 359**
	25 057	**5 162**	**2 002**	**32 221**
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	**-**	**1 607**	**-**	**1 607**
Contrats de change	**-**	**1 192**	**-**	**1 192**
Autres contrats	**-**	**1 179**	**-**	**1 179**
	-	**3 978**	**-**	**3 978**
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	**25 057**	**9 140**	**2 002**	**36 199**
Actifs financiers disponibles à la vente				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	**57**	**243**	**-**	**300**
Valeurs mobilières – Titres disponibles à la vente				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	**6 483**	**2 029**	**-**	**8 512**
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	**9 394**	**986**	**-**	**10 380**
Corps scolaires ou publics au Canada	**16**	**-**	**-**	**16**
Administrations publiques à l'étranger	**10**	**25**	**-**	**35**
Autres titres				
Institutions financières	**-**	**1 115**	**-**	**1 115**
Autres émetteurs	**-**	**446**	**105**	**551**
Titres de participation	**2 351**	**592**	**133**	**3 076**
Total des actifs financiers disponibles à la vente[(1)]	**18 311**	**5 436**	**238**	**23 985**
Instruments financiers des fonds distincts	**5 351**	**6 269**	**13**	**11 633**
Total des actifs financiers	**48 719 $**	**20 845 $**	**2 253 $**	**71 817 $**
Passifs financiers				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction				
Autres passifs				
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	**7 533 $**	**141 $**	**- $**	**7 674 $**
Autres	**-**	**-**	**306**	**306**
	7 533	**141**	**306**	**7 980**
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	**-**	**375**	**-**	**375**
Contrats de change	**-**	**233**	**-**	**233**
Autres contrats	**-**	**1 127**	**-**	**1 127**
	-	**1 735**	**-**	**1 735**
Total des passifs financiers	**7 533 $**	**1 876 $**	**306 $**	**9 715 $**

(1) Au 30 septembre 2016, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente d'une valeur comptable de 2 M$ sont comptabilisées au coût, puisque leur juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

HIÉRARCHIE DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR *(suite)*

Au 31 décembre 2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	7 $	70 $	- $	77 $
Valeurs mobilières – Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	6 810	500	-	7 310
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	13 886	1 090	-	14 976
Corps scolaires ou publics au Canada	29	111	-	140
Administrations publiques à l'étranger	311	-	-	311
Autres titres				
Institutions financières	29	1 054	72	1 155
Autres émetteurs	-	1 796	1 879	3 675
Titres de participation	872	208	68	1 148
	21 944	4 829	2 019	28 792
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	1 544	-	1 544
Contrats de change	-	2 253	-	2 253
Autres contrats	-	1 021	-	1 021
	-	4 818	-	4 818
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	21 944	9 647	2 019	33 610
Actifs financiers disponibles à la vente				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	-	297	-	297
Valeurs mobilières – Titres disponibles à la vente				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	5 895	2 025	-	7 920
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	9 966	938	-	10 904
Corps scolaires ou publics au Canada	8	-	-	8
Administrations publiques à l'étranger	13	28	-	41
Autres titres				
Institutions financières	-	1 218	-	1 218
Autres émetteurs	-	396	106	502
Titres de participation	1 999	547	131	2 677
Total des actifs financiers disponibles à la vente[(1)]	17 881	5 449	237	23 567
Instruments financiers des fonds distincts	4 961	4 822	8	9 791
Total des actifs financiers	44 786 $	19 918 $	2 264 $	66 968 $
Passifs financiers				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction				
Autres passifs				
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	5 297 $	167 $	- $	5 464 $
Autres	-	-	337	337
	5 297	167	337	5 801
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	417	-	417
Contrats de change	-	250	-	250
Autres contrats	-	984	38	1 022
	-	1 651	38	1 689
Total des passifs financiers	5 297 $	1 818 $	375 $	7 490 $

(1) Au 31 décembre 2015, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente d'une valeur comptable de 2 M$ étaient comptabilisées au coût, puisque leur juste valeur ne pouvait être évaluée de façon fiable.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2016 et de l'exercice terminé le 31 décembre 2015, aucun transfert significatif imputable à des changements touchant le caractère observable ou non des données de marché n'a été effectué entre les niveaux de la hiérarchie des instruments évalués à la juste valeur.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3

Processus d'évaluation des instruments financiers classés dans le niveau 3

Le Mouvement Desjardins a mis en place divers contrôles et procédures clés afin de s'assurer que l'évaluation des instruments financiers classés dans le niveau 3 est appropriée et fiable. Le cadre de gouvernance financière prévoit une surveillance indépendante et une séparation des tâches à cet égard.

Les instruments financiers classés dans le niveau 3 les plus importants que détient le Mouvement Desjardins sont les billets à terme adossés à des actifs (BTAA), les obligations hypothécaires, les titres de participation, le passif financier lié aux options de vente émises à l'intention de certains détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle ainsi que le passif financier lié à une contrepartie éventuelle résultant d'une clause d'ajustement de prix de certains contrats d'assurance de dommages acquis.

Le Mouvement Desjardins utilise un modèle interne pour évaluer les BTAA. Des données obtenues auprès de tierces parties sont utilisées pour valider cette évaluation a posteriori, et tout écart important est analysé. De plus, les résultats de ce modèle sont comparés fréquemment à certains indices de crédit et à d'autres indicateurs pertinents.

En ce qui concerne les obligations hypothécaires, le Mouvement Desjardins a élaboré une grille de paramètres basés sur des données comparables, qui est révisée annuellement et ajustée selon les tendances du marché. Des contrôles trimestriels sont effectués afin de s'assurer que les taux utilisés par le système sont conformes à cette grille, et que leur évolution est raisonnable.

Le Mouvement Desjardins évalue la majorité des titres de participation en se basant sur des évaluations de courtiers obtenues auprès de tierces parties indépendantes et il examine et approuve les données obtenues.

Dans le cadre de l'acquisition de Qtrade Canada Inc. réalisée en 2013, le Mouvement Desjardins a consenti à certains détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle des options de vente de leurs participations à des dates prédéterminées et à un prix représentant la juste valeur à ces dates, qui sont définies ci-après en tant que « Passif financier lié aux options de vente ». Les principales données utilisées dans l'évaluation de ce passif financier découlent de prévisions internes de la direction de l'entreprise acquise et d'estimations du Mouvement Desjardins. Les prévisions internes et les hypothèses sur lesquelles repose cette technique d'évaluation ont été préparées par une tierce partie indépendante, puis examinées et approuvées par le Mouvement Desjardins.

Dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de la State Farm Mutual Automobile Insurance Company (State Farm), le Mouvement Desjardins a comptabilisé une contrepartie éventuelle résultant de la clause d'ajustement de prix prévue au contrat. State Farm compensera le Mouvement Desjardins pour 95 % de l'évolution défavorable de la provision pour sinistres et frais de règlement relative aux contrats d'assurance de dommages transférés lors de l'acquisition, et le Mouvement Desjardins devra quant à lui remettre à State Farm 90 % de l'évolution favorable de cette provision.

Sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

Le Mouvement Desjardins effectue des analyses de sensibilité pour évaluer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de la substitution de données non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles n'entraîne pas de variation significative de la juste valeur des instruments financiers classés dans ce niveau.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 *(suite)*

Variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

Les tableaux suivants présentent les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie, soit ceux dont la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché :

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2016	Solde au début de la période	Gains / pertes réalisés comptabilisés en résultat net[1]	Gains / pertes non réalisés comptabilisés en résultat net[2]	Gains / pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global[3]	Transfert d'instruments vers (depuis) le niveau 3	Achats / Émissions	Ventes / Règlements	Solde à la fin de la période
Actifs financiers								
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat								
Valeurs mobilières – Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat								
Autres titres								
Institutions financières								
Obligations hypothécaires	72 $	- $	(1) $	- $	- $	- $	(10) $	61 $
Autres émetteurs								
Fonds de couverture	8	-	(1)	-	-	-	-	7
Billets à terme adossés à des actifs	801	-	11	-	-	-	(3)	809
Obligations hypothécaires	1 043	-	11	-	-	13	(43)	1 024
Titres adossés à des actifs financiers	27	-	1	-	-	-	(28)	-
Titres de participation	68	-	1	-	-	48	(16)	101
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2 019	-	22	-	-	61	(100)	2 002
Actifs financiers disponibles à la vente								
Valeurs mobilières – Titres disponibles à la vente								
Autres titres								
Autres émetteurs								
Obligations hypothécaires	106	-	-	1	-	-	(2)	105
Titres de participation	131	1	(1)	25	(38)	24	(9)	133
Total des actifs financiers disponibles à la vente	237	1	(1)	26	(38)	24	(11)	238
Instruments financiers des fonds distincts	8	-	-	-	-	5	-	13
Total des actifs financiers	2 264 $	1 $	21 $	26 $	(38) $	90 $	(111) $	2 253 $
Passifs financiers								
Passifs financiers détenus à des fins de transaction								
Autres passifs – Autres								
Passif financier lié aux options de vente	79 $	- $	7 $	- $	- $	- $	(12) $	74 $
Passif financier lié à la contrepartie éventuelle	258	-	129	-	-	-	(155)	232
Instruments financiers dérivés								
Autres contrats – Autres	38	-	-	-	(38)	-	-	-
Total des passifs financiers	375 $	- $	136 $	- $	(38) $	- $	(167) $	306 $

(1) Les gains ou pertes réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ». Les pertes ou gains réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés au poste « Revenus nets sur les titres disponibles à la vente ».

(2) Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ».

(3) Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à l'état combiné du résultat global, au poste « Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente ».

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 *(suite)*

Variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 *(suite)*

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2015	Solde au début de la période	Gains / pertes réalisés comptabilisés en résultat net[1]	Gains / pertes non réalisés comptabilisés en résultat net[2]	Gains / pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global[3]	Transfert d'instruments vers (depuis) le niveau 3	Achats / Émissions	Ventes / Règlements	Solde à la fin de la période
Actifs financiers								
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat								
Valeurs mobilières – Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat								
Autres titres								
Institutions financières								
Obligations hypothécaires	72 $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	72 $
Autres émetteurs								
Fonds de couverture	10	-	(1)	-	-	-	-	9
Billets à terme adossés à des actifs	1 641	-	39	-	-	-	(882)	798
Obligations hypothécaires	850	-	6	-	-	89	(23)	922
Titres adossés à des actifs financiers	26	-	1	-	-	-	-	27
Titres de participation	21	-	1	-	-	56	(6)	72
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2 620	-	46	-	-	145	(911)	1 900
Actifs financiers disponibles à la vente								
Valeurs mobilières – Titres disponibles à la vente								
Autres titres								
Autres émetteurs								
Obligations hypothécaires	107	-	-	1	-	-	(2)	106
Titres de participation	43	3	1	17	-	69	(11)	122
Total des actifs financiers disponibles à la vente	150	3	1	18	-	69	(13)	228
Instruments financiers des fonds distincts	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des actifs financiers	2 770 $	3 $	47 $	18 $	- $	214 $	(924) $	2 128 $
Passifs financiers								
Passifs financiers détenus à des fins de transaction								
Autres passifs – Autres								
Passif financier lié aux options de vente	91 $	- $	4 $	- $	- $	- $	(23) $	72 $
Passif financier lié à la contrepartie éventuelle	-	-	121	-	-	113	-	234
Instruments financiers dérivés								
Autres contrats – Autres	17	3	14	-	-	3	(6)	31
Total des passifs financiers	108 $	3 $	139 $	- $	- $	116 $	(29) $	337 $

[1] Les gains ou pertes réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ». Les pertes ou gains réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés au poste « Revenus nets sur les titres disponibles à la vente ».

[2] Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ».

[3] Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à l'état combiné du résultat global, au poste « Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente ».

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 *(suite)*

Techniques d'évaluation et données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

Les tableaux suivants présentent les principales techniques et les données utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers importants classés dans le niveau 3 :

Au 30 septembre 2016	**Juste valeur**	**Principales techniques d'évaluation**	**Données non observables**	**Intervalles de valeurs des données**	
Actifs financiers					
Valeurs mobilières					
Billets à terme adossés à des actifs	**809 $**	Modèle interne[1]	Prime d'illiquidité[B]	**0,60 %**	
		Actualisation des	Écart de crédit[B,C]	**0 p.b. à 300 p.b.**	
Obligations hypothécaires	**1 190**	flux de trésorerie	Données comparables[B,C]	**0 p.b. à 520 p.b.**	
Titres de participation	**234**	Évaluations de courtiers	Données de courtiers	**-**	**-** [2]
Autres actifs financiers[3]	**20**				
Total des actifs financiers	**2 253 $**				
Passifs financiers					
Autres passifs – Autres					
			Valeur de l'entreprise[A,C]	**-**	**-** [4]
		Actualisation des	Taux d'actualisation[B,C]	**7,5 %**	
Passif financier lié aux options de vente	**74 $**	flux de trésorerie	Date d'exercice des options de vente[B,C]	**9 mois à 3,25 ans**	
Passif financier lié à la contrepartie éventuelle	**232**	Techniques actuarielles[5]	Provision pour sinistre et frais de règlement[B]	**-**	**-** [6]
Total des passifs financiers	**306 $**				

Au 31 décembre 2015	Juste valeur	Principales techniques d'évaluation	Données non observables	Intervalles de valeurs des données	
Actifs financiers					
Valeurs mobilières					
Billets à terme adossés à des actifs	801 $	Modèle interne[1]	Prime d'illiquidité[B]	2 %	
		Actualisation des	Écart de crédit[B,C]	0 p.b. à 300 p.b.	
Obligations hypothécaires	1 221	flux de trésorerie	Données comparables[B,C]	0 p.b. à 520 p.b.	
		Modèle d'évaluation	Proportion de l'écart de crédit[B,C]	75 %	
	38	des options	Majoration des prix d'exercice[B,C]	5 %	
Titres de participation	161	Évaluations de courtiers	Données de courtiers	-	- [2]
Autres actifs financiers[3]	43				
Total des actifs financiers	2 264 $				
Passifs financiers					
Autres passifs – Autres					
			Valeur de l'entreprise[A,C]	-	- [4]
		Actualisation des	Taux d'actualisation[B,C]	7,5 %	
Passif financier lié aux options de vente	79 $	flux de trésorerie	Date d'exercice des options de vente[B,C]	6 mois à 4 ans	
Passif financier lié à la contrepartie éventuelle	258	Techniques actuarielles[5]	Provision pour sinistre et frais de règlement[B]	-	- [6]
Autres passifs financiers[7]	38				
Total des passifs financiers	375 $				

[1] Pour une description du modèle interne, se référer à la section « Valeurs mobilières – Billets à terme adossés à des actifs » de la note 5 « Valeurs mobilières ».
[2] En raison de la nature de ce type d'investissement, aucun intervalle de valeurs des données n'est présenté.
[3] Incluent les autres actifs financiers tels que les titres adossés à des actifs financiers.
[4] En raison de la diversité des activités des secteurs d'affaires sous-jacents associés à la valeur de l'entreprise, aucun intervalle de valeurs des données n'est présenté.
[5] Les techniques actuarielles en matière d'évaluation prospective de la provision pour sinistres et frais de règlement sont conformes aux pratiques actuarielles reconnues au Canada.
[6] En raison de la nature de ce passif financier, aucun intervalle de valeurs des données n'est présenté.
[7] Incluent les autres passifs financiers tels que les autres contrats d'instruments financiers dérivés.

Sensibilité de la juste valeur aux variations des données non observables :

[A] Une augmentation (diminution) de cette donnée non observable prise isolément entraîne généralement une augmentation (diminution) de la juste valeur.
[B] Une augmentation (diminution) de cette donnée non observable prise isolément entraîne généralement une diminution (augmentation) de la juste valeur.
[C] Il n'existe pas de relation prévisible entre cette donnée et les autres données non observables significatives.

NOTE 5 – VALEURS MOBILIÈRES

GAINS ET PERTES NON RÉALISÉS SUR LES TITRES DISPONIBLES À LA VENTE

Les tableaux suivants présentent les gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente :

Au 30 septembre 2016	**Coût après amortissement**	**Gains bruts non réalisés**	**Pertes brutes non réalisées**	**Valeur comptable**
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	**8 409 $**	**104 $**	**1 $**	**8 512 $**
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	**10 092**	**288**	**-**	**10 380**
Corps scolaires ou publics au Canada	**16**	**-**	**-**	**16**
Administrations publiques à l'étranger	**34**	**1**	**-**	**35**
Autres titres				
Institutions financières	**1 107**	**9**	**1**	**1 115**
Autres émetteurs	**525**	**28**	**1**	**552**
Titres de participation[(1)]	**2 738**	**394**	**55**	**3 077**
	22 921 $	**824 $**	**58 $**	**23 687 $**

Au 31 décembre 2015	Coût après amortissement	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	7 807 $	116 $	3 $	7 920 $
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	10 706	211	13	10 904
Corps scolaires ou publics au Canada	8	-	-	8
Administrations publiques à l'étranger	40	1	-	41
Autres titres				
Institutions financières	1 217	5	4	1 218
Autres émetteurs	486	19	2	503
Titres de participation	2 524	304	150	2 678
	22 788 $	656 $	172 $	23 272 $

(1) Depuis le 1er janvier 2016, l'évaluation des pertes de valeur sur les actions privilégiées ayant des caractéristiques et un comportement semblables à un instrument d'emprunt se base sur l'existence d'une indication objective de dépréciation, ainsi que sur le jugement qui est porté sur le recouvrement des sommes investies.

Pertes de valeur comptabilisées

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2016, le Mouvement Desjardins a conclu qu'il existait des indications objectives de dépréciation. Un montant de 8 M$ (70 M$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2015), tout comme un montant de 22 M$ (101 M$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2015) au titre des pertes de valeur sur les titres disponibles à la vente a été comptabilisé à l'état combiné du résultat, au poste « Revenus nets sur les titres disponibles à la vente ».

VALEURS MOBILIÈRES – BILLETS À TERME ADOSSÉS À DES ACTIFS (BTAA)

Le Mouvement Desjardins détient des BTAA de véhicules d'actifs cadres (VAC) dont la juste valeur et la valeur nominale s'établissent respectivement à 809 M$ et à 839 M$ au 30 septembre 2016 (801 M$ et 844 M$ au 31 décembre 2015), et sont réparties entre le VAC 1 et le VAC 3, la quasi-totalité étant attribuable au VAC 1.

Les swaps sur défaillance de crédit servant de couverture économique aux BTAA ont une juste valeur négative de 1 M$ au 30 septembre 2016 (juste valeur négative de 3 M$ au 31 décembre 2015). Pour obtenir de l'information sur la méthodologie d'évaluation des BTAA, se référer à la section « Valeurs mobilières – Billets à terme adossés à des actifs » de la note 6 « Valeurs mobilières » et à la note 4 « Juste valeur des instruments financiers » des états financiers combinés annuels de 2015.

Le Mouvement Desjardins participe, pour un montant de 1 193 M$, à la facilité de financement de marge (FFM) destinée à couvrir d'éventuels appels de garantie des contreparties à des swaps sur défaillance de crédit du VAC 1. Jusqu'au 30 septembre 2016, aucun montant n'a été prélevé sur la FFM. De plus, le Mouvement Desjardins a acheté une protection de 400 M$ à l'égard de ses engagements en vertu de la FFM. Pour plus de renseignements concernant les modalités de la FFM et de la protection acquise, se référer à la section « Valeurs mobilières – Billets à terme adossés à des actifs » de la note 6 « Valeurs mobilières » des états financiers combinés annuels de 2015.

Incidence sur les résultats

Un gain totalisant 4 M$ relatif à la juste valeur des BTAA a été comptabilisé aux résultats combinés du Mouvement Desjardins pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2016 (gain de 5 M$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2015), tout comme un gain de 11 M$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2016 (gain de 39 M$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2015). De plus, un gain de 1 M$ relatif aux instruments financiers dérivés servant de couverture aux BTAA a été comptabilisé pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2016 (gain de 1 M$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2015), tout comme un gain de 2 M$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2016 (perte non significative pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2015).

NOTE 6 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

Les tableaux suivants présentent la qualité du crédit des prêts :

Au 30 septembre 2016	**Prêts bruts ni en souffrance ni douteux**	**Prêts bruts en souffrance mais non douteux**	**Prêts douteux bruts**	**Provisions individuelles**	**Provision collective[1]**	**Prêts nets**
Hypothécaires résidentiels	**103 606 $**	**2 108 $**	**194 $**	**19 $**	**46 $**	**105 843 $**
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	**20 925**	**702**	**96**	**16**	**139**	**21 568**
Aux entreprises et aux gouvernements	**36 459**	**328**	**308**	**85**	**157**	**36 853**
	160 990 $	**3 138 $**	**598 $**	**120 $**	**342 $**	**164 264 $**

[1] Comprend la provision collective sur prêts douteux de 21 M$.

Au 31 décembre 2015	Prêts bruts ni en souffrance ni douteux	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provision collective[1]	Prêts nets
Hypothécaires résidentiels	99 960 $	2 181 $	182 $	18 $	46 $	102 259 $
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	20 350	755	99	18	131	21 055
Aux entreprises et aux gouvernements	35 777	396	260	85	157	36 191
	156 087 $	3 332 $	541 $	121 $	334 $	159 505 $

[1] Comprend la provision collective sur prêts douteux de 19 M$.

PRÊTS BRUTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Les tableaux suivants présentent la classification chronologique des prêts bruts en souffrance, mais non douteux :

Au 30 septembre 2016	**De 1 à 29 jours**	**De 30 à 59 jours**	**De 60 à 89 jours**	**90 jours et plus**	**Total**
Hypothécaires résidentiels	**1 750 $**	**151 $**	**84 $**	**123 $**	**2 108 $**
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	**499**	**111**	**66**	**26**	**702**
Aux entreprises et aux gouvernements	**189**	**40**	**19**	**80**	**328**
	2 438 $	**302 $**	**169 $**	**229 $**	**3 138 $**

Au 31 décembre 2015	De 1 à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Hypothécaires résidentiels	1 690 $	249 $	88 $	154 $	2 181 $
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	516	155	58	26	755
Aux entreprises et aux gouvernements	227	44	33	92	396
	2 433 $	448 $	179 $	272 $	3 332 $

PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

Le tableau suivant présente les variations des provisions pour pertes sur créances :

	Hypothécaires résidentiels		**À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers**		**Aux entreprises et aux gouvernements**		**Total**	
Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	**2016**	2015	**2016**	2015	**2016**	2015	**2016**	2015
Solde au début de la période	**65 $**	65 $	**189 $**	176 $	**307 $**	306 $	**561 $**	547 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**19**	13	**239**	238	**6**	43	**264**	294
Radiations et recouvrements	**(18)**	(10)	**(233)**	(227)	**(19)**	(25)	**(270)**	(262)
Solde à la fin de la période	**66 $**	68 $	**195 $**	187 $	**294 $**	324 $	**555 $**	579 $
Composition du solde :								
Provision pour pertes sur prêts	**65 $**	67 $	**154 $**	147 $	**243 $**	264 $	**462 $**	478 $
Provision pour les éléments hors bilan[1]	**1**	1	**41**	40	**51**	60	**93**	101

[1] La provision relative aux éléments hors bilan est comptabilisée au poste « Autres passifs – Autres ».

NOTE 7 – OBLIGATIONS SÉCURISÉES

Des entités structurées sont en place afin de garantir les paiements de capital et d'intérêts dus aux détenteurs des obligations sécurisées émises par le Mouvement Desjardins. Les opérations de chacune de ces entités sont incluses dans les états financiers combinés de ce dernier, puisqu'il en détient le contrôle. Le Mouvement Desjardins a vendu des prêts hypothécaires résidentiels à l'une ou l'autre de ces entités et leur a accordé du financement afin de faciliter l'acquisition de ces actifs. Le financement accordé par le Mouvement Desjardins peut atteindre un montant maximal équivalant à l'encours des prêts détenus par ces entités aux fins de la garantie des émissions d'obligations sécurisées. Le Mouvement Desjardins dispose d'un accès restreint aux actifs appartenant légalement à l'une ou l'autre de ces entités structurées selon les termes des conventions applicables à chacune des émissions. Les actifs, d'un montant de 8 655 M$ au 30 septembre 2016 (8 116 M$ au 31 décembre 2015), sont présentés au poste « Prêts – Hypothécaires résidentiels » du bilan combiné, tandis que les obligations sécurisées, d'un montant de 6 378 M$ au 30 septembre 2016 (7 954 M$ au 31 décembre 2015), sont présentées au poste « Dépôts – Entreprises et gouvernements ».

NOTE 8 – DÉPÔTS

Les dépôts se composent de dépôts à vue, de dépôts à préavis et de dépôts à terme. Les dépôts à vue sont des dépôts portant intérêt ou non, constitués principalement des comptes dotés du privilège de chèques, et pour lesquels le Mouvement Desjardins n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait. Les dépôts à préavis sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes d'épargne, et pour lesquels le Mouvement Desjardins peut légalement exiger un préavis de retrait. Les dépôts à terme sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes de dépôt à terme fixe, des certificats de placement garanti ou d'autres instruments du même type dont les termes varient généralement d'un jour à 10 ans, et venant à échéance à une date prédéterminée.

Le tableau ci-dessous présente la composition des dépôts :

	Au 30 septembre 2016				Au 31 décembre 2015			
	Payables à vue	**Payables à préavis**	**Payables à terme**	**Total**	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme	Total
Particuliers	**41 506 $**	**3 727 $**	**49 889 $**	**95 122 $**	38 079 $	3 740 $	49 424 $	91 243 $
Entreprises et gouvernements	**22 695**	**306**	**41 734**	**64 735**	19 869	368	43 596	63 833
Institutions de dépôts	**1 378**	**-**	**102**	**1 480**	1 200	-	298	1 498
	65 579 $	**4 033 $**	**91 725 $**	**161 337 $**	59 148 $	4 108 $	93 318 $	156 574 $

NOTE 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET ACTIVITÉS DE COUVERTURE

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers dérivés inscrits au bilan combiné :

	Au 30 septembre 2016			Au 31 décembre 2015		
	Montants nominaux de référence	**Actifs**	**Passifs**	Montants nominaux de référence	Actifs	Passifs
Désignés comme instruments de couverture						
Couverture de juste valeur	**32 062 $**	**1 417 $**	**153 $**	35 347 $	2 296 $	73 $
Couverture de flux de trésorerie	**21 354**	**243**	**33**	21 686	389	48
Total – Désignés comme instruments de couverture	**53 416**	**1 660**	**186**	57 033	2 685	121
À des fins de transaction	**184 345**	**2 318**	**1 549**	169 774	2 133	1 568
Total des instruments financiers dérivés avant l'incidence des accords généraux de compensation	**237 761**	**3 978**	**1 735**	226 807	4 818	1 689
Moins :						
Incidence des accords généraux de compensation[(1)]	**-**	**474**	**474**	-	538	538
Total des instruments financiers dérivés après l'incidence des accords généraux de compensation	**237 761 $**	**3 504 $**	**1 261 $**	226 807 $	4 280 $	1 151 $

(1) Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque le Mouvement Desjardins détient des accords généraux de compensation sans avoir l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net ou simultanément.

ACTIVITÉS DE COUVERTURE

Le tableau suivant présente les montants nets liés à l'inefficacité des couvertures de juste valeur et à l'inefficacité des couvertures de flux de trésorerie, qui sont comptabilisés à l'état combiné du résultat, au poste « Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat » :

	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre		**Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre**	
	2016	2015	**2016**	2015
Inefficacité des couvertures de juste valeur	**3 $**	5 $	**14 $**	37 $
Inefficacité des couvertures de flux de trésorerie	**1**	10	**(6)**	17

NOTE 10 – CAPITAL SOCIAL

ÉMISSION DE PARTS

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2016, la Fédération a procédé à l'émission de 42 616 888 parts de capital F pour une contrepartie en espèces de 426 M$. De plus, la Fédération a émis 10 062 747 parts de capital F d'une valeur de 101 M$ pour le paiement d'intérêts lorsque le détenteur a fait le choix de recevoir la rémunération en parts de capital F.

NOTE 11 – CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Le tableau suivant présente les principaux éléments du poste « Cumul des autres éléments du résultat global » (nets d'impôts) :

	Au 30 septembre 2016		Au 31 décembre 2015	
	Part revenant au Groupe	**Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle**	Part revenant au Groupe	Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	**560 $**	**16 $**	324 $	36 $
Gains nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**229**	**2**	263	2
Gains nets de change non réalisés sur conversion d'un investissement net dans un établissement à l'étranger, déduction faite des opérations de couverture	**1**	**-**	2	-
Cumul des autres éléments du résultat global	**790 $**	**18 $**	589 $	38 $

NOTE 12 – GESTION DU CAPITAL

L'objectif du Mouvement Desjardins en matière de gestion du capital est d'assurer le maintien de fonds propres suffisants et de qualité afin de se donner une marge de manœuvre pour son développement, de maintenir des cotes de crédit avantageuses et de garder la confiance de ses déposants et des marchés financiers.

Les ratios de fonds propres du Mouvement Desjardins sont calculés selon la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base à l'intention des coopératives de services financiers (la ligne directrice) émise par l'AMF et s'expriment en pourcentage des fonds propres réglementaires par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques.

Désigné comme institution financière d'importance systémique intérieure par l'AMF, le Mouvement Desjardins doit maintenir un ratio minimal de fonds propres de la catégorie 1A de 8,0 %. De plus, son ratio de fonds propres de la catégorie 1 ainsi que son ratio du total des fonds propres doivent respectivement être supérieurs à 9,5 % et à 11,5 %.

Depuis le 1er janvier 2015, l'AMF exige du Mouvement Desjardins qu'il respecte un ratio de levier financier minimal de 3 %. Le ratio de levier se définit comme étant une mesure indépendante du risque en considérant la mesure des fonds propres (soit les fonds propres de la catégorie 1) divisée par la mesure de l'exposition. La mesure de l'exposition comprend : 1) les expositions au bilan; 2) les expositions sur opérations de financement par titres; 3) les expositions sur dérivés; et 4) les autres expositions hors bilan.

Comme l'indique la note 10 « Capital social », la Fédération a émis des parts de capital F en 2016 pour un produit brut de 527 M$, dont 101 M$ en paiement des intérêts aux détenteurs ayant fait le choix de recevoir la rémunération en parts.

De plus, le 1er juin 2016, le Mouvement Desjardins a procédé au remboursement par anticipation de la totalité des obligations subordonnées de la série F d'un montant de 500 M$.

Au 30 septembre 2016, le Mouvement Desjardins respecte les exigences réglementaires de l'AMF relatives aux ratios de fonds propres et au ratio de levier.

NOTE 13 – REVENUS (PERTES) NETS SUR LES TITRES À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Le tableau suivant présente les incidences des revenus (pertes) provenant d'instruments financiers détenus à des fins de transaction sur l'état combiné du résultat :

	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	
	2016	2015	**2016**	2015
Revenus				
Revenu net d'intérêts	**8 $**	6 $	**31 $**	18 $
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	**(8)**	105	**326**	168
	- $	111 $	**357 $**	186 $

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT

Le tableau suivant présente les incidences des revenus (pertes) provenant d'instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sur l'état combiné du résultat :

	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	
	2016	2015	**2016**	2015
Revenus				
Revenu net d'intérêts	**- $**	- $	**1 $**	3 $
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	**393**	(88)	**1 449**	411
	393 $	(88) $	**1 450 $**	414 $

NOTE 14 – INFORMATION SECTORIELLE

RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les tableaux suivants présentent un sommaire des résultats financiers du Mouvement Desjardins par secteurs d'activité :

	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine et Assurance de personnes		Assurance de dommages		Autres		Combiné	
Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre	**2016**	2015	**2016**	2015	**2016**	2015	**2016**	2015	**2016**	2015
Revenu net d'intérêts	**991 $**	1 038 $	**- $**	- $	**- $**	1 $	**73 $**	55 $	**1 064 $**	1 094 $
Primes nettes	**-**	-	**1 123**	1 056	**811**	702	**(61)**	(66)	**1 873**	1 692
Autres revenus	**516**	481	**778**	389	**12**	(31)	**(137)**	(91)	**1 169**	748
Revenu total	**1 507**	1 519	**1 901**	1 445	**823**	672	**(125)**	(102)	**4 106**	3 534
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**102**	113	**-**	-	**-**	-	**(4)**	(11)	**98**	102
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	**-**	-	**1 216**	814	**510**	436	**1**	(4)	**1 727**	1 246
Frais autres que d'intérêts	**1 032**	1 042	**531**	510	**278**	265	**(123)**	(149)	**1 718**	1 668
Excédents d'exploitation	**373**	364	**154**	121	**35**	(29)	**1**	62	**563**	518
Impôts sur les excédents	**103**	96	**28**	38	**9**	(6)	**(31)**	(14)	**109**	114
Excédents avant ristournes aux membres[(1)]	**270**	268	**126**	83	**26**	(23)	**32**	76	**454**	404
Ristournes aux membres nettes de l'impôt recouvré	**25**	26	**-**	-	**-**	-	**-**	-	**25**	26
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	**245 $**	242 $	**126 $**	83 $	**26 $**	(23) $	**32 $**	76 $	**429 $**	378 $
dont :										
Part revenant au Groupe	**244 $**	242 $	**125 $**	72 $	**19 $**	(27) $	**31 $**	74 $	**419 $**	361 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**1**	-	**1**	11	**7**	4	**1**	2	**10**	17

(1) Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre 2016 et 2015, la part revenant au Groupe des « Excédents avant ristournes aux membres » est respectivement de 269 M$ et de 268 M$ pour le secteur Particuliers et Entreprises, de 125 M$ et de 72 M$ pour le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, de 19 M$ et de (27) M$ pour le secteur Assurance de dommages et de 31 M$ et 74 M$ pour la rubrique Autres.

NOTE 14 – INFORMATION SECTORIELLE *(suite)*

RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ *(suite)*

Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine et Assurance de personnes		Assurance de dommages		Autres		Combiné	
	2016	2015	**2016**	2015	**2016**	2015	**2016**	2015	**2016**	2015
Revenu net d'intérêts	**2 950 $**	2 982 $	**- $**	- $	**1 $**	1 $	**215 $**	163 $	**3 166 $**	3 146 $
Primes nettes	**-**	-	**3 126**	3 038	**2 391**	2 425	**(183)**	(197)	**5 334**	5 266
Autres revenus	**1 536**	1 474	**2 827**	1 581	**297**	233	**(388)**	(228)	**4 272**	3 060
Revenu total	**4 486**	4 456	**5 953**	4 619	**2 689**	2 659	**(356)**	(262)	**12 772**	11 472
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**275**	305	**-**	-	**-**	-	**(11)**	(11)	**264**	294
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	**-**	-	**3 887**	2 564	**1 663**	1 528	**-**	(11)	**5 550**	4 081
Frais autres que d'intérêts	**3 239**	3 199	**1 630**	1 565	**873**	818	**(372)**	(385)	**5 370**	5 197
Excédents d'exploitation	**972**	952	**436**	490	**153**	313	**27**	145	**1 588**	1 900
Impôts sur les excédents	**265**	249	**89**	114	**39**	66	**(68)**	(26)	**325**	403
Excédents avant ristournes aux membres[(1)]	**707**	703	**347**	376	**114**	247	**95**	171	**1 263**	1 497
Ristournes aux membres nettes de l'impôt recouvré	**63**	80	**-**	-	**-**	-	**-**	-	**63**	80
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	**644 $**	623 $	**347 $**	376 $	**114 $**	247 $	**95 $**	171 $	**1 200 $**	1 417 $
dont :										
Part revenant au Groupe	**642 $**	622 $	**326 $**	307 $	**88 $**	205 $	**92 $**	167 $	**1 148 $**	1 301 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**2**	1	**21**	69	**26**	42	**3**	4	**52**	116

[(1)] Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre 2016 et 2015, la part revenant au Groupe des « Excédents avant ristournes aux membres » est respectivement de 705 M$ et de 702 M$ pour le secteur Particuliers et Entreprises, de 326 M$ et de 307 M$ pour le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, de 88 M$ et de 205 M$ pour le secteur Assurance de dommages et de 92 M$ et de 167 M$ pour la rubrique Autres.

ACTIFS SECTORIELS

	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	Assurance de dommages	Autres	Combiné
Au 30 septembre 2016	**195 923 $**	**39 695 $**	**14 970 $**	**9 569 $**	**260 157 $**
Au 31 décembre 2015	187 759 $	35 393 $	14 420 $	10 556 $	248 128 $

NOTE 15 – ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

PROJET DE FUSION

Le 27 octobre 2016, les conseils d'administration de la Fédération et de la Caisse centrale Desjardins ont convoqué une assemblée générale extraordinaire de leurs membres le 28 novembre 2016 afin de leur soumettre la proposition de fusionner la Fédération avec la Caisse centrale Desjardins, par absorption de celle-ci. Chacune des assemblées générales extraordinaires sera appelée à approuver la fusion en adoptant un règlement de fusion aux deux tiers des voix exprimées.

Advenant l'adoption de la proposition par ces assemblées, la fusion prendrait effet peu de temps après l'obtention des approbations réglementaires requises. Les administrateurs et la direction de la Fédération et de la Caisse centrale Desjardins s'attendent à ce que la fusion prenne effet le 1er janvier 2017.

Au terme de la fusion, la Fédération jouirait de tous les droits et serait responsable de toutes les obligations de la Caisse centrale Desjardins, en plus de ses propres droits et obligations.

INFORMATION GÉNÉRALE

Mouvement Desjardins

100, rue des Commandeurs
Lévis (Québec)
G6V 7N5 Canada
Téléphone : 514 281-7000
www.desjardins.com

The English version of this quarterly report is available upon request.